

Ottawa prendrait le leadership d'un commonwealth francophone

par Lise Bissonnette

OTTAWA — C'est en terre canadienne, d'ici la fin de 1978, que devrait naître un "commonwealth" des pays partiellement ou entièrement de langue française, selon un projet avec lequel Ottawa flirte sérieusement et dont il veut assumer le leadership, a appris hier Le DEVOIR.

Il s'agirait de regrouper en une structure semblable au Commonwealth britannique mais peut-être un peu plus souple, les quelque 25 pays où la langue française est d'usage courant pour les amener à discuter de "problèmes mondiaux, continen-

taux et régionaux".

L'idée en était propagée ouvertement depuis longtemps par le président de la république du Sénégal, M. Léopold Senghor, et le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, aurait commencé à mijoter de plus près les moyens de la mettre en oeuvre lors de la visite de M. Senghor au Canada, il y a environ six mois.

Le Canada, penserait notamment M. Trudeau, pourrait s'offrir comme "terrain neutre", ou en tout cas moins susceptible de malaise que la France et ses anciennes colonies africaines, pour la créa-

tion de ce commonwealth par une première réunion au sommet des chefs d'états ou de gouvernements des pays entièrement ou partiellement de langue française.

Le projet a refait surface hier en termes élégants mais moins précis dans un communiqué émis par le bureau du premier ministre pour souligner les résultats de la visite officielle du président de la république du Gabon, M. El Hadj Omar Bonga, qui a quitté le Canada dimanche dernier.

Le président et le premier ministre, y ont convenu de l'importance pour

les pays francophones d'établir des mécanismes de dialogue et de concertation en vue de promouvoir la solidarité entre pays qui partagent une langue commune et de rechercher des solutions aux problèmes internationaux. Ils auraient dès lors évoqué l'idée d'un "sommet" des chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones, qui devrait se tenir "dans un cadre aussi informel et souple que possible".

C'est le ministre des Approvisionnement et Services, M. Jean-Pierre Goyer, qui est également responsable des rela-

tions avec les pays francophones, qui a confirmé hier qu'il s'agissait bien d'un début de "commonwealth". Eventuellement, a-t-il dit, les pays membres pourraient développer des liens économiques semblables à ceux du commonwealth britannique, mais les échanges seraient au début beaucoup plus libres et les structures moins permanentes.

A son avis la création de ce commonwealth ne ferait pas double emploi avec l'Agence de coopération culturelle et technique, qui réunit déjà nombre de pays francophones, parce que le nouvel

Voir page 2: Un "commonwealth"

au sommaire

■ Le capitaine Cormier maintient que la perquisition à l'APLQ était légale

— page 3

■ Québec et le défi de l'économie: un éditorial de Claude Ryan

■ Des pouvoirs déjà trop grands: un commentaire de Jean-Claude Leclerc

— page 4

■ Le conseil de direction du Parti libéral du Québec: la chronique de Pierre O'Neill

— page 7



Mgr Théodose, à droite, a été nommé hier à Montréal métropolitaine des États-Unis et du Canada à l'occasion du cinquantième concile panaméricain de l'Église orthodoxe. Le nouveau primat est aussi évêque de New York, et devient le premier évêque né aux États-Unis à gouverner une juridiction orthodoxe sur ce continent. (Téléphoto CP)

Le référendum fédéral, un projet "irresponsable" (Flora MacDonald)

OTTAWA — (par Lise Bissonnette) — S'en prenant quasi violemment au premier ministre lui-même, Mme Flora MacDonald, critique du Parti conservateur en matière constitutionnelle, l'a accusé hier de s'être conduit de façon "irresponsable" et d'avoir même "abusé" de sa fonction en lançant sans plus de précision l'annonce de la possibilité d'un référendum fédéral sur la constitution ou l'unité canadienne.

Le député de Kingston-les-Îles exprimait hier la première réaction vraiment officielle de son parti à la proposition faite mercredi dernier par M. Pierre-Elliott Trudeau de faire adopter par le Parlement fédéral une loi-cadre du référendum.

Selon Mme MacDonald, le premier ministre jette lui-même de l'huile sur le feu en ajoutant à "l'incertitude" ambiante, puisque "il refuse de donner quelque détail que ce soit, il sème l'équivoque" en laissant entendre qu'il y aura un référendum si nécessaire mais pas nécessairement un référendum. "Il grimpe sur un cheval appelé Référendum et s'enfuit ensuite dans toutes les directions", déplore-t-elle.

Malgré les dénégations faites par M. Trudeau en Chambre lui-même sur le caractère de cette loi-cadre, le Parti conservateur, ajoute son critique, craint toujours qu'il ne s'agisse d'une mesure pouvant transformer radicalement les institutions parlementaires canadiennes.

Mais au total, dit le député, ce n'est peut-être qu'une autre "tactique de diversion pour attirer l'attention du public loin des problèmes économiques du pays."

Mme MacDonald n'allait pas abandonner le premier ministre encore viv. Conformément à l'une des plaintes les plus constantes du Parti conservateur, elle l'a accusé au surplus d'être lui-même un brandon de discorde par la façon insouciant dont il traite ses vis-à-vis parlementaires et ses homologues provinciaux en ignorant leur avis au moment où le Canada traverse un dur moment de crise.

Elle s'est surtout scandalisée de la

façon dont M. Trudeau a ridiculisé le programme mis au point en septembre dernier à Kingston entre M. Joseph Clark, le leader conservateur fédéral, et les quatre premiers ministres conservateurs de l'Ontario, l'Alberta, Terre-Neuve, et le

Nouveau-Brunswick.

Leurs propositions économiques et surtout leurs propositions constitutionnelles, en matière de protection des minorités linguistiques, sont semblables à celles que neuf premiers ministres provinciaux ont

formulées en août à Saint-Andrews au Nouveau-Brunswick, rappelle-t-elle, et c'est une "honte" que le premier ministre ne cesse de "présenter une image déformée de la position linguistique du Parti

Voir page 6: Le référendum

Le non de Victoria: Bourassa s'explique

par François Barbeau

L'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a défendu hier la position de son gouvernement lors de la conférence constitutionnelle de Victoria, en juin 1971, en soulignant qu'il avait pris alors une position "conforme aux intérêts du Québec".

Dans la troisième tranche d'une série de cinq entrevues diffusée hier sur les ondes du réseau radiophonique Télé Média, M. Bourassa a rappelé qu'Ottawa savait bien qu'il avait l'appui unanime de tous les Québécois.

"Il ne s'agissait pas pour moi de m'enguirlander dans les discussions et d'exprimer mon désaccord à coups de poing sur la table. Le principal était que je dise non quand il fallait que je dise non, et que je dise oui quand il fallait que je dise oui. C'est ça qui comptait finalement: c'était pas de se créer inutilement des adversaires".

Comme je ne pouvais obtenir la concession que je demandais sur la priorité législative et les affaires sociales, a rappelé M. Bourassa, il m'était extrêmement difficile d'accepter la charte de Victoria, et c'est pourquoi je ne l'ai pas acceptée.

Si M. Trudeau avait su, a laissé entendre l'ex-premier ministre libéral, il aurait peut-être cédé sur cette question, la constitution aurait été ratifiée et il n'y aurait pas eu d'élections le 15 novembre.

Pour M. Bourassa, ce n'était pas les hommes politiques qui refusaient à l'époque la demande du Québec en matière de droits sociaux, mais le "pouvoir fédéral".

Il n'a pas manqué de souligner qu'après Victoria, on avait conclu à Ottawa que le

Québec, le gouvernement du Québec et les Québécois étaient hostiles au rapatriement de la constitution aux conditions énoncées lors de cette septième conférence constitutionnelle, et a rappelé que le sujet n'a pas été remis sur le tapis pendant trois ou quatre ans.

Voir page 2: Robert Bourassa



Jacques Parizeau

Le moment est venu de réévaluer les politiques sociales (Parizeau)

par Michel Vastel

Le ministre des Finances du Québec a clairement laissé entendre hier à Montréal que le moment est venu de procéder à une évaluation des politiques sociales que le gouvernement a adoptées dans les premiers mois de son mandat. Sans remettre en cause les décisions déjà prises, M. Jacques Parizeau a quand même rappelé que "les progrès économiques, aussi bien que sociaux, naissent de l'alternance".

"Il est certain qu'il y a et qu'il y aura toujours des tensions entre les objectifs économiques et sociaux du gouvernement", a reconnu le ministre des Finances, et ces tensions finissent toujours par avoir un effet sur la façon dont les bud-

gets sont établis. "Si on essaie de satisfaire trop de besoins à la fois, les déficits explosent", a prévenu celui dont on sait qu'il s'en tiendra, malgré les pressions, à la ligne d'austérité décrétée en avril.

M. Jacques Parizeau prononçait hier, à la Chambre de commerce de Montréal, son premier discours d'importance depuis qu'il a pris la direction des Finances (de larges extraits de sa conférence sont retransmis en page 5).

Chaleureusement applaudi par un millier d'hommes d'affaires, le ministre des Finances a brossé un tableau très coloré du "salarié moyen qui en a ras-le-bol". M. Parizeau affirme que le temps où on acceptait, sans rechigner, des augmentations d'impôt en échange de services complets d'enseignement, de services gratuits de santé et de subventions en tous genres, "ce temps-là est bel et bien révolu".

Évoquant le "dilemme du prochain budget" — qui doit être discuté dans les prochains mois au cabinet — le ministre des Finances affirme qu'il faudra "décider quelle voie on va adopter".

Quelques heures avant lui, le ministre de l'Industrie et du Commerce, devant 200 chefs de petites et moyennes entreprises (PME) québécoises et françaises, avait mis moins de nuance pour s'interroger tout haut sur l'impact des politiques de salaire minimum. Il reconnaissait franchement que les PME "sont directement touchées par les changements des politiques gouvernementales en matière de salaire minimum, surtout lorsque ces politiques impliquent des indexations automatiques". Plus loin dans le même discours, M. Rodrigue Tremblay soulignait également les difficultés des PME "à s'ajuster aux effets d'entraînement des politiques salariales des secteurs public et parapublic".

Dans la soirée, au cours d'une conférence de presse, M. Tremblay avait laissé entendre que l'indexation automatique du salaire minimum pourra faire l'objet d'une réévaluation et qu'il "y a encore

une réflexion à faire à propos du bill 45", lequel ne semble pas à l'abri d'amendements.

Les ministres, et notamment M. Jacques Parizeau, ne remettent pas en cause les gestes posés: quant à la politique du salaire minimum, il s'agissait d'un rattrapage et il s'inscrit dans la ligne de tous les gouvernements qui, depuis celui de Jean Lesage, ont conspiré pour "assurer un niveau de vie élémentaire aux centaines de milliers de travailleurs qui n'ont que les gouvernements pour les protéger".

Quant au bill 45, si la question est différente, et que "ce sera long et compliqué", M. Parizeau le justifie en rappelant que "le Québec tout entier aspire à une certaine paix sociale".

Applaudi à plusieurs reprises pendant son discours, M. Parizeau s'est appliqué à raffiner son image de ministre modéré, "soucieux de saine gestion, avec une ouverture sociale regrettable sans doute, mais vénielle".

Il a exhorté, après son chef, les Québécois à se libérer de la peur, de la crainte des autres et de la honte d'eux-mêmes. La "crainte des catastrophes", M. Parizeau dit l'avoir rencontrée à chaque tournant important de la société québécoise depuis 20 ans: la SGF était communiste, la Caisse de Dépôt provoquerait la hargne des marchés financiers, Noranda n'aimerait pas Soquem et Stelco n'aimerait pas Sidbec...

Voir page 2: Jacques Parizeau

Le cartel de l'uranium: Stevens réclame une enquête

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — Les conservateurs ont réclamé hier aux Communes, une enquête publique sur le cartel de l'uranium, en soutenant que les consommateurs feraient les frais de cette "conspiration".

Le député conservateur de Toronto, M. Sinclair Stevens, a soutenu qu'en 1974, la compagnie Gulf Minerals Ltd. a vendu quelque 3,7 millions de livres d'uranium à l'Hydro-Québec en réalisant des profits de l'ordre de 51 pour cent.

M. Stevens a prédit que les consommateurs d'électricité de l'Ontario seraient obligés de payer la note parce que le cartel organisé par le gouvernement fédéral avait gonflé les prix, sans égard au mar-

ché canadien.

M. Stevens et son chef, M. Joe Clark, ont soutenu que l'enquête ordonnée en vertu de la loi sur les coalitions, au début du mois, par le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Warren Allmand, ne permettrait pas de tirer toute cette affaire au clair.

Le député torontois a même remis une copie d'une lettre aux journalistes pour appuyer ses dires. Il s'agit d'une lettre que lui a fait parvenir l'ancien directeur adjoint des enquêtes sur la coalition, M. William McKeown, qui affirme que la loi limite la portée d'une telle enquête.

"Je crois que les limites imposées par la loi au directeur l'empêcheront de mener une enquête complète au sujet de la

conduite du gouvernement... dans l'affaire cartel", peut-on lire dans cette lettre.

MM. Stevens et Clark ont sévèrement critiqué le gouvernement. Selon eux, le fédéral s'est soustrait à sa propre loi anticartel ce qui a eu pour effet de nuire aux consommateurs canadiens, qui ont dû payer les prix gonflés, tels que fixés par ce cartel international.

Pour sa part, le premier ministre Trudeau a soutenu, aux Communes, que "l'arrangement international" sur l'uranium n'a pénalisé d'aucune façon le consommateur canadien mais plutôt a sauvé de la disparition, des milliers d'emplois reliés à l'industrie de l'uranium.

Voir page 2: L'uranium

Ottawa critique l'Afrique du Sud

OTTAWA (CP — LE DEVOIR) — Le gouvernement canadien condamne la répression policière lancée par l'Afrique du Sud contre les forces de "dissidence légitime" et voit dans cette action "un déni des droits humains fondamentaux".

L'absence de M. Don Janieson, parti hier matin pour le Proche-Orient, mais sur ses instructions c'est M. P. A. Bissonnette, sous-secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures, qui a convoqué l'ambassadeur sud-africain, M. Norman Best, pour lui faire part de la préoccupation du gouvernement canadien devant la nouvelle situation créée en Afrique du

Sud.

Voyant dans la fermeture de journaux, les arrestations et les interdictions opérées en Afrique du Sud l'"évidence" que le gouvernement sud-africain "tente d'étouffer les voix de ceux qui sont en désaccord avec ses politiques d'apartheid". Ottawa l'a "exhorté à prêter l'oreille à ces voix dissidentes", "avant qu'il ne soit trop tard".

Faisant valoir que l'apartheid et ses effets sont des "questions qui préoccupent à juste titre la Communauté internationale", le porte-parole canadien a affirmé

Voir page 6: Afrique du Sud

suites
de la première
page

ROBERT BOURASSA

M. Bourassa a souligné d'autre part que malgré toutes les pressions qu'aurait pu exercer sur lui la bourgeoisie nationaliste, "même s'ils avaient dit qu'il fallait que j'accepte la charte de Victoria, je crois que j'aurais refusé quand même à cause des conséquences que ça comportait".

L'entrevue d'hier portait sur la conférence de Victoria, le projet de la baie James et les conflits de travail sous le règne de M. Bourassa.

Après avoir fait l'éloge de M. John Ciaccia et de son travail "exceptionnel dans les négociations avec les Indiens de la baie James, M. Bourassa a avoué que l'un des aspects les plus délicats et les plus difficiles de ces négociations avait découlé de l'aide du gouvernement fédéral, par le biais du ministère des Affaires indiennes, aux bandes indiennes de la région qui luttait farouchement pour obtenir le plus possible.

"On n'était pas tellement heureux de l'attitude du fédéral, sauf que ça fait partie de la responsabilité traditionnelle et ils ne pouvaient pas ne pas faire ce qu'ils faisaient dans les autres dossiers parce que c'était la baie James."

M. Bourassa a d'autre part nié qu'il était d'accord avec le favoritisme à la baie James. Cependant, a-t-il déclaré, il est exact que le gouvernement ("ou mon bureau") ait placé quelques centaines de travailleurs à la baie James. Il a reconnu également qu'il y avait eu des erreurs dans les estimations des coûts, "comme il y en a dans tous les projets de construction de l'Occident".

D'ailleurs, a-t-il souligné, "c'est l'Hydro-Québec qui était responsable de cela avec la Société d'énergie de la baie James, et si cela avait été si mauvais, le nouveau gouvernement n'aurait pas nommé M. Boyd, qui était responsable de cette administration-là".

M. Bourassa a d'autre part défendu l'attitude de son gouvernement en matière de relations ouvrières, notamment durant la période du front commun et de l'emprisonnement des chefs syndicaux.

"Il y a eu des poursuites qui ont conduit à l'emprisonnement des trois chefs, a-t-il déclaré, mais dans ce sens-là, cela a permis d'arriver au retour à une situation aussi normale que possible."

Interrogé sur les raisons de ses multiples affrontements avec les syndicats, M. Bourassa a fait remarquer qu'en 1972, "ces gens-là voulaient renverser l'ordre établi". Ils le disaient, a-t-il ajouté, et ils voulaient des augmentations importantes "qui avaient des implications budgétaires".

Il ne faut pas blâmer le gouvernement si les lois ne sont pas respectées ou si les

injonctions ne sont pas respectées, a-t-il soutenu. "C'est pas nous qui ne respectons pas les lois, c'est les chefs syndicaux qui décident de ne pas respecter les lois; donc le malaise ne provient pas de l'action du gouvernement."

M. Bourassa a laissé entendre qu'à cette époque les gens avaient même commencé à parler de détention préventive, "mais ça me paraissait quant à moi inadmissible".

Il s'est étonné de ce que les employés des hôpitaux aient pu aller à des extrêmes comme la grève, "à pénaliser des malades, des enfants dans certains cas", puis constaté que la meilleure solution, finalement, "a été que les syndiqués eux-mêmes décident de ne pas suivre leurs dirigeants, comme dans le cas des enseignants. Ça, c'était la solution."

Les grèves, a reconnu M. Bourassa, ont certainement été un facteur de défaite de son gouvernement. Mais les mesures strictes que son gouvernement a dû prendre pendant ces moments tourmentés s'inscrivaient dans les contraintes démocratiques parce que le Québec n'était pas une dictature et "je n'avais pas l'intention de devenir un dictateur pour régler des problèmes comme ceux-là que c'était retomber dans le terrorisme".

S'il a dû intervenir personnellement dans de nombreux conflits de travail qui ne le touchaient pas, c'est parce qu'il lui semblait que seule l'autorité du chef du gouvernement pouvait arriver à bout des forces en présence, a-t-il noté au sujet des grèves de la CTCUM, des pompiers, de la United Aircraft, etc.

"Qu'est-ce qu'on fait à ce moment-là, a demandé M. Bourassa, est-ce que je joue au Ponce Pilate, je laisse pourrir la situation ou je fais rien, ou je dis bon, bin, il n'y a pas de solution? Je me sentais responsable... si je peut contribuer à régler le problème, parce qu'il n'a pas été réglé aux autres niveaux, c'est ma responsabilité de le faire."

L'URANIUM

M. Trudeau a également exhorté les députés de l'opposition à cesser de faire "toutes sortes d'allégations au sujet d'une conspiration secrète".

"Il s'agissait d'arrangements connus", a-t-il précisé en ajoutant: "les personnes bien informées étaient au courant, il est évident que les membres de l'opposition ne le sont pas".

Le premier ministre a affirmé que le gouvernement avait fait preuve de prévoyance en organisant ces arrangements garantissant la santé et l'avenir de l'industrie de l'uranium qui peut maintenant offrir des centaines d'emplois, alors qu'aillieurs on fait des mises à pied.

M. Trudeau a expliqué aux conservateurs qu'ils devraient communiquer les renseignements qu'ils possèdent au sujet de l'affaire du cartel, au directeur intermédiaire de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Il a également tenu à préciser que l'Hydro-Ontario ne s'était pas plaint d'avoir eu à payer le prix demandé dans ses transactions avec la Gulf Minerals.

Lors d'une conférence de presse, M.

Stevens a soutenu que l'Hydro Ontario et d'autres sociétés de ce genre ne peuvent se permettre le luxe de critiquer leur fournisseur. Ils doivent négocier avec lui le prix de leur prochaine livraison d'uranium, a-t-il ajouté.

Les conservateurs ne s'opposent pas à la protection d'une industrie, a-t-il tenu à préciser lors de cette rencontre avec la presse. Toutefois, a-t-il dit, la formation de ce cartel était probablement illégale et visait l'établissement de prix minimums alors qu'il n'y avait aucune directive fixant les prix maximums pour protéger les consommateurs canadiens.

"Ni le gouvernement, ni le premier ministre n'est au-dessus de la loi du pays", a-t-il lancé en expliquant que c'est au gouvernement d'expliquer sa participation au cartel et non aux producteurs d'uranium.

M. Stevens a rappelé qu'en 1972, lors de la formation du cartel, une livre d'uranium coûtait entre \$5 et \$6 puis les prix ont grimé à \$12 et \$20 la livre. La livre d'uranium se vend maintenant aux environs de \$40 la livre.

JACQUES PARIZEAU

L'ancien sous-ministre des cabinets Le Sage et Johnson refuse les révolutions "tranquilles" si cela veut dire "accepter les règles d'un jeu dans lequel nous n'avons pas à intervenir". Et il appelle tous les Québécois, fédéralistes ou indépendantistes, partisans ou adversaires de la loi 101, de droite ou de gauche, à ne plus s'humilier, à accepter que "la fierté d'être ne compromet pas la prospérité".

"COMMONWEALTH"

organisme ne serait aucunement centré sur les questions culturelles et linguistiques, la langue française n'y jouant le rôle que de moyen commode de communication.

Ottawa espère ainsi que certains pays, tel l'Algérie par exemple, qui refusent actuellement de participer à l'Agence de coopération parce que son rôle de promotion de la culture française leur semble véhiculer des relents de leur ancienne situation coloniale, pourront cette fois accepter de se joindre à pareil groupe. On songe même à recruter des états comme le Liban ou le Viet-Nam.

"On y discuterait surtout de politique internationale, de dire M. Goyer, par exemple de la situation en Afrique, du dialogue Nord-Sud entre pays industrialisés et pays en développement, du nouvel ordre économique mondial."

C'est pourquoi Ottawa ne se gêne pas pour affirmer dès à présent que la province de Québec ne saurait rêver "à ce niveau des chefs d'Etat et de gouvernement" avoir un siège à elle dans ce nouveau commonwealth. "Ce ne serait pas approprié, dit le ministre, puisque c'est le gouvernement fédéral qui est responsable de la politique étrangère du pays, et que ce sont des problèmes de politique étrangère qui y seront discutés."

Il n'y a pas que le Sénégal et le Gabon qui se soient entretenus de ce projet avec

le gouvernement canadien, mais aussi le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Le président Senghor s'en est au surplus ouvert au gouvernement français lors d'une réunion entre la France et l'Afrique noire tenue à Dakar il y a trois mois et le ministre français des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud doit faire rapport bientôt à ce sujet. M. de Guiringaud, rappelle-t-on, vient tout juste de passer lui aussi quelques jours au Canada.

Les réactions du gouvernement du Québec n'inquiètent guère M. Goyer. "Les chefs d'Etat des pays intéressés veulent rencontrer d'autres chefs d'Etat et non des dirigeants provinciaux", dit-il.

On sait qu'une obscure histoire quasi-diplomatique, qui n'a jamais connu la pleine lumière, veut que le Québec ait exploré la possibilité de demander son adhésion au Commonwealth britannique, au printemps dernier, avant une réunion de cet organisme à Londres. Cela lui aurait été froidement refusé. Mais on n'avait jamais évoqué jusqu'ici, dans la capitale provinciale, l'idée d'une participation à un commonwealth de langue française.

Au gouvernement fédéral, on se défend bien de jouer avec les allumettes de la discorde. "Nous croyons tout simplement fermement à l'utilité de créer des relations personnelles plus fréquentes entre chefs d'Etat, explique M. Goyer, de leur donner des occasions de se rencontrer au-delà de la lourdeur de l'appareil diplomatique, de "couper" dans la bureaucratie".

mensuel

Le Troisième Âge

Dans le No d'octobre:

PLUTÔT QUE S'UNIR... POURQUOI SE DIVISER...

Éditorial par YVON GUERNON

Depuis huit ans au service des gens à la retraite ou de ceux qui s'y préparent.

Un journal d'aujourd'hui qui pense à demain.

Aidez-nous à le grandir.

12 numéros: \$4.50

Abonnement de soutien: \$6.00

Nom:

Adresse:

Ville: Province:

Code postal: Téléphone:

4624 rue GARNIER # 12, Montréal, Qué. H2J 3S7

Tél.: 523-4643

Savoir dénicher un chez-soi.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent: vous pouvez soit faire la tournée des quartiers qui vous plaisent, soit fouiller les annonces classées, ou soit miser sur un tuyau.

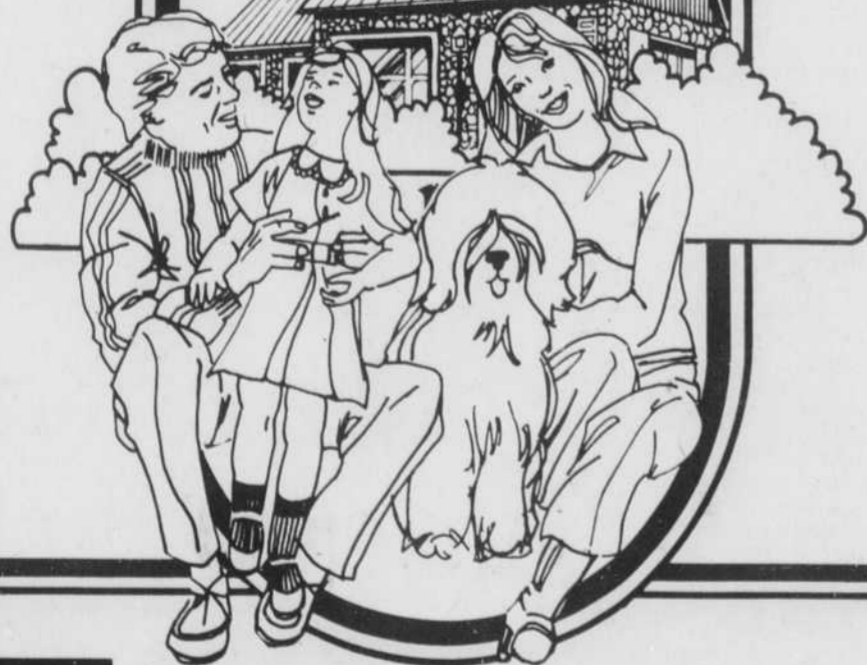
Mais pour trouver cette maison rêvée d'une façon aussi rapide qu'infailible, il vaut mieux vous assurer la collaboration d'un agent du Trust Royal.

L'agent connaît les propriétés disponibles dans les secteurs qui vous plaisent. En tenant compte du

mode de vie de votre famille, il peut, tout en respectant le prix qui vous convient, réussir à vous satisfaire.

En plus de vous proposer une formule de financement à votre mesure, l'agent se chargera de régler une foule de détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Il n'en tient qu'à vous de puiser aujourd'hui même à cette exceptionnelle source d'expérience.



Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS

IMPORT BAZAAR

Centre-Ville: 866-6166
St. Catherine et Peel.

Montréal-Ouest: 488-6514
Westminster et Sherbrooke.

West Island Mall: 684-6810
Transcanadienne au chemin des Sources.

Rue St. Hubert: 270-3054
6720 Rue St. Hubert
près St. Zotique.

Place Rosemère: 621-0160
Labelle Blvd. et Route 660.

Laisser nous vous éclairer

avec une Lampe Studio

provenant directement de l'Angleterre.

en 2 styles

22.99

Un abat-jour léger en aluminium dans des couleurs variées: rouge, jaune, blanc, brun, et bleu, avec l'intérieur blanc.

(Nous avons aussi le filage nécessaire, app. coût: \$3.00)



Le capitaine Roger Cormier, du SPCUM, a témoigné toute la journée devant le commissaire Jean Keable. En 1972, il était lieutenant responsable du renseignement. (Photo CP)

Reconnu coupable de l'infraction à l'APLQ

Le capitaine Cormier maintient que la perquisition était légale

par Alain Duhamel

Reconnu coupable d'une infraction à une loi du parlement en rapport avec "l'opération bricole", le capitaine Roger Cormier, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a maintenu fermement dans son témoignage devant le commissaire Jean Keable que la perquisition dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec (APLQ) était légale.

"Encore aujourd'hui, je maintiens que nous n'avons rien fait d'illégal..." a dit le témoin. "Si l'opération avait été illégale dans mon esprit, je ne l'aurais pas permise. J'étais sous l'impression que nous servions le contre-espionnage. Le contre-espionnage se servait de nous pour faire une perquisition et cela nous servait aussi".

Le capitaine Cormier, qui était lieutenant en octobre 1972, a comparu avec deux autres officiers de police, le printemps dernier, devant le juge Roger Vincent. Ils ont tous admis leur culpabilité à une infraction à la loi sur la perquisition, dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972, dans les locaux de l'APLQ, rue Saint-Hubert à Montréal. Au moment de "l'opération bricole", le lieutenant Cormier avait la responsabilité du renseignement au sein de l'escouade anti-terroriste.

Attaché au service de sécurité depuis 1963, le lieutenant Cormier a indiqué à la Commission que son service surveillait entre 250 et 350 mouvements par des techniques de filature, d'infiltration, d'écoute électronique et de perquisition. Plusieurs fois, le SPCUM a mené des opérations

conjointes avec la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada. A ses yeux, "l'opération bricole" demeurait l'une de ces opérations, parmi tant d'autres.

Quelle était son but? "Notre premier but, affirme M. Cormier, était d'empêcher ces mouvements-là de fonctionner et surtout, dans mon esprit, le MDPPQ (Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec, co-locataires de l'APLQ)".

La GRC recherchait particulièrement une lettre provenant des felquistes exilés à Cuba. De son côté, le SPCUM s'intéressait surtout aux documents et archives de ces mouvements. Le témoin n'a pu expliquer, cependant compte tenu de cet intérêt, pourquoi il avait laissé les policiers détruire les documents saisis et pourquoi il n'a jamais obtenu copie des microfilms desdits documents. M. Cormier s'en remettait exclusivement aux rapports d'analyse que lui transmettaient ses hommes.

Le témoin a affirmé en outre que le problème d'utilisation d'un mandat de perquisition ne s'était pas posé puisqu'il avait toujours eu la conviction que la GRC, dans ses opérations de contre-espionnage, pouvait s'en dispenser. M. Cormier a déclaré qu'il n'avait pas vérifié auprès de ses hommes s'ils détenaient un mandat. "J'avais confiance en eux".

Bien que les rapports de ses hommes l'aient identifié comme un des participants à des réunions préparatoires, M. Cormier affirme n'avoir participé qu'à une seule réunion, quelques heures avant l'opération. Jusqu'au 6 octobre 1972, lui et les sergents Claude Marcotte et Fer-

mand Tanguay auraient été les seuls au courant de l'opération. Le lieutenant Cormier n'a informé ses supérieurs des aspects particuliers de cette opération qu'après son exécution.

M. Cormier a aussi nié avoir épuré les dossiers de son service en 1973. Tout au plus, a-t-il détruit son dossier personnel avant d'être affecté à d'autres tâches.

En réponse aux requêtes de la Commission, en septembre dernier, le SPCUM affirmait qu'il ne pouvait transmettre tous les dossiers demandés puisqu'ils avaient été détruits par M. Cormier à l'automne 1973, suivant les procédures habituelles. L'épuration aurait incombé à son successeur, selon M. Cormier.

Le témoignage du capitaine Cormier, marqué fréquemment de blancs de mémoire, a duré toute la journée et doit se poursuivre aujourd'hui. "La mémoire du témoin sur certains points laisse à désirer", a déclaré Me Jean-Pierre Lussier, qui l'interrogeait et le confrontait à ses déclarations précédentes durant la pré-enquête à huis clos devant le juge Roger Vincent.

Au cours de la journée, hier, le procureur de la Commission d'enquête, Me Jean-Pierre Lussier, a déposé un document secret de la GRC, lequel constitue la somme des renseignements recueillis au sujet de l'APLQ.

Ce document secret recense toutes les personnes que la GRC estimait avoir un rapport quelconque avec ce mouvement

sous surveillance policière pendant toute son existence. Après avoir décrit l'activité de l'APLQ et ses dirigeants, le documents de la GRC énumère les sympathisants parmi lesquels se trouvent des hommes politiques, des journalistes, des syndicalistes, des comédiens et des hommes d'affaires, et pour lesquels elle a un dossier.

À la suite des noms, les procureurs de la Commission d'enquête ont rayé le numéro du dossier de police sur chacune de ces personnes, pour des raisons de sécurité nationale soulevées dans les affidavits du solliciteur général du Canada, M. Francis Fox.

La GRC a classé parmi les sympathisants, qu'elle définit comme étant des abonnés au bulletin de l'APLQ, les noms de René Lévesque, Pierre Marois, Claude Morin et Gérard Godin, tous à l'Assemblée nationale aujourd'hui. Elle a fait de même pour Claude Ryan, Jean-Claude Leclerc et Judith Jasmin, journalistes, Michel Chartrand, Fernand Daoust, Michel Bourdon et Yvon Valcin, syndicalistes, pour Charlotte Boisjoly et Pauline Julien, comédiennes et interprètes, et pour Alfred Rouleau, du mouvement des caisses populaires Desjardins.

La GRC a constitué ce dossier en novembre 1971 et l'a remis à jour à la fin de juillet 1972, deux mois avant "l'opération bricole", et en janvier 1973, trois mois après. Bien que la journaliste Judith Jasmin soit décédée en octobre 1972, le capitaine Bonsent, qui a signé la dernière révision du dossier, n'a pas retiré son nom.

À la FTQ-Construction

Maurice Pouliot élu secrétaire général

par Louis-Gilles Francoeur

M. Maurice Pouliot a été élu hier par une faible majorité de deux voix au poste de secrétaire général de la FTQ-Construction, un organisme qui regroupe plus de 100,000 membres, soit environ 20% de la main-d'oeuvre syndiquée de la

province.

En accédant pour deux ans à cette fonction, dont les pouvoirs ont été augmentés par le congrès de la FTQ-Construction, M. Pouliot succède ainsi à M. Guy Dumoulin, qui avait lui-même remplacé à la direction de cet organisme André Desjardins, contraint à l'époque de démissionner à

cause du retentissement des audiences de la commission Cliche.

Depuis l'accession de M. Pouliot à la direction de la FTQ-Construction, trois des plus importants portefeuilles de cette industrie sont dorénavant contrôlés par des membres de sa famille. En effet, deux frères de M. Pouliot occupent des fonctions importantes au sein de l'Office de la construction du Québec, un organisme gouvernemental chargé de l'application du décret. M. Jean-Pierre Pouliot dirige l'administration de l'OCQ et partant, la trésorerie. Quant à Claude Pouliot, il administre les quelques dizaines de millions du fonds de pension des travailleurs de la construction, qui ne sont pas sous l'autorité de la Caisse de dépôt et de placements.

Ce véritable "coup d'État syndical", comme l'ont qualifié hier plusieurs syndicalistes de la FTQ-Construction à l'issue du congrès de deux jours de cet organisme, s'est produit grâce au concours d'une solide organisation, dirigée habilement par la délégation de la section 144 des plombiers. M. Pouliot est lui-même agent d'affaires de ce syndicat actuellement sous tutelle gouvernementale.

Il a suffi d'un déplacement de dernière minute de quelques voix pour que le scrutin secret entourant cette nomination écarte par un vote de 54 contre 52 le candidat du clan réformiste, M. Jean-Paul Rivard. Ce dernier ayant eu la maladresse, le matin même, de s'élever contre une résolution destinée à rapatrier les cotisations aux unions sans le détour actuel via l'OCQ, plusieurs voix favorables ont changé de camp à la toute dernière minute.

M. Rivard, selon plusieurs délégués, aurait été en outre fort pénalisé par l'appui accordé à son rival par l'important syndicat des journalistes. On sait qu'il y a quelques mois, l'équipe dirigeante de ce syndicat avait battu Roger Perreault, un grand ami d'André Desjardins, en faisant état de sa volonté de couper les ponts avec les moeurs traditionnelles de la construction et avec les figures-clé de cette industrie. L'appui accordé par les journalistes à Maurice Pouliot a donc été rapidement interprété comme une "trahison".

envers l'équipe réformiste, qui semblait depuis un an en voie de couper définitivement les ponts avec le clan Desjardins.

Le poste auquel accède M. Pouliot a par ailleurs été singulièrement renforcé puisque son titulaire est désormais élu, ce qui n'était pas le cas auparavant. Or, le titulaire de cet organisme était auparavant déjà plus fort que les élus, notamment le président, à cause de son contrôle technique et permanent sur les dossiers. La force du directeur, désormais appelé "secrétaire général", tenait surtout au fait qu'il était libéré à plein temps, alors que le président élu ne l'était pas.

On comprend mieux dans ce contexte la force qu'aura le nouveau "secrétaire général" élu à la suite d'amendements aux statuts approuvés hier matin après un long débat. De nombreux syndiqués se sont d'ailleurs opposés hier à cet amendement parce qu'à leur avis, "il y aura dé-

Voir page 6: FTQ-Construction



roulez à bon compte dans une voiture de location du Relais Chevrolet

DIVISION LOCATION
Claude Desjardins
276-2541

MONTE CARLO
\$165⁰⁰

IMPALA
\$160⁰⁰

MALIBU
\$152⁰⁰

CAMARO
\$155⁰⁰

NOVA
\$145⁰⁰

(Taux basés sur 36 mois - Location nette)

Dans les Laurentides sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite

LE RESTAURANT NICKY

GRILLADES
FRUITS DE MER

Sortie 69 de l'autoroute
Réservations: 1-228-2426

LE PROFESSEUR
RUDI SUPEK
de l'Université de Zagreb donne ce soir une conférence publique sous les auspices de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.

Thème "L'autogestion ouvrière en Yougoslavie"

Endroit: Pavillon des sciences sociales
3200 rue Jean Brillant
Amphithéâtre B-2305

Heure: 19 h 30

4^{ème} COLLOQUE AUGUSTIN-FRIGON

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

27 ET 28 OCTOBRE 1977

Ce colloque réunissant quinze éminents conférenciers s'adresse aux ingénieurs, architectes, constructeurs et entrepreneurs et à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes actuels et futurs liés aux matériaux de construction.

Madame Jocelyne Ouellette, Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement au gouvernement du Québec sera le conférencier invité au déjeuner du 28 octobre au Centre communautaire de l'Université de Montréal.

Madame Ouellette parlera de la politique d'achat du gouvernement du Québec.

Les frais d'inscription pour les deux jours sont de \$70.00.

Renseignements
(514) 344-4915

aujourd'hui

À 17 h 30 à l'auditorium Maxwell-Cummings du Musée des Beaux-Arts, troisième conférence sur "Les migrations d'orfèvres au Québec" prononcée par M. Robert Derome, conservateur à la Galerie nationale du Canada.

À 18 h 30 au Centre Bois-de-Boulogne, boul. de l'Acadie, Mme Colette Biche, vice-présidente de la CECM, est l'invitée du Centre communautaire et culturel Bois-de-Boulogne.

À 19 h 30 au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, conférence du professeur Rudi Supék, de l'Université de Zagreb, sur "L'autogestion ouvrière en Yougoslavie".

À 19 h 45 à l'hôtel de ville de Mont-Royal, assemblée publique de l'Association libérale fédérale de Mont-Royal. Orateurs invités: MM. Francis Fox, solliciteur général, et John Ciaccia, député de Mont-Royal à l'Assemblée nationale.

À 20 h à la Maison Chevalier à Québec, assemblée-débat sur "L'Expo-Québec" organisée par l'Association des propriétaires de Québec. Invité: M. Fabien Roy, député de Beaucesud.

À 20 h au Manoir du boulevard Décarie, assemblée de Ralli-Canada. Conférenciers invités: le Dr Edward Champagne, spécialiste en médecine interne à l'hôpital St. Mary's, et Mme Jeanne Tremblay Burley, de la Commission scolaire protestante du Lakeshore.

Clinique de la Croix-Rouge, à Montréal, au Cégep Ahuntsic, rue Saint-Hubert, de 9 h 30 à 16 h.

Vous n'en reviendrez pas!

Montréal-Toronto \$27⁵⁰

Montréal-Ottawa \$9⁶⁵

Montréal-Sainte-Foy (Québec) \$13⁵⁰

aller-retour

Les nouveaux tarifs aller-retour 3 jours du CN.

- Vous ne payez que le tarif Bleu aller simple plus dix pour cent, voyage en voiture coach.
- Tous les jours, à toute heure, mais l'aller ne peut s'effectuer le vendredi ou pendant la période des Fêtes.
- Dans tous les trains, à l'exception du Rapido du matin et du Turbo de l'après-midi, entre Montréal et Toronto.
- Entre toutes les gares du corridor Québec-Windsor.

Pour plus de renseignements, communiquez avec un agent de voyages ou le CN.

VIA Rail Canada

Éditorial

Québec et le défi de l'économie

Pour la deuxième fois en quelques jours, on a entendu hier un ministre du gouvernement Lévesque tenir sur l'économie québécoise des propos qui reposent du caractère plutôt brumeux et théorique des interventions souvent faites sur ce thème par des membres de l'équipe ministérielle depuis le 15 novembre.

Une première intervention avait eu lieu à l'Assemblée nationale vendredi. Elle émanait du premier ministre, M. René Lévesque. Présentant les projets d'urgence mis au point par le gouvernement pour combattre le chômage, M. Lévesque trouvait pour le faire un ton remarquablement dénué de partisanerie à courte vue. Hier devant la Chambre de Commerce de Montréal, c'était au tour de M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, de broser un large tour d'horizon des perspectives économiques et sociales du Québec. Dans ce cas aussi, on a eu droit à des propos contestables certes par plusieurs aspects, mais néanmoins fort dignes par le contenu et la forme de la fonction élevée qu'exerce leur auteur.

Il y aura lieu d'examiner de plus près au cours des prochains jours les solutions mises de l'avant par le gouvernement en réponse à certains problèmes. Il importe toutefois de dégager dès maintenant quelques thèmes de caractère plus général qui paraissent ressortir des interventions de MM. Lévesque et Parizeau.

Dans l'action économique du gouvernement Lévesque, un trait a déplié jusqu'à maintenant à plusieurs: cette action a souvent été entreprise dans l'oubli ou l'ignorance de partenaires importants, sinon parfois dans une attitude de franche hostilité envers certains d'entre eux. Deux exemples suffiront à illustrer cette observation: 1) au Sommet économique de La Malbaie, on avait invité tout ce qui prétend jouer un rôle le moins significatif dans l'économie du Québec. Or, en plus d'inviter pour des raisons propres au gouvernement certains organismes bien mieux connus pour la conformité de leurs vues politiques à celles du gouvernement que pour la qualité de leurs réalisations, on avait systématiquement exclu des organismes très importants, notamment tous les services du gouvernement fédéral qui oeuvrent dans le secteur économique. On observait ainsi ce paradoxe désagréable: maintes firmes multinationales étaient présentes au sommet, mais le gouvernement fédéral en était presque totalement absent, de même que plus d'une grande firme franchement canadienne;

2) la publication du projet de loi 45, de même que la méthode retenue pour assurer son adoption rapide par l'Assemblée nationale, furent une autre source de déception. Le premier ministre venait à peine de convier les principaux agents de l'économie à une concertation seule capable d'assurer le progrès ordonné du Québec. Or, quelques semaines après avoir lancé cette invitation, il faisait publier un projet de loi beaucoup plus conçu pour donner suite à ses engagements électoraux que pour apporter des solutions durables aux problèmes qui l'ont suscité.

N'en déplaise à M. Lévesque et à ses ministres, on pourrait allonger cette liste et y ajouter entre autres le malaise qu'a créé la Loi 101. Mais pour les fins de la discussion, il n'est pas besoin d'autres exemples: tout le monde sait

que les milieux de l'entreprise en particulier ne se sentent pas à l'aise avec le gouvernement Lévesque parce qu'ils ne savent pas où celui-ci entend les conduire.

Après les discours de MM. Lévesque et Parizeau, il reste sans doute encore beaucoup de confusion dans l'air, notamment en raison d'un climat d'incertitude qui durera au moins jusqu'au référendum sur l'indépendance. Le premier ministre et le ministre des Finances ont néanmoins fourni aux agents de l'économie des assurances plus nettes que jamais sur l'importance que le gouvernement attache à leur rôle et sur sa volonté de promouvoir entre eux une concertation efficace.

Dans les deux discours, on aura remarqué entre autres l'absence sans doute voulue de toute mention négative ou agressive à l'endroit du gouvernement fédéral. Les membres du gouvernement n'ont pas ménagé jusqu'à maintenant leurs critiques à l'endroit d'Ottawa; parfois, on eut l'impression qu'ils traitaient le gouvernement fédéral avec plus d'hostilité que s'il se fût agi d'un gouvernement étranger. Or, on observe à cet égard un net changement de ton dans les interventions de MM. Lévesque et Parizeau. Le premier a consacré une bonne page de son exposé de vendredi à l'Assemblée nationale à la collaboration attendue du gouvernement fédéral: pour une rare fois, il l'a fait en des termes constructifs et dépouillés de passion. Le second, évoquant les conversations entre Ottawa et Québec au sujet de la protection que requièrent les secteurs mous de l'industrie québécoise, est allé encore plus loin: "... il est agréable de penser, a dit M. Parizeau, que pour une fois, les deux paliers de gouvernement ont pu s'entendre rapidement et fonctionner dans la même direction. L'opération n'est pas terminée mais au moins elle est bien engagée".

Autre trait important des interventions de MM. Lévesque et Parizeau: elles semblent confirmer que malgré certaines indications qui laissent redouter le contraire, le gouvernement actuel ne semble pas vouloir orienter l'économie du Québec dans une voie doctrinaire ou monolithique.

On doit certes s'interroger au sujet de la validité économique de la nationalisation indirecte de Asbestos Corporation, annoncée vendredi soir par M. Lévesque à Thetford. Des sociétés d'État comme Marine Industries et Sidbec ont déjà englouti des sommes très élevées en provenance du trésor public. Avant de consentir à une nouvelle expérience, on devra au moins s'interroger sérieusement sur les aspects douteux des expériences en cours. Cette réserve étant faite, les propos de MM. Lévesque et Parizeau témoignent d'un souci d'équilibre qu'on ne saurait trop souligner.

Écoutez par exemple ce passage du discours du premier ministre: "Nous avons également besoin d'entrepreneurs capables d'initiative et d'esprit d'organisation, quel que soit le secteur où ils travaillent: entreprises privées, coopératives ou entreprises publiques. Le risque et le succès économiques doivent être reconnus comme étant les moteurs de notre développement et doivent être récompensés en conséquence. Car la justice sociale et l'amélioration du sort de chacun ne peuvent être fondées que sur la prospérité de l'ensemble". On souhaiterait que le gouvernement

mette rigoureusement ces mots en pratique lorsqu'il envisage ou décide d'intervenir dans un secteur donné et qu'au lieu de traiter ceux qui y oeuvrent déjà comme des voleurs ou des étrangers, il prenne au moins soin de les écouter. Mais il suffirait que les paroles du chef du gouvernement soient prises au sérieux par lui-même d'abord et aussi par ses collaborateurs pour que survienne un changement très souhaitable dans le climat actuel, qui est plutôt empreint de méfiance envers le gouvernement chez les entrepreneurs et les responsables du secteur des affaires.

Sur les lèvres de M. Parizeau, on n'est pas moins agréablement étonné d'entendre des propos fort pertinents sur un thème que l'on emploie trop volontiers à toutes les sauces, à défaut de pensée claire et de connaissance réelle des problèmes: la planification. Le programme du PQ fait, on le sait, une place très grande à la planification. Non seulement y aurait-il selon le programme du PQ un Plan global de développement pour tout le Québec, mais de semblables plans devraient aussi se retrouver à l'échelon régional et local et être élaborés suivant des règles fort exigeantes. Ils embrasseraient en outre une somme importante d'activités du secteur privé autant que du secteur public.

Or, écoutons ce que dit à ce sujet M. Parizeau après un an de pouvoir: "Certains voudraient que pour aborder de front le phénomène du chômage endémique, on fasse appel à une sorte de grand plan de développement économique. Pour avoir moi-même longuement participé à ce genre d'exercices au cours des années 1960, j'avoue être devenu entièrement allergique aux plans grandioses. Ils font du bien à l'âme, mais guère à l'économie. Il vaut mieux chercher à résoudre des problèmes évidents à partir de moyens simples. Et je pense que la situation économique actuelle se prête particulièrement bien à ce genre de tentative".

Il fut un temps où l'on réglait tout par le seul recours au thème de la planification. Il n'est pas question aujourd'hui de rejeter cet instrument nécessaire à une saine gestion du domaine public. Mais on respire mieux en apprenant que les cercles gouvernementaux découvrent aussi que la planification est loin d'être la panacée que l'on pensait.

MM. Lévesque et Parizeau glissent trop facilement sur les milliers de départs qu'a subis le Québec depuis un an, sur la chute spectaculaire des investissements privés dans plusieurs secteurs, sur le déclin des permis de construction commerciale et industrielle dans la région de Montréal, sur la situation fragile de nombreux commerces, sur le désarroi qu'on sent dans divers milieux des projets gouvernementaux conçus et annoncés sans consultation préalable avec les intéressés. On discerne néanmoins dans leurs propos une assurance moins grande qu'au temps facile de l'opposition et une volonté de tenir compte davantage de la réalité concrète, dût-elle contredire certaines idées préconçues. On souhaiterait seulement que ces perceptions soient davantage partagées dans plusieurs milieux où le gouvernement trouve une part importante de ses appuis.

Claude RYAN

bloc-notes

Des pouvoirs déjà trop grands

En demandant au législateur québécois des pouvoirs accrus pour réglementer l'affichage et la distribution de circulaires en ce qui regarde le commerce et les industries, la Ville de Montréal ne manque sans doute pas de raisons pratiques ni de motifs vraisemblables. Elle dépasse toutefois largement les bornes quand elle soumet à

l'Assemblée nationale des projets d'amendements à sa charte aussi abusifs que ceux qui ont été acceptés par les conseillers de la majorité et rejetés par les conseillers du RCM.

Faut-il voir dans ces mesures des signes avant-coureurs d'une prochaine attaque contre la libre circulation des idées à Montréal et le prodrome d'une

nouvelle vague de répression politique? Avec ce régime, il ne faut jurer de rien, mais cette fois-ci force est de reconnaître que si menace il y a, elle pèse d'abord sur la publicité commerciale, que même les défenseurs des droits de l'homme veulent contrôler, et non sur les organisations sociales que le régime tient en horreur.

L'URSS de plus en plus engagée

Au moment où, sur le terrain, son armée ne contrôle plus que sept villes en Érythrée, Addis-Abeba est menacé de voir s'atténuer et disparaître les divisions de ses adversaires nationalistes. Or il est généralement admis que, sans les affrontements qui opposaient, notamment dans la recherche du soutien de la communauté internationale, les deux grands fronts de libération, les maquisards auraient déjà infligé une véritable défaite à l'armée du colonel Mengistu. Le régime éthiopien, aux prises depuis de longs mois avec d'innombrables difficultés intérieures et tentant de les régler par le massacre des opposants, est en effet sur la défensive en Érythrée plus encore qu'en Ogaden. S'il peut, à la rigueur, envisager un échec dans cette dernière province, désertique et peu peuplée, il est évident que la perte de l'Érythrée, économiquement plus développée et seul accès à la mer, serait un désastre pour n'importe quel gouvernement.

Le discours qu'il a prononcé vendredi 21 octobre à l'occasion du huitième anniversaire de la prise du pouvoir de l'armée, le général Syaad Barre, chef de l'État somalien, n'a d'ailleurs pas caché que ses relations avec Moscou étaient devenues très mauvaises. Le chef d'État, qui, après l'opération de libération des otages du Boeing de la Lufthansa, fait l'objet d'un concert d'éloges en République fédérale et en Occident, a dénoncé avec vigueur la livraison d'armes soviétiques à l'Éthiopie et l'arrivée de "troupes cubaines" chargées de soutenir l'armée d'Addis-Abeba. Il a estimé que, dans ces conditions, ses relations avec Moscou et La Havane étaient "en grand danger", et a ridiculisé les

"pseudo-slogans socialistes" des "opportunistes éthiopiens".

Le chef de l'État somalien a de plus en plus de peine à dissimuler l'intervention de ses forces régulières dans le pays voisin. En Ogaden, le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) ne pourrait en effet, en comptant sur ses seules forces, avoir remporté des succès militaires qui lui permettent de contrôler la presque totalité de la province. Or l'Éthiopie peut invoquer l'intangibilité des frontières aux yeux de l'O.U.A. pour dénoncer la politique de son voisin.

A cet égard, le Kenya vient de lui apporter un concours précieux. Dans un discours prononcé jeudi, le président Kenyatta a en effet proclamé pour la première fois son inquiétude devant les projets de "Grande Somalie" qui font publier à Mogadiscio des cartes annexant une partie du territoire kenyan.

L'Éthiopie se voit maintenant, à proprement parler, assiégée, et il faudrait sans doute au colonel Mengistu un sérieux accroissement de l'aide reçue de l'extérieur pour pouvoir dresser la situation. À défaut, le régime n'est pas à l'abri de sérieux remous à l'intérieur.

(Le Monde)

Jean-Claude LECLERC

Le conflit au Soleil

Jamais le malaise n'avait atteint un tel paroxysme

par JACQUES DUMAIS

Monsieur Michel Roy,

"Il s'agit de savoir en définitive qui, propriétaire ou du syndicat dirigera la rédaction" du SOLEIL. Vous nous faites beaucoup d'honneur en vous intéressant, enfin, à notre conflit par le biais de ceux, plus récents, survenus à LA PRESSE et au MONTREAL-MATIN. Mais que nous vaut ce jugement de valeur un peu court et déjà tonitrueux, tel un beau slogan qui porte, par notre rédacteur en chef, M. Claude Beauchamp?

Je ne crois pas, bétion que je suis, que le Syndicat des journalistes de Québec ait la moindre velléité de diriger la rédaction du SOLEIL et qu'il fasse grève de ce but depuis deux mois. Si tel était le cas, notre syndicat prendrait la route de l'exil! Il y a quelques années, en effet, les journalistes syndiqués avaient massivement rejeté la "cogestion" dans la boîte parce qu'ils jugeaient irrégulier qu'une élite syndicale s'érige en préfet patronal. Comment pourrions-nous, aujourd'hui, réclamer l'"autogestion" pure et simple?

La propagande patronale a même "dépoussiéré" l'idée de la "Coop-Soleil" de 1973, pour actualiser ce prétendu désir d'"autogestion" des journalistes. Au vrai, cette coopérative visait plutôt à contrer l'achat du SOLEIL par un groupe concentrationnaire de Montréal, à donner au public de Québec et de l'Est du Québec un droit de regard sur l'administration de son journal. Malgré un impact publicitaire qui coïncidait avec la mode des premières coopératives de télévision au Québec, le coopératisme n'a jamais créé l'effet mobilisateur attendu de la part des journalistes du SOLEIL.

Lorsque le groupe Unimédia, de M. Jacques Francoeur, s'appropriait le journal et mit à la tête de sa rédaction une "vedette" dite syndicale et professionnelle de LA PRESSE, M. Beauchamp, les journalistes du SOLEIL ont généralement donné sa chance au cœur. Nous en avions assez des querelles idéologiques et des longues périodes d'incertitude touchant la gestion du journal. Nous voulions travailler, donner au public toute l'information qu'il était en droit d'attendre de nous.

M. Beauchamp et son directeur de l'information, M. Claude Masson, lui aussi venu de LA PRESSE, ont réalisé, selon moi, des choses fort positives quant à la facture et à la diversification du journal. Mais, parallèlement, ils ont instauré le journalisme facile et la mesquinerie industrielle. L'initiative, la disponibilité, le dépassement ont fait place, pendant leur règne éphémère, au fonctionnarisme insouciant et à la discrimination subtile. Les journalistes aiment leur métier, veulent plus que jamais l'exercer à fond, mais pas dans le contexte méprisant où des scribes, depuis cinq, dix, vingt ans au SOLEIL, doivent s'incliner bien bas devant un valet de service, un "p'tit ami" du maître ou un "grand nom" repêché ailleurs. Ce n'est pas

être "chauvin" que de vouloir affirmer les compétences nombreuses qui crouillent au SOLEIL parce que la direction se méfie des inconnus, des dissidents ou des "durs" syndicalistes...

Depuis trois ans, nous vivons avec une direction autocratique non éclairée. Faisant fi du contrat collectif signé par les deux parties, en 1974, la direction de la rédaction tentait, illico, de négocier des "rabais" à l'amiable avec la plupart des 108 journalistes. Si ce marchandage avortait, on laissait choir le récalcitrant et ses textes et ses idées et son enthousiasme au travail... Car on avait enfin découvert un autre "ennemi".

Le journalisme-spectacle, plus rentable et économique, vend à la une du SOLEIL, du sang, de la violence, des monstres sacrés ou imaginaires. On a mis la hache dans l'information étrangère non vendable, tué des secteurs de pointe naguère fort bien "couverts" comme l'environnement et les communications, voulu abaisser au rang d'"Echos-Vedettes" la section des arts. On a négligé totalement le journalisme d'enquête d'intérêt local. Le potinage a acquis toutes ses lettres de noblesse. Encore trois ans dans cette voie et LE SOLEIL, un monopole respecté dans l'Est du Québec, deviendra un gros JOURNAL DE MONTREAL qui se "fourra" encore éperdument des réprimandes pro forma du Conseil de presse du Québec...

Je suis à l'emploi du SOLEIL depuis 1964. À titre de cadre ou de syndiqué, j'ai connu maints débrayages sporadiques et de multiples directions rédactionnelles. Mais jamais, à ma connaissance, le malaise au SOLEIL n'a atteint un tel paroxysme!

Une longue grève eût été impossible, avant 1974, parce que la direction de la rédaction était généralement le lot de professionnels de l'information et non des vendeurs de papier-journal. De plus, les scissions syndicales pullulaient. Or, en un temps record, l'administration Beauchamp-Masson a cimenté l'unité syndicale. C'est ce qui se passe quand, paradoxe incroyable, l'intégrité la plus élémentaire dans l'information ne semble préoccuper que les "méchants" syndiqués. Un marketing douteux allié au mépris de la base, voilà, selon toute apparence, l'éthique exemplaire qui nous vient d'en haut depuis 3 ans.

Non, monsieur Roy, nous ne réclamons pas le POUVOIR dans la salle de rédaction. Nous sommes trop vieux pour exiger la Lune et beaucoup trop moutons pour entreprendre une guerre de cent ans. Nous voulons simplement des mécanismes qui, pour nous et le public, obligerait la direction actuelle à se doter d'une morale, à écouter, à consulter et à décider elle-même avec un minimum de décence et de sens commun. Si la direction du SOLEIL continue de "farfinner" là-dessus, en charriant des sottises usées, vous aurez raison de qualifier notre conflit de "p'tite usure".

lettres au DEVOIR

L'intervention de Mgr Hubert à Rome

Les différentes approches du courant humaniste en psychologie diffèrent sensiblement entre elles par leurs pratiques thérapeutiques. À première vue du moins, il y a beaucoup de différence entre l'entrevue rogérienne permissive et acceptante, les crises, messages ou exercices de détente d'un groupe de bio-énergie, et les confrontations et les frustrations créatrices d'un atelier de gestalt. Mais ces approches fonctionnent toutes à partir de postulats identiques qui sont en train de s'intégrer au "fonds commun" de la psychologie. Ce phénomène ressemble beaucoup à la façon dont les acquis de la psychanalyse sont venus il y a quelques décennies à appartenir à tout le monde, c'est-à-dire à être considérés comme des outils conceptuels reconnus et utilisés par tous les psychologues et autres spécialistes de l'étude du comportement humain.

Au cœur de ces postulats de la psychologie humaniste actuelle, il y a une foi profonde en la "sagesse organique", c'est-à-dire dans

la capacité de la personne humaine de trouver par elle-même les comportements qui sont vrais, adaptés et féconds pour elle et pour son entourage.

Cette "foi" a porté un coup probablement fatal à une approche morale ou didactique qui entreprenait de régler les comportements des individus à partir des normes ou de contenus de connaissance objectifs et prédéterminés.

Il est facile de soupçonner les bouleversements que ces changements de perspective devaient entraîner pour la catéchèse souvent implicitement conçue comme la transmission de contenus didactiques et normatifs tous par intrinsèque reliés à l'expérience de la foi.

C'est dans ce contexte que l'intervention de Mgr Hubert apparaît à la fois pertinente et courageuse. Elle identifie en effet très clairement le tournant crucial auquel se trouve confrontée la catéchèse, ou plus précisément en-

core, l'éducation permanente de la foi. Selon les termes mêmes de Mgr Hubert, l'homme d'aujourd'hui est en train de "changer profondément sous nos yeux", de se découvrir "libre et responsable" de son destin, de penser son évolution personnelle en termes de "mise en oeuvre de ses dynamismes propres plutôt que par le recours à des sources extrinsèques".

Voilà une optique qui assume en profondeur les acquis de la psychologie actuelle, et qui pousse même l'accueil de cette science jusqu'à interpréter avec elle comme des "aliénations" les "nombreux obstacles empêchant encore la généralisation de ces comportements".

Ce changement radical de perspectives entraîne des réajustements correspondants dans les rôles des catéchètes. Car la foi n'est plus d'abord un message qu'il faut transmettre, mais une "adhésion libre" à une personne, et elle croit "par mode de développement interne ou organique plutôt que par recours à des apports extérieurs".

Dès lors, le catéchète quitte le rang des professeurs pour joindre ceux des pasteurs au sens fort. Ceux-ci accompagnent et facilitent la croissance par "un rôle d'accueil et d'écoute, d'invitation, d'interpellation et de stimulation".

L'intervention de Mgr Hubert convie à des ruptures inévitables avec un modèle didactique et normatif, pour prendre acte des intuitions les plus sûres et les plus fécondes de la psychologie actuelle. Il convenait de le souligner.

Jean-Luc HETU
Anjou, le 20 octobre 1977

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

Qu'est-ce que la sécurité nationale?

M. Francis Fox, Solliciteur général du Canada.

Je prends quelques minutes de mon temps sans savoir si cette lettre sera publiée. Mais mon indignation est telle, que je ne peux me retenir et vous demande s'il existe une justice dans ce pays que vous administrez. Comment voulez-vous que l'on puisse avoir confiance dans votre gouvernement, si le fédéral interdit la publication de documents qui pourraient éclaircir la commission d'enquête sur la perquisition à l'Agence de Presse libre à Montréal en 1972? De quoi avez-vous peur? Que l'on découvre autre chose que l'on ne connaît pas encore? Une sorte de "Québécoise connection". Sous le prétexte de la sécurité nationale, vous interdisez à la publication des documents de certains corps policiers et de la G.R.C. Ne croyez-vous pas que perdre la confiance des Québécois (très en vogue par les temps qui

cours) en est une aussi? Quand vous parlez de sécurité nationale craignez-vous qu'en découvrant la vérité sur la C.I.A. (G.R.C.) canadienne (nous connaissons tous les problèmes de la C.I.A. et la politique au U.S.A.) que le Québec en vienne à la conclusion que la séparation est peut-être plus sécuritaire?

Vous connaissez très bien le climat qui existe au Québec et si le fédéral ne se montre pas plus coopératif, cette enquête à l'allure "bidon", pour nous endormir, pourrait se traduire pour un Québécois comme un affront à notre justice. Il pourrait se demander, c'est quoi la sécurité nationale? Je ne suis pas assez dupe pour croire que mon opinion puisse vous toucher, mais j'espère que d'autres réagiront.

Michel CHEVALIER
étudiant de Cégep
Rivière-du-Loup, le 14 octobre 1977.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$55 par année; six mois: \$30. A l'étranger: \$60 par année; six mois: \$33; trois mois: \$21. Editions du samedi: \$15 par année. Edition hebdomadaire, livrée à domicile par abonnement: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste abonnée sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Jacques Parizeau devant la Chambre de Commerce de Montréal

"Un pays où on ne remet pas constamment en cause les équilibres des groupes risque de finir mal"

Depuis une dizaine de mois, il a fallu réduire assez nettement les projections de croissance de l'économie canadienne. Alors, on envisageait un rythme d'expansion annuel de 3,5% environ. Il apparaît maintenant que la croissance réelle ne dépassera pas 2,5%, si même elle atteint ce niveau. Dans ces conditions, le chômage est plus élevé que prévu. Ce qui est vrai pour le Canada, l'est aussi pour le Québec. On voudrait, depuis quelques mois, considérer que la situation au Québec est anormalement sombre. Elle l'est évidemment, si on la compare, disons, à des années de prospérité. Elle ne l'est pas si on la compare à d'autres années de récession. C'est ainsi qu'on a voulu voir dans le fait que le taux de chômage au Québec dépasse de deux points la moyenne canadienne, cette année, un effet significatif de l'arrivée au pouvoir, d'un nouveau gouvernement. L'argument est enfantin. On a vu des écarts exactement de même ordre, depuis deux décennies, en 1960 et 1961 d'abord, puis en 1969 et 1970. C'est-à-dire au cours des deux récessions sérieuses qui ont marqué cette période.

C'est une règle bien connue qu'en période de fléchissement de la croissance économique, le chômage au Québec augmente plus rapidement que la moyenne canadienne, le phénomène est désolant, mais il est régulier.

Si bien que plutôt que de se lamenter, il vaut mieux chercher à corriger, avec les moyens dont on dispose, cette sorte de fatalité qui depuis la deuxième guerre mondiale ne permet au Québécois de se consoler qu'en feuilletant les séries de taux de chômage des provinces maritimes.

Certains voudraient que pour aborder de front le phénomène de ce chômage endémique, on fasse appel à une sorte de grand plan de développement économique. Pour avoir moi-même longuement participé à ce genre d'exercice au cours des années 1960, j'avouerai être devenu particulièrement allergique aux plans grandioses. Ils font du bien à l'âme, mais guère à l'économie. Il vaut mieux chercher à résoudre des problèmes évidents à partir de moyens simples. Et je pense que la situation économique actuelle se prête particulièrement bien à ce genre de tentative.

Les secteurs "mous" de l'industrie québécoise

Dans l'ordre de l'évident, la situation de l'emploi dans les secteurs traditionnels de l'industrie québécoise est bien connue. Le textile, le vêtement, la chaussure et le meuble, embauchent à peu près le quart de tous les ouvriers d'usine. Mais, au cours des derniers douze ou quinze mois, environ 60% de tous les emplois perdus par l'industrie manufacturière viennent de ces quatre secteurs. À cause de l'incertitude quant à la date du référendum? C'est peu probable et même tout à fait improbable. En fait, nous avons perdu au-delà de vingt-mille emplois dans ces secteurs, en raison d'une avalanche d'importations.

La cure évidente pour ce genre de situation est de se servir des clauses de sauvegarde dont le gouvernement fédéral dispose pour accroître la protection par le truchement de quotas. Mais le gouvernement fédéral est placé dans une situation politique difficile. Les industriels dont je viens de parler sont traditionnellement groupés surtout au Québec. Elles sont périodiquement en butte à une féroce concurrence étrangère. Abuser des quotas ne règle rien pour l'avenir, n'est pas accepté dans l'ouest du Canada, et ne sert que de palliatif. Il ne faut donc pas s'étonner que, de temps à autre, quand la situation devient insupportable, le gouverne-

ment fédéral mette en place quelques barrières, puis très vite les retire dès que la pression est tombée, en attendant la prochaine crise. C'est bien ainsi d'ailleurs que le scénario avait été repris cette année. Des barrières avaient été levées mais pour un an seulement. Ce que le gouvernement de Québec, après de nombreuses consultations avec l'industrie, a proposé au gouvernement fédéral est d'un autre ordre et procède d'une constatation élémentaire, à savoir qu'aucun homme d'affaires, aucune institution financière ne vont être particulièrement intéressés à entreprendre ou à financer un effort important d'investissement ou de réorganisation, à l'abri d'une barrière temporaire d'un an. Nous avons donc suggéré au gouvernement fédéral qu'il accepte d'imposer pour une période plus longue, par exemple, quatre ans, un système solide de protection. Pendant ce temps, les gouvernements et les entreprises prépareront et mettront en branle un programme destiné à améliorer la productivité et la capacité concurrentielle des secteurs traditionnels. L'objectif n'est pas, bien sûr, d'être concurrentiel avec Taiwan: cela ne sera jamais possible, mais au moins de pouvoir l'être avec l'industrie américaine et celle de l'Europe de l'Ouest. Une fois la période de protection exceptionnelle terminée, tant pis pour les canards boiteux.

Il y a plus de 125,000 ouvriers du Québec qui travaillent dans les secteurs traditionnels. La crise actuelle est donc susceptible de provoquer une sorte de drame majeur, bien plus sérieux que n'importe quoi qui a pu être agité à des fins politiques depuis onze mois.

La déclaration jeudi dernier des ministres Chrétien et Horner est un premier pas majeur dans la voie de l'acceptation de la formule proposée par Québec. Je crois que c'est la voie du bon sens, et il est agréable de penser que pour une fois, les deux paliers de gouvernement ont pu s'entendre rapidement et fonctionner dans la même direction. L'opération n'est pas terminée, mais au moins elle est bien engagée.

L'amiante, le logement et les PME

Une autre opération en cours a trait à l'amiante. On en parlait depuis au moins deux générations. La formule était assez saugrenue d'être à la fois le principal centre mondial de production de fibres d'amiante et d'assister à peu près partout dans le monde, sauf au Québec, à la construction d'usines de transformation.

Après plusieurs mois de travail, le programme suivant a été mis au point. L'objectif consiste à vouloir transformer jusqu'à 20% de la fibre extraite, au lieu de moins de 3% comme c'est le cas actuellement. Jusqu'à 10%, l'opération devrait être assez facile; au-delà les progrès risquent d'être plus lents. Des milliers d'emplois sont en cause.

Pour atteindre l'objectif, il faut une base. C'est Asbestos Corporation qui a été choisie à cette fin. La principale raison du choix est que cette compagnie, n'ayant pas d'usines de transformation à l'étranger pourra, sans réorganisation majeure et sans déchirement, participer rapidement à l'implantation de la fabrication au Québec.

Les autres compagnies devront en arriver à des ententes avec le gouvernement quant à la mise en place d'usines de transformation. La pression exercée sur elles par les activités d'Asbestos Corporation devrait les inciter fortement à bouger.

Il n'y a rien de particulièrement dogmatique dans ce projet; c'est l'aboutissement d'une situation qui avait trop duré et qui heurtait le sens commun.

Les deux exemples que je viens de don-

ner illustrent, je pense, mieux que toute longue explication abstraite, le genre de politique économique que le gouvernement entend suivre. On ne va pas chercher à régler des problèmes qui n'existent pas. Mais on procédera aux changements qui semblent les plus clairs et les plus porteurs de conséquences profondes pour l'avenir.

Je pourrais citer d'autres exemples. La vétusté des logements dans les zones urbaines du Québec est remarquable. En outre, nous entrons dans une phase où le nombre de ménages s'accroît rapidement, comme conséquence du très haut taux de natalité que nous avons connu au cours des années 1950. Enfin, le nombre des personnes âgées augmente de même, et la demande de logements pour ce genre de clientèle dépasse largement les disponibilités.

Il faut donc construire et rénover. Sur une grande échelle et pendant plusieurs années. Le départ a été lent. On devait réorganiser la Société d'Habitation du Québec et déterminer les programmes de construction, plusieurs des anciens programmes comportant des coûts tout-à-fait inacceptables. Cette étape est maintenant franchie, et depuis six semaines les appels d'offres sont nombreux. D'ici six ou huit mois, les progrès devraient être très appréciables.

Dans un autre ordre d'idées, il saute aux yeux que les problèmes de financement et la petite et de la moyenne entreprise n'ont pas encore été correctement résolus. Il faut faire dans ce domaine, un effort (d'ailleurs déjà commencé depuis les projets annoncés la semaine dernière), d'autant plus grand que les PME manifestent depuis quelques années au Québec une vitalité surprenante.

Je m'arrête à ces quelques exemples. Je m'en suis servi pour essayer de faire comprendre le sens des politiques engagées. Il faut évidemment ajouter à cela ces programmes de travaux que tous les gouvernements utilisent en période de haut chômage pour remettre des gens au travail. À cet égard, nous essayons d'éviter autant qu'il est possible de lancer des projets du genre initiatives locales où l'on monte des organismes, on fait apparaître des besoins, on commence à assurer des services, et on laisse tout tomber au bout d'un an. La leçon des quelques dernières années, à cet égard, a été comprise.

Les politiques sociales

Dans bien des milieux d'affaires, il s'en faut, cependant de beaucoup pour que des projets comme ceux que je viens d'esquisser soient crédibles. Ou plutôt, on soutient que les gestes posés par le nouveau gouvernement dans le domaine social compromettent de toutes façons l'expansion de l'économie. Le gouvernement, tiraillé entre ses priorités économiques et ses priorités sociales aurait, en somme, beaucoup de difficultés à atteindre une élémentaire cohérence. Cette thèse revient souvent, par exemple, au sujet du niveau du salaire minimum et du bill 45.

Regardons cela d'un peu plus près. Lorsque le nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir, le salaire minimum était à \$2,87. On le porta à \$3,00, ce qui couvrait à peine l'augmentation du coût de la vie. Ce fut un déferlement d'indignation. Tout ce qui s'est dit, tout ce qui s'est passé depuis, donne raison aux commerçants qui savent depuis longtemps qu'un produit annoncé à \$9,95 coûte beaucoup, beaucoup moins cher qu'un produit à \$10,00.

Quant à l'indexation qui a été proposée, tous ceux qui sont dans les affaires depuis quelques années devraient se souvenir qu'en 1965, le salaire minimum était à \$0,64 et que les ajustements périodiques qui y ont été apportés ont dépassé largement ce qu'à peu près toutes les formules d'indexation auraient pu produire. Personnellement, je ne crois pas le niveau du salaire minimum trop élevé, même s'il est plus bas ailleurs au Canada. Mais ceux qui croient qu'il l'est ne devraient pas remettre en cause les politiques sociales du Parti québécois, mais plutôt cette vaste conspiration de tous les hommes politiques depuis Jean Lesage pour assurer un niveau de vie élémentaire aux centaines de milliers de travailleurs qui n'ont que les gouvernements pour les protéger.

La question du bill 45 est différente. Nous avons assisté au Québec depuis quelques années à des affrontements majeurs, marqués parfois par des résistances farouches à l'égard de principes acceptés ailleurs depuis fort longtemps et, dans certains secteurs, par un net recul de ce qu'à défaut d'un meilleur terme, on appelle la démocratie syndicale. Il faut rééquilibrer tout cela. En sachant que ce

sera long et compliqué, que les intentions du gouvernement seront suspectées, et que les symboles seront souvent des obstacles. Mais il faut essayer. Le Québec tout entier aspire à une certaine paix sociale. Et il faudra beaucoup de discussions et de tentatives, d'échecs et de réussites pour aboutir. On ne peut plus, en tout cas, jouer à l'autruche. La formule Rand, l'embauche de scabs, la façon dont certains votes de grève sont tenus, posent des problèmes et des problèmes sérieux. On ne peut pas indéfiniment regarder ailleurs.

Il est certain qu'il y a et qu'il y aura toujours des tensions entre les objectifs économiques et sociaux du gouvernement. Un gouvernement qui n'éprouve pas ces tensions n'a pas de conscience et un pays où on ne remet pas constamment en cause les équilibres des groupes risque de finir mal. De toute façon, il y aura toujours une droite et toujours une gauche. Et les progrès aussi bien économiques que sociaux viennent de l'alternance.

Il n'en reste pas moins que ce genre de tension finit toujours par avoir un effet sur la façon dont les budgets sont établis. Si on essaie de satisfaire trop de besoins à la fois, les déficits explosent. Or il faut bien reconnaître que la marge de manœuvre au Québec n'est pas très forte. Elle l'est encore moins si l'on tient compte du fait que le poids de la fiscalité provinciale et municipale est anormalement lourd relativement à celui qu'on observe dans toutes les autres provinces.

Le dilemme du prochain budget

Il fut un temps où on acceptait sans rechigner des augmentations d'impôt en échange de services complets d'enseignement, de services de santé gratuits, ou de subventions en tous genres. Cette époque-là est révolue. Le salaire moyen qui voit son fils voyager en Europe à peu de frais, le père de son voisin logé à la moderne dans un H.L.M., l'infirmière d'à côté filer aux Antilles pour un mois avec sa banque de congés de maladie, et le fis de son ami avoir à la fois une auto et le bien-être social, commence à en avoir ras le bol. Il aimerait bien lui aussi passer à la caisse. Et cela veut dire deux choses. Ou bien qu'on baisse ses dépenses pour de nouveaux programmes ou bien qu'on baisse des impôts.

C'est le dilemme posé par le prochain budget. Non pas que les choix puissent avoir des résultats très spectaculaires, la marge de manœuvre, encore une fois, ne le permettant pas. Mais il faut décider quelle voie on va adopter.

J'accorde en tout cas bien plus d'importance à ce choix, qu'à l'affectation de nouvelles ressources importantes à la réduction des impôts et taxes payées par les compagnies. On n'a pas, je pense, accordé suffisamment d'importance au fait que cette année, les initiatives du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec auront abaissé de 140 millions de dollars les impôts payés par les entreprises au Québec, et que l'an prochain ces mesures auront un effet combiné de 175 millions de dollars. C'est beaucoup et c'est même, dans le contexte, un peu gênant. Dans la mesure où le taux de change reste bas pendant quelque temps, et où les autres mesures dont j'ai parlé au début de cette conférence commencent à avoir de l'effet, de nouvelles réductions d'impôt me semblent, sauf cas spécial, assez peu justifiables et de toute façon, pas très efficaces dans l'avenir immédiat.

Le discours de New-York

Jusqu'ici, je n'ai pas l'impression d'avoir commis de véritable impair. Même si certaines opinions peuvent paraître osées, légèrement à gauche, et vaguement hétérodoxes, dans l'ensemble mes remarques peuvent être interprétées comme reflétant un souci de saine gestion avec une ouverture sociale regrettable sans doute, mais vénielle.

Le programme d'emprunt du gouvernement et de l'Hydro-Québec pour 1977-78 est, à toutes fins pratiques, terminé, sauf pour les sommes nécessaires à l'acquisition d'Asbestos Corporation. N'ayant pas, pour le moment besoin d'argent, le Québec s'en fait offrir de partout. C'est normal. Et sans grande signification. Le financement des travaux des trois prochaines années à la Baie James va être autrement difficile. Non pas à cause de l'option politique mais parce que de tels montants d'argent ne se ramassent pas sous les cailloux.

Il faut donc se garder des réserves. Et l'une de ces réserves est évidemment l'épargne nationale. Beaucoup de Québécois

demandent pourquoi on ne fait pas davantage appel à eux pour financer leur gouvernement et ses entreprises. La réponse est simple. On les garde en réserve. Que l'on aime ou que l'on n'aime pas le projet de la Baie James, une chose est certaine, le point de non-retour est franchi et il faut réaliser le projet. Il faut maintenant qu'il aboutisse et il faut qu'il soit financé.

Des glissements déplorables

Il n'en reste pas moins que parallèlement à ces efforts sérieux, rationnels je pense, et finalement fructueux d'assainir les finances et d'assurer la poursuite des objectifs que nous avions, on a assisté à un déferlement d'attaques en tous genres, d'accusations, au mieux de mises en garde. Je dois dire tout de suite, que de telles réactions me paraissent tout-à-fait normales. Un fédéraliste a, cela va de soi, le droit à ses convictions et plus elles sont affirmées, plus il démontre que la démocratie n'est pas un vain mot mais, finalement, l'assise profonde de toute société respirable. J'ai moi-même avec le Premier ministre du Canada, toute espèce d'affinités et de concordances. Je ne m'entends pas avec lui que sur deux questions d'égale importance: d'une part l'usage public de certains mots du vocabulaire scatologique et, d'autre part, l'emplacement de la capitale nationale. Cela vaut d'être discuté.

Il n'en reste pas moins que tous égards ayant été apportés aux règles normales de ce que doit être un débat aussi important que le débat constitutionnel actuel, deux aspects des discussions me paraissent particulièrement malsains.

Le premier de ces aspects a trait à la tendance humaine, compréhensible, mais combien déplorable de dire n'importe quoi en pensant que plus c'est gros, plus c'est susceptible d'avoir de l'effet. Je n'imagine pas que le parti auquel j'appartiens soit blanc comme neige à cet égard, mais on mettra sur le compte d'une normale faiblesse que j'aie cherché mes exemples chez des adversaires. J'ai eu l'occasion récemment d'avoir à corriger quelques affirmations sur le chômage au Québec qui me semblaient aller plus loin que ce que, comme professeur vieillissant et donc ramolli, j'aurais accepté même des pires cancras de mes classes.

La peur

C'est, cependant, un second aspect, ou devrais-je dire un second danger du débat actuel qui me paraît le plus intéressant et le plus sérieux. Collectivement, nous avons vécu longtemps dans la crainte des catastrophes de ce que nos initiatives comme québécois francophones pour-

■ Conférencier invité hier midi devant la Chambre de Commerce de Montréal, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a brossé devant ses auditeurs un vaste tableau des orientations et des intentions du gouvernement dont il fait partie. On pourra lire ci-dessous, le texte presque intégral de ce discours qui constitue la plus importante intervention publique de M. Parizeau au Québec, en dehors de ses discours dans l'enceinte parlementaire, depuis l'avènement au pouvoir du Parti québécois.

raient apporter à notre existence. Je me souviendrai, j'imagine, toute ma vie, d'un placard publicitaire du gouvernement du Québec et que j'avais vu tout jeune, encore presque un enfant "Invest in the Province of Quebec Where Labour is Cheap and Docile". Ce genre d'attitude, j'ai eu l'occasion de la rencontrer à chaque tournant important de la société québécoise depuis 20 ans. La S.G.F. était communiste. Elle décourageait l'investissement. La caisse de dépôt provoquerait la hargne et la crogne des marchés financiers. Noranda n'aurait pas Soquem. Et Stelco n'aurait pas Sibec.

Depuis des années, on nous répète que

Voir page 6: Parizeau

POUR L'EUROPE

Louez votre
Renault

Simca

Citroen

ACHAT - RACHAT
chez le spécialiste de la location

BILLETS AVION

toutes destinations

S.E.T.A

Tél.: 861-0200/3906

Pernis 13868252-0280

QUÉBEC
Aujourd'hui
rapide

Conférence
annuelle

Hôtel Le Reine Elizabeth

31 octobre et 1er novembre 1977

Au Programme

Lundi 31 octobre 1977
18.30 hrs

M. Pierre-Marc Johnson
Ministre du Travail et de
la Main-d'Oeuvre

Mardi 1er novembre 1977
18.30 hrs

Monsieur Le Juge Robert Sauvé
Président de la Commission
des Accidents du Travail

LES SUJETS DÉCRITS CI-DESSOUS SERONT
DISCUTÉS LORS DE CETTE CONFÉRENCE:

Lundi

— Participez en '78
— Maux de dos dans l'industrie
— Programme de prévention des accidents
— L'hygiène alimentaire dans les supermarchés
— Enquête - Accident
— Médecine préventive
— Les chariots à fourche

Mardi

— Maladies industrielles
— Conservation de l'énergie
— Contrôle des pertes
— Le rôle de l'infirmière dans l'industrie
— Sécurité hors le travail
— Psycho-pathologie industrielle
— Prévention des incendies
— L'environnement industriel

Pour plus d'information veuillez
contacter l'Association de
Prévention des Accidents
Industriels de Québec -
50 Place Crémazie Suite 812,
Montréal.

389-9295

1-800-361-4151



placements en

OBLIGATIONS

avec rendement

défiant toute concurrence

1 an } 8 1/2%

2 ans } 9%

3 ans } 9 1/4%

4 ans } 9 1/4%

5 ans } 9 1/2%

6 ans } 9 1/2%

7 ans } 9 3/4%

8 ans } 9 3/4%

9 ans } 10%

10 ans } 10%

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous

Montréal	879-2222	St-Hyacinthe	774-5354
Ottawa	232-9681	Victoriaville	758-3131
Sherbrooke	569-5583	Joliette	759-0160
Trois-Rivières	379-0000	Rivière du Loup	862-9341
Moncton	855-9926	St-Jean	348-4720
Rouyn-Noranda	762-4347	Valleyfield	371-0368
Québec	529-1771	Granby	372-3177
Chicoutimi	549-8888	Bedford	248-2531

Vient de paraître

LA STRUCTURE
PERFORMATIVE
DU LANGAGE
JURIDIQUE

Georges-A. LEGAULT
professeur de philosophie au Collège Bois de Boulogne

528 pages, \$19.50

un modèle d'intelligibilité du langage juridique appliqué
à différentes sphères du droit



LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. A
Montréal, Qué. Canada H3C 3J7
Tél.: 545-5271/5325

Le conseil du PLQ à Jonquière

Les dirigeants libéraux ont du pain sur la planche pour la fin de semaine. Le conseil de direction de Jonquière adoptera le programme définitif du congrès d'orientation qui se tiendra les 18, 19 et 20 novembre à l'hôtel Bonaventure de Montréal. Au départ, le congrès d'orientation devait durer cinq jours mais le conseil général de Sherbrooke, jugeant cette proposition excessive, a demandé à la commission politique de réduire le programme à trois jours. Plusieurs des personnes-ressources qui ont accepté de participer aux ateliers de travail sont considérées comme des aspirants à la succession de M. Robert Bourassa. Le congrès d'orientation permettra aux militants libéraux de se faire un premier jugement sur la valeur des présomés candidats à la direction du parti et dans ce sens se présente comme les préliminaires du congrès de leadership. Certains membres du conseil de direction entendent d'ailleurs réclamer des règlements pour éviter que le congrès d'orientation prenne l'allure d'une foire publicitaire et soit noyé dans la campagne au leadership.

Dans un second temps, les dirigeants libéraux étudieront la manière de préparer les prochaines campagnes de financement du parti et le budget de fonctionnement du prochain exercice en fonction de la loi numéro 2 du gouvernement Lévesque régissant le financement des partis politiques.

En vertu de cette loi, seul un électeur peut verser une contribution et il doit le faire lui-même et à même ses pro-

Pierre O'Neill



pres biens. Jadis, le financement du Parti libéral reposait pour une bonne part sur les contributions financières des compagnies.

L'ordre du jour du conseil de direction prévoit en outre l'étude d'un plan d'action visant à neutraliser l'offensive du Parti québécois dans la campagne référendaire. Le conseil recevra enfin les bulletins de présentation des candidats à présidence du parti: M. Guy Morin, ex-président de la région de Québec Me Larry Wilson, un avocat d'Outremont, et M. Paul Phaneuf, ex-ministre au sein du gouvernement Bourassa et candidat défait aux élections du 15 novembre 1976.

Un autre caucus créditiste tumultueux — Les créditistes fédéraux demeurent fondamentalement divisés sur la question constitutionnelle. À cet égard, le congrès que l'aile québécoise du Crédit social a tenu en fin de semaine à Drummondville n'a rien réglé. Ces discussions n'ont fait que retarder l'affrontement décisif entre ultra-nationalistes et tenants du statu quo. Aujourd'hui à Ottawa, les députés créditistes tiennent un caucus qui permettra au député de Richmond, Léonel Beaudoin, de croiser le fer à nouveau avec son collègue à René Matte du comté de Champlain. Les préparatifs et les conclusions du congrès ont intrigué M. Beaudoin, conscient que les jeunes fonctionnaires du parti, chargés d'organiser le congrès et de rédiger la documentation d'appui, ont orienté les discussions de manière à favoriser les velléités souverainistes du député René Matte. En suscitant la reprise au débat au caucus d'aujourd'hui, M. Beaudoin pourrait bien parvenir à convaincre les fédéralis-

tes orthodoxes qu'ils se sont fait "avoir". La position constitutionnelle adoptée à Drummondville propose des négociations inter-provinciales d'où le fédéral serait complètement exclu et dont les résultats seraient soumis à un référendum dans chacune des dix provinces. Le congrès a reconnu en outre le droit des provinces à l'autodétermination. Cette formule ouvre la porte aux velléités souverainistes de M. Matte et lui déblaie le terrain en vue de sa candidature au leadership.

Exit: Boulanger et Cyr — Le Parti libéral du Canada poursuit le programme de renouvellement de son personnel politique. La direction du parti entend libérer, de gré ou de force, une vingtaine de sièges à la Chambre des communes pour faire places à des éléments plus jeunes et intellectuellement mieux équipés pour la fonction de députés et l'action parlementaire. Au nombre de ceux qui ne seront plus reconnus comme candidats officiels aux prochaines élections générales, on connaît déjà les noms de MM. Gérard Loiseau (ancien Saint-Henri); Jacques Trudel (Bourassa) et Albert Béchar (Bonaventure). Les noms de deux autres députés sont venus depuis s'ajouter à la liste des comtés que le Parti libéral entend libérer et pour lesquels d'ailleurs il a déjà entrepris de recruter des candidats: MM. Prosper Boulanger (Mercier) et Alexandre Cyr (Gaspé). Dans le cas du comté de Hochelaga, la situation apparaît singulièrement plus complexe: l'ex-député provincial de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, se propose d'affronter le transfuge conservateur, Jacques Lavoie, lors de la convention pour le choix officiel du candidat du comté. Et tout permet de croire qu'il y parviendra.

La place du Québec au sein du PC — Dès son élection à la direction du Parti conservateur, M. Joe Clark avait déclaré qu'il ne pouvait ni ne souhaitait former un gouvernement sans une forte représentation du Québec. Dans le sens de cette préoccupation, il avait clairement indiqué son intention de réserver un rôle et une place de choix aux Québécois dans la réorganisation de son parti. M. Clark vient cependant de faire quatre nominations importantes qui laissent croire qu'il a changé son

fusil d'épaule et qui tendent à confirmer l'hypothèse que la nouvelle stratégie du PC ne repose plus sur le Québec: M. Rick Willis, de Kitchener (Ontario), devient chef des opérations; M. Peter Swain de Toronto est nommé directeur de la campagne électorale auprès des médias d'information; M. Rykes de Darmouth (Nouvelle-Ecosse) assumera la direction du service national de la formation; Me Don Oliver de Halifax prend la direction des services juridiques. M. Lowen Murray, ex-sous-ministre dans le gouvernement de Richard Hatfield, assume déjà les fonctions de président de la campagne nationale.

Bleus, rouges et jaunes dans Verdun — Les candidats en lice pour l'élection à la mairie de Verdun représentent toutes les couleurs politiques. Le maire sortant, M. Albert Gariépy, est connu pour ses sympathies envers le Parti conservateur, ainsi que l'un de ses adversaires, M. Eddy Vigneault, qui avait vainement tenté d'être choisi candidat du PC aux élections partielles. D'autre part, le député libéral à l'Assemblée nationale, M. Lucien Caron, s'efforce de faire ressortir que le président du Parti verdunois, M. Gilles Proulx, n'est en réalité que le candidat déguisé du Parti québécois. Quoiqu'il ait été candi-

dat aux élections de 1973, M. Proulx n'aime pas le rapprochement et soutient regroupement en son mouvement municipal toutes les tendances politiques, y compris des libéraux. Il a en outre reçu l'appui public de Philip Edmonston, candidat défait du NPD aux élections partielles.

Rencontre Couture-Cullen — Le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, et son homologue fédéral, M. Bud Cullen, se sont donné rendez-vous à la mi-novembre. En mai dernier déjà, les représentants des deux niveaux de gouvernement étaient venus à une entente de principe visant à per-

mettre au Québec d'assumer des pouvoirs plus étendus en matière d'immigration. Depuis, ce contentieux a fait l'objet de multiples réunions au niveau des hauts fonctionnaires des gouvernements Trudeau et Lévesque. Ces négociations ont conduit à un projet d'entente finale dont les termes feront du gouverne-

ment Lévesque le maître-d'oeuvre de la politique québécoise d'immigration. Il lui reviendra de recruter et filtrer son immigration. À cette fin, le gouvernement a déjà pris les dispositions pour l'ouverture de nombreux bureaux du Québec à l'étranger et l'engagement de nouveaux agents de l'immigration.

Les bons vins français qui séduisent les connaisseurs sont loin d'être toujours les marques les plus connues. Le sage — qui aime et connaît vraiment les meilleurs crus, préfère le plus souvent des vins français mis en bouteilles par des petits viticulteurs. Ces vins sont élevés avec le plus grand soin par des artisans qui y mettent tout le temps qu'il faut. C'est souvent plus long. Mais c'est plus vrai. En voici quatre, et des meilleurs. De véritables trouvailles. Et, chose curieuse, leur prix est plus qu'abordable.

Anjou, blanc sec SAQ no 544 \$2.75	Rosé d'Anjou, SAQ no 543C \$2.75	Muscadet, SAQ no 529F \$3.65	Beaujolais Boussion, SAQ no 435B \$4.95
------------------------------------	----------------------------------	------------------------------	---

LES TROUVAILLES DU SAGE



Devenez un participant à la Croix-Rouge

le français, je le parle par

SKIEZ EN DOUCEUR AVEC **SPLITKEIN**

Certificats d'épargne fixes

9%

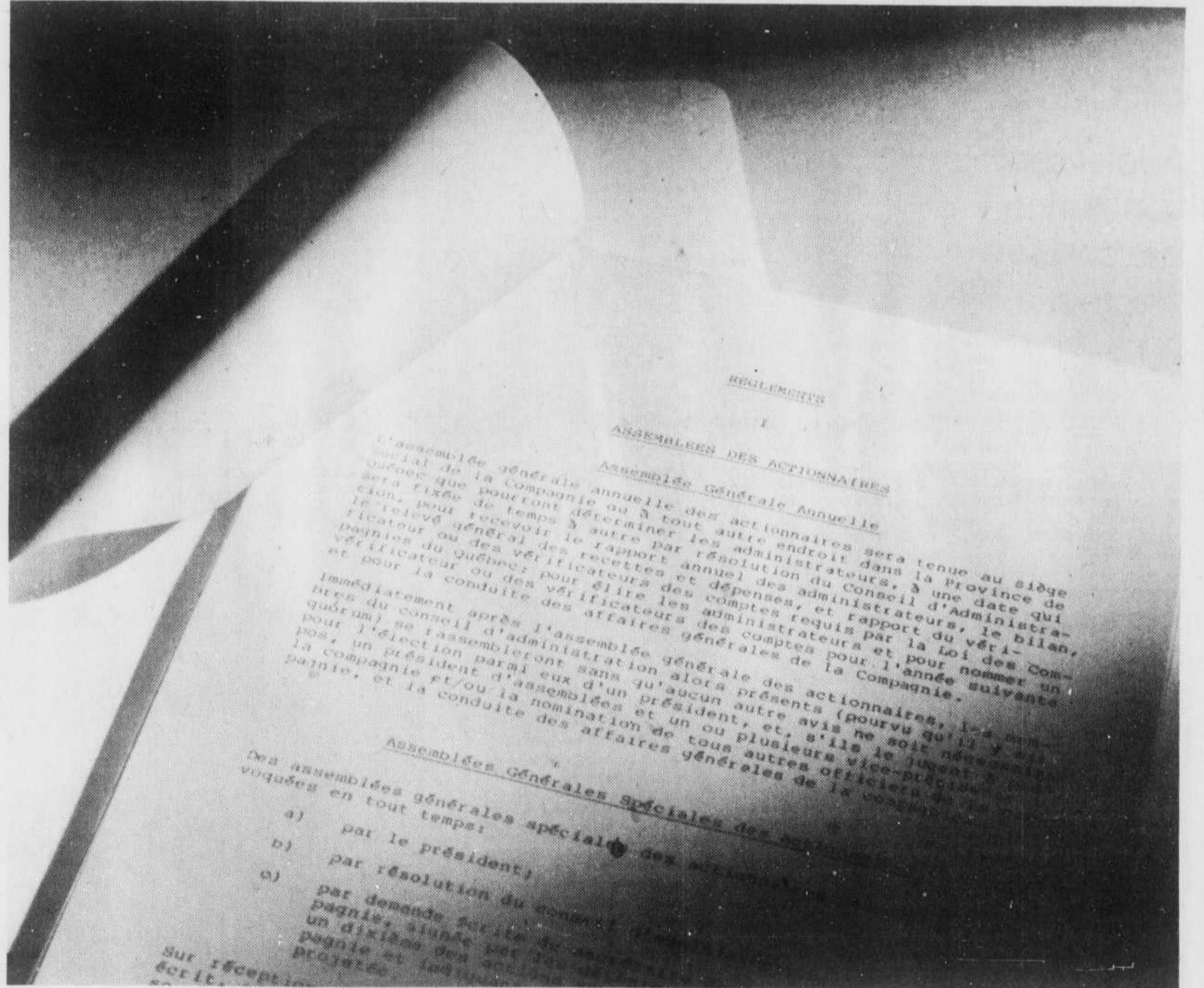
3 ans

dépôt minimum \$500

C'est un avantage de plus que nous vous offrons. Profitez-en!

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada.



(Formule juridique générale de 46 pages)

Ce qu'une secrétaire prenait 7 heures à compléter ne prend que 28 minutes maintenant

Retaper un document comme celui-ci, avec tous les changements qui doivent être apportés, pourrait prendre presque la journée.

Maintenant, grâce au système de dactylographie électronique AES, la secrétaire peut obtenir un document original, sans aucune erreur, en quelques minutes.

Il lui suffit de presser un bouton et le dernier document concerne apparaît sur l'écran vidéo. Et même le précédent. L'unité mémoire le transmet en une seconde.

La secrétaire peut effectuer alors toutes opérations qui s'imposent: insertions, corrections,

modifications. Elle peut même déplacer ou supprimer des paragraphes entiers, à l'écran. Sans rien mettre sur papier.

Lorsque tout est prêt, une pression sur un bouton et l'imprimante tape un document original, sans aucune erreur, à une vitesse d'environ 540 mots la minute. Soit une page par 30 secondes à peu près, et cela autant de fois qu'il est nécessaire.

Le système de dactylographie électronique AES économise temps et argent. Facile à utiliser, il encourage la production et la création chez votre personnel.

Un système étonnant!

*Selon un essai mené par AES Data. Les résultats peuvent varier selon la rapidité de la secrétaire et la quantité des révisions.

Conçus et fabriqués au Canada, les dactylographes électroniques AES sont vendus et distribués au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.

AES DATA LTÉE/LTD.
570, rue McCaffrey Street
Montreal, Québec H4T 1N1
(514) 341-5430

J'aimerais recevoir tous les renseignements sur le système de dactylographie électronique AES qui permet d'économiser temps et argent.

NOM:

FONCTION:

COMPAGNIE:

ADRESSE:

TELEPHONE:

L. D. 16107

Le Shawbridge pourrait accueillir un jeune qui a "sauté" son adolescence

Que faire d'un garçon qui, à 15 ans, est presque devenu un "criminel d'habitude", qui s'est d'ailleurs reconnu coupable de 23 vols à main armée, et qui n'a pas nié avoir déboursé \$2,000 par semaine, au cours des derniers mois, pour satisfaire son besoin de... cocaïne?

C'est la question que l'on s'est posée pendant toute la journée d'hier, devant le juge Jacques Lessard, alors que l'on procédait à l'enquête pré-sentence, dans le cas de Joseph Evrard, qui, selon le psychiatre Bruno Cormier, est passé directement de l'en-

fance à l'âge adulte, sous certains rapports tout au moins. "Il a tout simplement "sauté" son adolescence", a déclaré le médecin, qui a soutenu qu'en dépit de toutes les circonstances adverses, il y avait peut-être encore moyen de réhabiliter ce jeune "gun-

man" qui connaissait apparemment le mécanisme des sous-caisses, dans certaines banques, tout aussi bien que le personnel.

Et qui, à certains moments, aurait pu provoquer de véritables tragédies par ses sautes d'humeur, devant un tiroir qui

ne s'ouvrait pas assez rapidement, ou une voûte dont le dé-clic se faisait attendre.

Un jour, dans ce dernier cas, il avait tiré 14 balles dans la minuterie, mais fort heureusement, une seule employée avait été atteinte par un fragment de projectile.

Interrogé par le procureur du jeune homme, Me Brian Heller, sur les "options" possibles, le Dr Cormier n'a pas été lent à soutenir que le pénitencier pourrait évidemment être néfaste pour l'accusé.

Pinel? Bien que "malade", à n'en pas douter, le jeune Evrard n'est aucunement aliéné mental, et on peut deviner que le contact des autres pensionnaires de cette institution ne saurait lui être bien bénéfique.

Reste le Shawbridge Boy's Farm, où il a déjà été interné à plusieurs reprises, mais dont il s'est également enfui avec une égale régularité.

L'espoir, c'est que, dans quelques semaines, à cet endroit, on va terminer l'aménagement d'une aile à sécurité maximale, qui sera située dans l'ancienne chapelle. Et que l'on appellera d'ailleurs "La Chapelle".

Le directeur de ce nouveau centre est cependant venu déclarer qu'il ne voudrait pas y accueillir Evrard à cet endroit pour une période qui serait obligatoirement trop prolongée. Afin de ne pas avoir à l'y garder, si, par hasard, "ça n'allait pas".

Un représentant du ministre des Affaires sociales a expliqué pour sa part que son ministère ne serait pas opposé à la solution Shawbridge.

Mais pour que l'accusé puisse y purger sa peine, il faudrait une entente avec le gouvernement fédéral, celui-ci conservant toujours sa juridiction sur tous les prisonniers qui sont écroués pour plus de deux ans.

Toute l'affaire a donc été ajournée au 2 novembre, alors qu'on aura peut-être entamé des pourparlers avec Ottawa, à ce sujet.

Un mère devra verser \$30,000 aux parents de la victime de son fils

La mère d'un étudiant d'Outremont, qui, à l'été de 1960, avait tué une adolescente qui fréquentait le même collège que lui, après l'avoir sérieusement blessée lors d'un incident antérieur, devra verser une somme de \$30,380 en dédommagement aux parents de la victime, et à l'un des frères de celle-ci, qui avait été lui-même blessé.

C'est ce qu'a décidé majoritairement la Cour d'appel hier en confirmant à demi le jugement de première instance qui avait "arbitré" les dommages à cette somme, mais, en

même temps, s'était dit d'avoir que les parents de Lise Renaud* avaient été eux-mêmes négligents en n'avertissant pas immédiatement les parents de Laurent Bélanger lorsqu'ils l'avaient vu rôder autour de leur maison.

Les juges Tremblay et Kaufman soutiennent qu'aucun reproche ne peut être fait aux parents de la victime, et qu'il n'y a eu effectivement aucune négligence contributive de leur part, toutes circonstances du drame étudiées.

C'est le 20 février 1969 que la première "séquence" s'é-

tait produite quand Laurent Bélanger, fils de M. Horace Bélanger (aujourd'hui décédé) avait légèrement blessé d'un coup de couteau sa compagne de collège.

Le 6 juin suivant, un psychiatre déclarait que l'accusé souffrait de schizophrénie, mais le tribunal le remit tout de même en liberté sous cautionnement en lui interdisant toutefois quelque rencontre que ce soit avec la jeune fille.

Le 26 août, toutefois, il faisait irruption dans la maison des Renaud, y tua la jeune Lise d'un coup de feu, et bles-

sait son frère Claude d'un coup de couteau.

Les Renaud intentèrent alors une poursuite aux Bélanger, en invoquant que ceux-ci n'avaient pas adéquatement surveillé leur fils pendant sa liberté provisoire.

Au début, cette surveillance aurait été assez rigide, mais, par la suite, elle se serait relâchée au point que le prévenu avait pu aller à plusieurs reprises dans le voisinage de la maison des Renaud, et même se procurer le pistolet qui allait lui servir.

Le différend entre Bélanger et la victime avait incidemment débuté lors de la participation du premier aux travaux d'un comité d'étudiants et de professeurs mis sur pied pour entendre les griefs des étudiants.

Le jeune étudiant, tenaillé par son désir d'épurer la société, avait présenté un mémoire dans lequel il se plaignait du relâchement de la tenue vestimentaire de ses collègues, à qui il reprochait notamment le port de cheveux longs et le refus de porter la cravate, cependant qu'il se prononçait contre le port de la mini-jupe chez les filles.

Ses doléances furent mal accueillies par un peu tout le monde, et cette réaction provoqua un véritable choc chez lui.

Trois gardiens de Parthenais accusés d'assaut sur Dubois

Trois gardiens du centre de détention de la rue Parthenais devront comparaître en cour le 14 novembre sous des accusations de voies de fait sur la personne d'un accusé de meurtre, Roger Dubois.

Adolescent condamné à la chaise électrique

SEBRING, Floride (Reuter) — Un Noir âgé de 16 ans qui avait battu à mort une vieille dame après lui avoir dérobé six dollars a été condamné lundi à la chaise électrique.

Ce verdict a été rendu par le juge Clifton Kelley sur recommandation d'un jury qui avait reconnu, en février dernier, l'adolescent coupable du meurtre de Mme Helen Dixon, âgée de 64 ans.

Dubois est ce célibataire de 38 ans qui, le 6 juillet, a été appréhendé pour l'assassinat de la petite Mélanie Casselman, 4 ans, dans son domicile du quartier Longue-Pointe.

Deux jours plus tard, alors qu'il était détenu au 1701, rue Parthenais, il aurait été soumis à de nombreux sévices par les gardiens Jacques Rivard, Richard Bilodeau et Laurier Paillé.

Dans un premier temps, Rivard l'aurait forcé à monter un escalier en lui administrant des coups de pied, puis, par la suite, l'aurait tenu pendant une demi-heure, les bras en croix, pour l'amener à signer une déclaration de quatre pages.

Il aurait également "mimé", sur la personne du détenu, les gestes qui auraient provoqué la mort de l'enfant, puis lui aurait écrasé les orbites.

Le lendemain, en fin d'après-midi, et cette fois alors qu'il était accompagné des deux autres accusés, on aurait posé une ampoule élec-

trique chaude sur sa poitrine, on l'aurait forcé à poser certains gestes indécents, puis, à nouveau, on aurait simulé son étouffement avec une serviette.

Les trois hommes sont mis en inculpation à la suite d'une enquête menée par le service de discipline du corps de gardiens lui-même, et ils ont tous été suspendus le 14 juillet (mais avec solde, semble-t-il).

Et ils auraient, entre-temps, réclamé un arbitrage sur leur cas.

L'accusation de voies de fait simples, telle que portée, comporte un maximum de six mois de prison, s'ils en sont reconnus coupables.

Policier accusé de viol

Au terme d'une enquête préliminaire tenue au cours des dernières journées devant le juge Albert Ouellette, mais comportant une ordonnance de non-publication, un policier de la CUM a été envoyé à son procès hier pour viol.

Le prévenu, Yvon Nadeau, qui compte 14 années de service à la police de Montréal, est accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec une adolescente de 16 ans.

Nadeau, jusqu'à tout récemment, était attaché au poste-4, dans le centre-ville. Son procès a immédiatement été fixé au 21 avril.

Café Restaurant LA BODEGA
Le Restaurant Espagnol par excellence!
Dîner d'Hommes d'Affaires à partir \$2.25
Table d'hôtes le soir
Sa nouvelle salle à manger
Accommodation pour groupes
3456 Ave. du Parc
Ré: 849-2030



L'EXCLUSIVITÉ QUE VOUS CHERCHEZ ET UN PEU PLUS...

AUX ÉLÉGANTS

1300 ouest, Ste. Catherine, Tél.: 866-5075

De bons moyens de monnayer: épargnez solidement.

Que vos projets soient modestes ou ambitieux, voici deux bons moyens d'y arriver:

1. Le compte d'Épargne Ordinaire. L'efficace, le quotidien, sur lequel on compte pour ses dépenses courantes. Vous y conservez les montants nécessaires; on peut en tirer des chèques, c'est ce qui le rend si pratique, si commode et il rapporte aussi de l'intérêt. Grâce au petit carnet bleu qui lui est rattaché, vous savez où vous en êtes pour

satisfaire vos besoins, pour rencontrer vos obligations de tous les jours. Le Compte d'Épargne Ordinaire, un des bons moyens de monnayer à la Banque Royale.

2. Le Compte Boni d'Épargne. Avec son intérêt élevé, le Compte Boni d'Épargne se révèle le moyen par excellence d'épargner. Jumelé au Compte d'Épargne Ordinaire, il vous permet une épargne stable parce que vous ne pouvez pas en tirer de chèque. Pas de chèque, pas de tentation. Vous pouvez vous ouvrir plusieurs Comptes Boni d'Épargne selon les projets que vous prévoyez réaliser à court ou à long terme. Régulièrement, à chaque semaine, vous

"investissez" dans chacun de vos projets une somme déterminée tout en gardant dans le Compte d'Épargne Ordinaire l'argent nécessaire à vos besoins courants. Le Compte Boni d'Épargne, un des bons moyens de monnayer à la Banque Royale.



BANQUE ROYALE

230 succursales pour vous servir au Québec

Six enfants "portés disparus" à la commission Sault St-Louis

par Paul des Rivières

La Commission scolaire du Sault Saint-Louis a rapporté la semaine dernière à la Cour du bien-être social les cas de six enfants qui ne fréquentent pas l'école française à laquelle ils devraient être inscrits. Ce rapport se situe dans le cadre de l'application de la loi 101 dans les écoles car les "portés disparus" sont présentement dans deux écoles de langue anglaise de la commission.

Selon le directeur général de cette commission, M. Jean-Pierre Laferrrière, il ne s'agit pas du tout d'une poursuite en justice comme telle mais plutôt d'un "travail de routine que l'administration effectue chaque fois qu'un enfant d'âge scolaire n'assiste pas à ses cours."

"Ce sont des enfants d'âge scolaire et on ne les voit pas à l'école qu'ils sont tenus de fréquenter; bien sûr ils sont à l'école anglaise mais on ne peut jouer indéfiniment avec la réa-

lité," a expliqué le directeur d'une commission qui a décidé de faire respecter toutes les lois "y compris la loi 101".

Les parents de ces six enfants, dont l'âge varie entre six et 15 ans devront vraisemblablement se présenter en cour d'ici peu pour s'expliquer.

Outre ces six enfants, la Commission scolaire du Sault Saint-Louis a aussi retracé 12 enfants qui ont opté, illégale-

ment, pour la maternelle anglaise. "Pour ce qui est de la maternelle, on ne s'en préoccupe plus car ces enfants ne sont pas d'âge scolaire," a dit M. Laferrrière.

Sont admis à l'école anglaise les enfants dont le père ou la mère a reçu au Québec l'enseignement primaire en anglais, les enfants dont le père ou la mère est, à la date d'entrée en vigueur de la loi 101, domicilié

au Québec et a reçu, hors du Québec, l'enseignement primaire en anglais ainsi que les enfants qui, lors de leur dernière année de scolarité avant l'entrée en vigueur de la loi 101, recevaient légalement l'enseignement en anglais au Québec.

On estime à près de 2,500 le nombre d'enfants qui fréquentent l'école anglaise de façon illégale.

À l'Université de Montréal

La majorité des étudiants ont payé leurs frais de scolarité

La direction de l'Université de Montréal n'est pas inquiète outre mesure du mouvement de boycottage des frais de scolarité — dus hier — entrepris par certains étudiants car elle

s'attend à ce que la majorité des étudiants aient payé leur dû d'ici la fin de la présente semaine.

C'est ce qu'a déclaré hier le vice-recteur à l'administration de l'université, M. Roger Larose. Il a affirmé avoir reçu \$350,000 des étudiants au début de la semaine et estime qu'il y a maintenant beaucoup moins que 40% des 16,000 étudiants inscrits à temps plein qui n'ont pas payé.

Au début de l'année scolaire, la Fédération des associations d'étudiants du campus de l'Université de Mon-

tréal (FAECUM) avait encouragé les étudiants à ne pas payer leurs frais avant qu'ils n'en aient les moyens. La direction n'a pas plié aux demandes des étudiants et a insisté pour avoir tous les paiements avant le 25 octobre.

Quant à ceux qui n'auraient pas payé d'ici le week-end, ils seront contactés par téléphone par la direction de leur faculté et n'auront accès ni aux diplômes ni à leurs notes d'examen "s'ils continuent à refuser d'être des étudiants dûment inscrits," a précisé M. Larose.

Le synode amorce la discussion du document final

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le document final, message au peuple de Dieu, que les 204 évêques réunis en synode ont discuté mardi avant de soumettre un certain nombre d'amendements, reflète beaucoup moins d'espoir que le document de base qui avait servi au départ de thème de discussion.

En face d'un conservatisme crispé sur ce qui s'est toujours fait d'une part, et d'une marche à l'aventure d'autre part, les rapporteurs ont tenté de faire le point sur une ligne médiane à la fois réaliste et spiritualiste assez simple pour contenter le plus grand nombre, mais assez vague pour justifier les amendements qui sont discutés aujourd'hui.

Le document se divise en trois parties précédées d'une longue introduction. Introduction et première partie font état des problèmes et difficul-

tés posés par un monde en mutation, par l'effondrement de certains systèmes de valeurs, par le résultat de cet effondrement ressenti avec plus de force par les jeunes, par l'indifférence qui, aussi bien que les atteintes à la liberté religieuse, est un défi à l'Église.

La deuxième partie énumère en revanche les points positifs soulevés pendant la tenue du synode:

- La place du Christ au centre de l'enseignement de l'Église;

- Cet enseignement doit se faire par la parole, par la mémoire;

- On ne peut pas se passer d'une certaine mémorisation des prières fondamentales et d'une formulation du symbole de la foi;

- Par le témoignage, enfin, qui suppose une doctrine morale dans la vie sociale, d'un sens de la justice dans la famille humaine, d'une pédagogie de la foi qui soit une rencontre avec la personne du Christ.

La troisième partie est consacrée aux milieux les plus propices à l'enseignement et à l'entretien de la foi: famille, paroisse et surtout communautés nouvelles, responsables d'une catéchèse nouvelle dans un climat de société pluraliste, ouvertes à tous dans une perspective œcuméniste et missionnaire.

Le texte compte une vingtaine de pages. Les évêques devaient voter mardi soir sur chacun des 18 paragraphes qu'il comporte ou soumettre les amendements qu'ils jugent souhaitables. Le texte définitif sortira de ce débat et sera publié après la dernière session plénière qui aura lieu demain.

Vente de fourrure d'automne



Pour cette vente automnale des prix réduits de façon considérable sur notre somptueuse collection de fourrures.

Ouvert jeudi jusqu'à 8 p.m.

BLEAU & ROUSSEAU INC.

5014 rue Sherbrooke ouest
FOURRURES

Le 25 novembre,* prenez de l'avance sur le temps avec le vol quotidien New York-Paris.

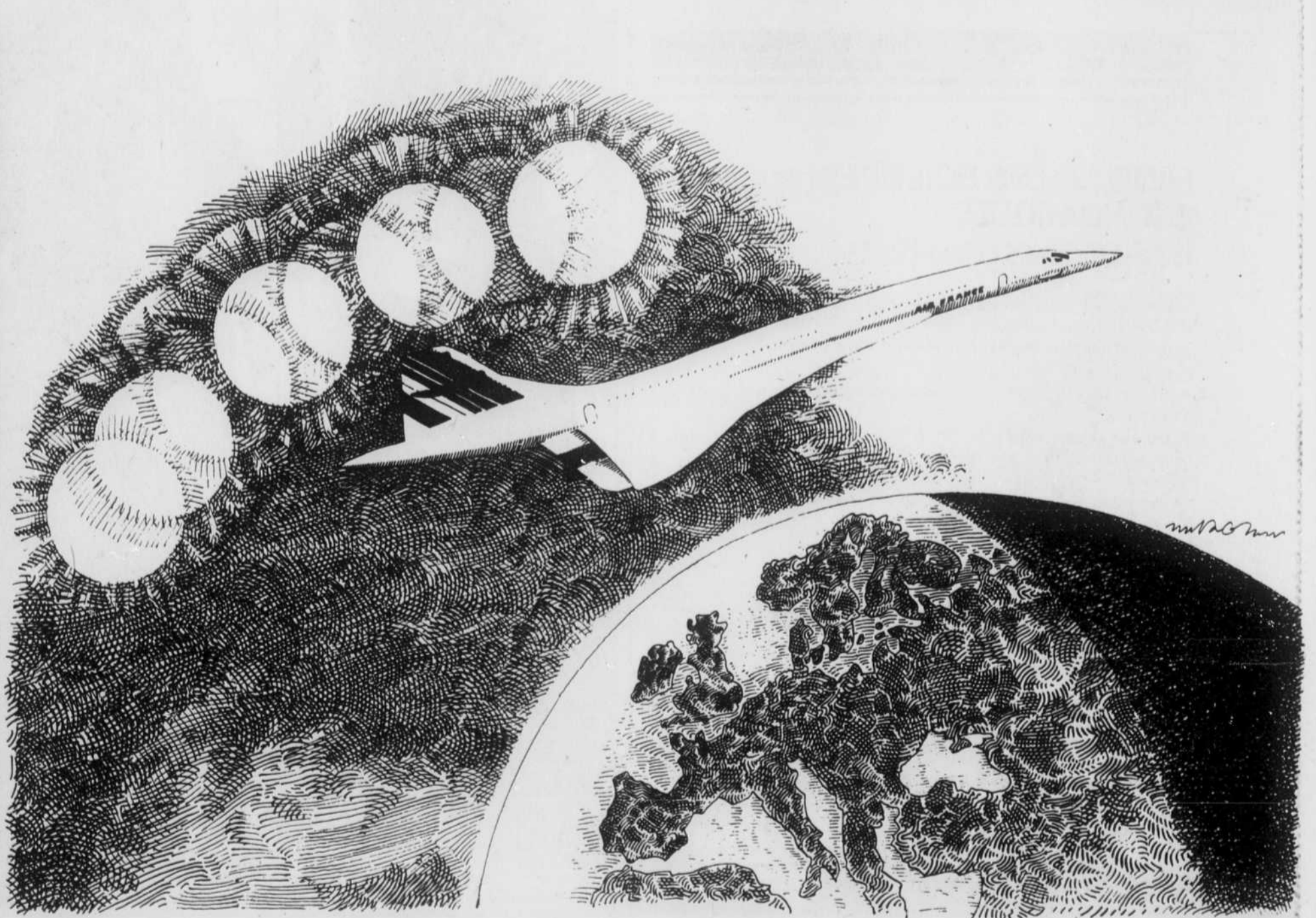
C'est en effet le 25 novembre qu'Air France mettra en service la seule liaison quotidienne supersonique New York-Paris. Et dès aujourd'hui, vous pouvez réserver votre place à bord d'un Concorde. Quotidiennement, en vol de jour,

l'avion supersonique quittera New York à 10 h 15 a.m. pour franchir l'Atlantique en trois heures et demie. Au retour, parti de Paris à 11 h du matin, vous arriverez à l'aéroport Kennedy le même matin, à 8 h 30, heure locale! Ayant

devancé le soleil dans sa course, vous serez frais et dispos pour entreprendre votre journée de travail. À partir du 25 novembre, AIR FRANCE vous offre le plus précieux des présents: du temps!

* Vols inauguraux à partir du 22 novembre.

Concorde
AIR FRANCE



MARQUE DÉPOSÉE

Votre empreinte digitale en or: accrochez-la à une chaîne ou à un lien en cuir comme pendentif, à un bracelet ou même portez-la comme chaîne de clef! Notre "Goldfinger" reproduit ici plus grand que nature en or 18kt, \$150. En argent, \$35. Nous l'avons aussi créé, en taille réduite pour l'empreinte de votre enfant, en or 18kt seulement, \$65.

LUCAS

1476 ouest, rue Sherbrooke
Westmount Square • Fairview Pointe-Clare

L'étude du projet de loi sur la protection de la jeunesse

La commission parlementaire partage le point de vue du ministre

par Marie Laurier

L'accent doit être mis sur la réhabilitation et non sur la punition de l'enfant qui contrevient à la loi. Telle est la philosophie de base qui anime les députés au début des travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 24 sur la protection de la jeunesse.

Le ministre d'État au développement social, M. Pierre Marois, a tenu à rappeler ces données à l'ouverture des séances de la commission hier matin à Québec. Il a rappelé la nécessité d'une attitude plus humaine face à l'enfant ayant commis des actes répréhensibles.

Rappelant que la loi de la protection de la jeunesse n'a pas été modifiée depuis 1950, le ministre, comme d'autres

de ses collègues d'ailleurs, convient qu'il y a nécessité pour une société qui se veut civilisée d'aider les jeunes en danger de glisser sur la pente du crime.

Le projet de loi 24 vise à "déjudicialiser" le système face aux jeunes délinquants et à mettre l'accent sur leur réinsertion sociale, soutient M. Marois. Le Comité de protection de la jeunesse qui aura un rôle déterminant dans la nouvelle législation sera en quelque sorte "l'ombudsman" des droits de l'enfant, a-t-il précisé.

Ce point de vue a été partagé par le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, qui a ajouté: "On humanisera l'actuelle Cour du bien-être social car il faut limiter le nombre d'interventions judiciaires dans le cas des mineurs."

M. Bédard estime cependant que ce n'est pas par un texte de loi mais "à la longue et par la pratique quotidienne" qu'on changera les mentalités.

Du côté de l'opposition, le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui avait déjà soumis un projet de loi sur la protection de la jeunesse à titre de ministre des Affaires sociales, croit lui aussi en la nécessité de modifier la législation actuelle. Il a signalé que les mentalités ont évolué depuis les plus récentes études sur ce sujet, en 1972 et en 1975.

Le porte-parole unioniste, M. William Shaw, député de Pointe-Claire, a indiqué à son tour que la loi 24 est une des plus importantes cette année. Selon lui, la façon dont le Québec traite ses jeunes délin-

quants est "une des pires du monde occidental".

Les travaux de la commission parlementaire devaient commencer immédiatement après ces déclarations de principe. Et le premier mémoire à être entendu était dans l'ensemble tout à fait favorable aux termes du projet de loi, puisqu'il s'agissait de celui de l'Association des centres de services sociaux du Québec (ACSS). Le projet de loi 24 taille en effet un rôle considérable aux 14 Centres de services sociaux du Québec, car chacun d'eux sera pourvu d'un "directeur de la protection de la jeunesse" qui aura pour mission de suivre de près les dossiers des enfants. L'organisme s'est engagé devant les législateurs à tout mettre en oeuvre pour relever ce "défi d'envergure".

Les réserves exprimées dans ce premier document portent surtout sur certains problèmes concernant l'application de la loi. Les auteurs ont suggéré que le Comité de la protection de la jeunesse soit rattaché administrativement à la Commission des droits et libertés de la personne suivant en cela les modalités d'adaptation propres à la problématique spécifique des enfants.

L'ACSS réitère ses demandes antérieures et réclame de l'État le développement d'une politique sociale de la famille axée sur des mesures destinées à venir en aide et à supporter la famille.

En outre, le mémoire soutient que c'est au tribunal de la jeunesse et non à la Cour supérieure que doit revenir la compétence de se prononcer sur le retrait de l'autorité pa-

rentale, une des plus importantes dispositions de la loi. La Cour supérieure, fait-on valoir, pourrait agir plutôt comme tribunal d'appel des

décisions du tribunal de la jeunesse.

La commission parlementaire siège toute la journée aujourd'hui et aussi demain et ses travaux reprendront ensuite mardi. On croit pouvoir terminer ce jour l'audition des 21 mémoires présentés par autant d'organismes.

Les demandes "révisées" du syndicat seraient inacceptables pour la CTCUM

En dépit des demandes "révisées" par la partie syndicale la possibilité d'une grève imminente à la CTCUM demeure très réelle.

D'une part M. Lawrence Hanigan, président de la Commission de transport, reconnaît que les employés de bureau et le personnel d'entretien ont apporté des "réductions très marquées dans leurs demandes", mais c'est encore beaucoup trop pour la CTCUM, estime le président, qui recevait en fin d'après-midi hier un rapport d'évaluation sur les nouvelles propositions syndicales.

Ce rapport sera discuté par les membres de la Commission de transport dès ce matin mais M. Hanigan n'a pas l'intention d'en divulguer le con-

tenu maintenant.

M. Hanigan enfin considère que l'éclatement de la grève dépend uniquement de l'attitude des employés.

D'autre part, les représentants syndicaux ont donné hier une conférence de presse pour expliquer leurs propositions révisées. Ils ont en même temps annoncé la tenue d'une assemblée générale conjointe des deux syndicats impliqués le 3 novembre.

Toutefois, ces employés des bureaux et des services d'entretien ont le droit de déclencher la grève depuis le 16 octobre et il suffirait pour eux de convoquer une assemblée générale dans les plus brefs délais pour voter en faveur d'un arrêt de travail. Les dirigeants des deux syndicats n'ont pas

l'intention d'ordonner la grève avant une nouvelle assemblée générale.

Pour l'instant, les représentants syndicaux s'en prennent à ce qu'ils appellent la publicité mensongère de la CTCUM à pleines pages d'annonces dans les journaux.

Ces annonces ne précisent pas clairement que les salaires indiqués de \$15,000 et \$19,000 englobent tous les bénéfices sociaux. En réalité un manoeuvre, selon la proposition de la CTCUM, verrait son salaire hebdomadaire passer de \$160.18 à \$171.15, soit \$11 de plus par semaine.

Un mécanicien aurait \$14 de plus par semaine et son salaire brut serait \$16,141.60 et non pas au-delà de \$19,000.

Les syndicats demandent

une hausse réelle de 6% de leurs salaires ce qui pourrait être atteint par une indexation trimestrielle. Ils rejettent une formule de boni de vie chère suggérée par la CTCUM.

Des divergences importantes subsistent dans d'autres

domaines, notamment le temps supplémentaire, les congés, les vacances, la sécurité au travail, etc... Des deux côtés, on reconnaît qu'il n'y a rien de réglé et que la conciliation n'a pas fait progresser les discussions.

La Presse négocie avec ses syndicats de la FTQ

par Paule des Rivières

Les négociations entre la direction de La Presse et les syndicats d'employés affiliés à la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) ont débuté hier et doivent se poursuivre jusqu'à ce qu'il y ait entente globale entre les parties. Ces pourparlers font suite à une demande des syndicats de la FTQ qui "estiment qu'il est dans l'intérêt de tous de négocier." Ces syndicats représentent environ 1,000 des 1,643 employés des quotidiens La Presse et Montréal-Matin.

Par ailleurs, la partie patronale demeure formelle quant à son refus de négocier avec

les six syndicats d'employés qui sont affiliés à la Confédération des Syndicats nationaux (CSN). Ces syndicats, dont le syndicat des journalistes de La Presse, ont décidé de ne pas rentrer au travail avant d'avoir obtenu le règlement de leurs conventions collectives, échues depuis le 30 décembre. Cette décision n'a pas plu à la direction de La Presse qui soutenait encore hier "qu'il n'est pas question de négocier durant une grève illégale."

La grève qui dure depuis le 6 octobre, sera légale le 29 novembre. "Quand la situation sera normale, nous aviserons mais pour l'instant les communications sont rompues, a déclaré hier M. Fernand Roy, négociateur pour La Presse.

M. Roy s'est dit heureux de la demande de négociation des syndicats affiliés à la FTQ et a laissé entendre qu'une fois ces 13 contrats de travail signés, La Presse considèrera peut-être des modalités de retour au travail.

Pour sa part, un porte-parole d'un des syndicats de la FTQ a déclaré hier qu'il n'était pas question pour l'instant de franchir les lignes de piquetage dressées par les journalistes en grève, en face des bureaux de La Presse et de Montréal-Matin. Les décisions seront prises lorsque les négociations seront terminées, a-t-il dit.

Le conflit a éclaté lorsque les 200 journalistes de La Presse ont débrayé pour protester contre la nomination d'un responsable à la section des sports et pour appuyer leurs revendications syndicales en vue du renouvellement de leur contrat. Des rencontres ont eu lieu lundi entre deux des syndicats de la CSN et La Presse en présence des conciliateurs et les journalistes de La Presse devaient à leur tour rencontrer le conciliateur hier soir mais l'employeur a fait savoir qu'il ne se présenterait pas à cette rencontre.

Reitman

La SUPER VENTE de MANTEAUX!

20%

RABAIS


SUR TOUS

les MANTEAUX D'HIVER!

Prix courants: 49.99 à 99.99

MAINTENANT À PRIX ANTI-INFLATION:

39.97 à 79.97





"...J'ai dû perdre 1000 livres..."

"J'ai maigri et regrossi, et remaigri et regrossi, maintes et maintes fois."

Maigrir n'est qu'un des buts du Programme de Contrôle du poids. *Maintenir le poids idéal une fois atteint*, c'est alors que vous avez besoin d'aide — l'aide que seuls des professionnels experts en matière d'alimentation et de modification du comportement peuvent vous offrir.

Si vous avez "maigri et regrossi", vous vous devez de savoir ce qu'est

Le Jeune Modifié A Base De Protéines

un traitement où le fait de maigrir n'est que la première étape.

Pour de plus amples renseignements veuillez appeler:
Profil: Le groupe de contrôle du poids. 737-1101.



FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

L'UQAM offre le Certificat en sciences comptables conduisant au R.I.A. ou au C.G.A. et le Baccalauréat en sciences comptables conduisant au C.A. Le candidat doit subir avec succès les examens de la profession.

Programme
 Pour l'hiver 1978, le programme est offert aux étudiants à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission
 Structure d'accueil: Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Aduites: posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.


Demande d'admission aux programmes
 Par écrit ou en personne avant le 1er novembre 1977 pour la session débutant en janvier 1978.

Bureau du registraire, Service de l'admission
 Université du Québec à Montréal
 Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8
 Téléphone: (514) 282-7161

Pour plus de renseignements, adressez-vous au secrétariat du module à:
 (514) 282-4694.

Université du Québec à Montréal

Marcher, c'est bon marché.



Marchez. Dès aujourd'hui.

Sans même tenir compte du temps supplémentaire et de la rémunération des jours fériés.

De nombreux avantages s'ajoutent au salaire offert aux mécaniciens de la CTCUM:

	Du 12 juillet 1977 au 11 juillet 1978	Du 12 juillet 1978 au 11 janvier 1979 (sur base annuelle)
Caisse de retraite	\$1,939.39	\$2,016.77
Assurance-vie	96.53	99.45
Assurance-santé (plan familial)	29.16	29.16
Assurance-maladie du Québec	251.36	261.31
Assurance-chômage	241.16	241.16
Vêtements et uniformes	97.55	97.55
Compensation en sus de la loi des accidents du travail	22.43	32.25
Transport gratuit	192.00	192.00
Coût pour jours de maladie et congés sociaux déjà calculé dans le salaire de base: \$971.25, soit 125 heures		
Excédent de 5 heures	(38.85)	(40.40)
Total des avantages additionnels au salaire:	\$2,830.73	\$2,929.25

Parmi les autres avantages...

- Prime de 25% du taux horaire de base pour le travail du dimanche et des jours fériés.
- Prime de 25¢ de l'heure pour le travail de soir et de nuit.
- Allocation de 50% du coût de nettoyage des vêtements.

- Banque de 15 jours de maladie de 8 heures pour chaque employé.
- Vêtements de travail renouvelés à trois reprises au cours des 18 mois de la convention collective.
- Plus boni de vie chère.
- Allocation de \$100. par année pour l'achat d'outils.
- Etc., etc., etc.



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL



cette semaine...
aux vraies aubaines vous fera
économiser jusqu'à **\$5.76***

• Prix en vigueur jusqu'à samedi 29 octobre 1977

• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

MARGARINE
 GARDEN
 DURE 80-20

Pqt 1 lb **3 99¢**

CAFÉ MOULU
 Chase & Sanborn
 Mouture régulière

Sac 16 oz **3 47**

PÂTE DE TOMATE
 Regina

Bte 5 1/2 oz **99¢**

CORNICHONS SUCRÉS
 Coronation
 Mélangés

Jar 24 oz **69¢**

CHAMPIGNONS
 Four Star
 Entiers - morceaux et tiges

Bte 10 oz **58¢**

NOURRITURE POUR CHATS
 Pamper
 Saveurs variées

Bte 6 1/2 oz **99¢**

EAU DE JAVEL
 Mix-O
 Concentrée

Bout. 128 oz liq. **59¢**

LAIT ÉVAPORÉ
 Carnation

Bte de 15 oz **35¢**



DÉTERGENT
 Mir
 Liquide

Paquet de 2 x 24 oz **87¢**

PAPIER DE TOILETTE
 Delsey
 Couleurs asst.

Pqt de 2 roul. **49¢**

JUS DE TOMATE
 Libby's
 Canada fantaisie

4 Bte de 19 oz **99¢**

RAGOÛT DE BOULETTES
 Cordon bleu

Bte de 19 oz **79¢**

aubaines

TOMATES

ROUGES
 Canada no. 1
 Imp. des É.U.
 Gr: 6 x 7 **39¢ lb**

RAISINS ROUGES
 Variété "TOKAY"
 Imp. des É.U.
 CAnada no. 1 **49¢ lb**

ORANGES 8 pour **99¢** | **BROCOLI FRAIS** 59¢ ch.
 Variété "Valence"
 Gr: 72
 Imp. des É.U.
 CAnada no. 1
 Gr: 14

* LE MONTANT DE L'ÉCONOMIE EST BASÉ SUR LE PRIX UNITAIRE DE CHACUN DES PRODUITS ANNONCÉS

BREUVAGES aux FRUITS
 Rougemont
 Saveurs variées

Bte de 10 oz **15¢**

CONFITURE DE FRAISES
 Laura Secord

Pure Jarre de 24 oz **\$1 59**

SOUPE POULET & NOUILLES
 Lipton

Emb. de 5 env. **87¢**

SOUPE AUX TOMATES
 Ayimer
 ou légumes

Bte de 10 oz **19¢**

BISCUIT GRUAU
 Viau

Cello de 20 oz **89¢**

ARACHIDES EN ÉCALES
 Krispy
 Kernels

Cello de 1 kg **\$1 99**

PÂTÉ SURGELÉE
 York
 Boeuf-dinde-poulet

Pqt de 8 oz **39¢**

aubaines

BOEUF HACHÉ
 ORDINAIRE

48¢ lb

CÔTES
 LEVÉES DE PORC

1 25 lb

SAUCISSON
 de bologne
 ciré ou cello
 environ 2 1/2 lb

Royal **65¢ lb**

BACON
 à déjeuner

Royal pqt 1 lb **\$1 49**

JAMBON
 désossé, roulé,
 genre midget

Royal **\$1 69 lb**

FILET
 de perche
 surgelé

boîte 3 lbs **\$3 89**

SERVICE DE VAISSELLE GRATUIT
 EN ÉCHANGE DE VOS REÇUS DE CAISSE

Collectionnez \$199 de reçus de caisse et échangez-les contre un couvert de 4 pièces

Procurer vous autant de couverts que vous le desirez pendant que cette offre spéciale est en vigueur.

Doverstone
 Fine poterie anglaise

Ce que vous avez à faire:
 1 Prenez une de nos cartes
 per pratiques pour y coller
 vos reçus de caisse de valeur
 2 Collectionnez des reçus de
 caisse pour le montant indiqué
 ci-dessus
 3 Puis échangez les contre UN
 COUVERT EN PRIME DOVYER
 STONE

Les couverts sont disponibles
 à tous les comptoirs-caisses

Les pièces essentielles pour compléter votre service de vaisselle vous sont offertes à prix avantageux. Les taxes de ventes non incluses. (Veuillez le rayon de la vaisselle Doverstone à notre magasin)



SUPERMARCHÉ D'ESCOMPTES

aux vraies aubaines

- 408, boul. SAINT-JOSEPH, DRUMMONDVILLE
- 806, rue PAPINEAU, JOLIETTE
- 3565, boul. TASCHEREAU, SAINT-HUBERT
- 8351, boul. NEWMAN, VILLE LASALLE
- 428, rue SAINT-JACQUES SAINT-JEAN
- 1780, boul. des LAURENTIDES, LAVAL
- 850, rue PRINCIPALE, GRANBY
- 4625 est, rue JEAN-TALON SAINT-LEONARD
- 2600, rue VICTORIA, LACHINE
- 1400, VINCENT MASSEY DRIVE, CORNWALL, ONTARIO
- 2235, boul. CASAVANT, SAINT-HYACINTHE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 29 OCTOBRE 1977
 NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Dionne



Plus d'un siècle ... d'économies!

Prix en vigueur jusqu'au 29 octobre 1977

MARGARINE
GARDEN
DURE 80-20

3 Pqt 1 lb **99¢**

EAU DE JAVEL
MIX-O
CONCENTRÉE

Bout. 128 oz liq. **59¢**

RÔTI DE PORC

BOUT DE LA CÔTE

ENVIRON 3 1/2 lbs **79¢** lb

CAFÉ MOULU
CHASE & SANBORN
MOUTURE RÉGULIÈRE

Sac 16 oz **\$3.47**

LAIT ÉVAPORÉ
CARNATION

Bte de 15 oz **35¢**

1/4 DE LONGE DE PORC

ENVIRON 9 TRANCHES **1.39** lb

PÂTE DE TOMATE
REGINA

5 Bte 5 1/2 oz **99¢**

DÉTERGENT LIQUIDE MIR

Paquet de 2 x 24 oz **87¢**

RÔTI DE PORC BOUT DU FILET

Environ 3 1/2 lbs **99¢**

JAMBON DÉOSSÉ
TOUT CUIT, GENRE D'INER

PROVIGO **2.19** lb

CORNICHONS SUCRÉS
CORONATION
MÉLANGÉS

Jarre 24 oz **69¢**

PAPIER DE TOILETTE
DELSEY
COULEURS ASST.

Pqt de 2 roul. **49¢**

SAUCISSE
PORC & BOEUF

PROVIGO Boîte 3 lbs **79¢** lb

FILET DE PERCHE
SURGELÉ

Boîte 3 lbs **3.89**

CHAMPIGNONS
FOUR STAR
ENTIERS - MORCEAUX ET TIGES

Bte 10 oz **58¢**

JUS DE TOMATES
LIBBY'S
CANADA FANTAISIE

4 Bte de 19 oz **99¢**

LAITUE EN POMME
VARIÉTÉ "ICEBERG"

IMP. DE CALF. CANADA NO. 1 GR: 24 **39¢**

NOURRITURE POUR CHATS
PAMPER
SAVEURS VARIÉES

5 Bte 6 1/2 oz **99¢**

RAGOUT DE BOULETTES
CORDON BLEU

Bte de 19 oz **79¢**

TOMATES ROSES

Culture de l'Ontario Canada no: 1 **79¢** lb

CONCOMBRES "SEEDLESS"

Culture de l'Ontario Canada no: 1 **49¢**

CHAMPIGNONS FRAIS

Culture du Canada #1 Bte 1/2 lb **69¢**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

<p>BREUVAGES AUX FRUITS ROUGEMONT Saveurs variées</p> <p>Bte de 10 oz 15¢</p>	<p>SOUPE POULET & NOUILLES LIPTON</p> <p>Emb. de 5 env. 87¢</p>	<p>CONFITURE DE FRAISES LAURA SECORD Pure</p> <p>Jarre de 24 oz \$1.59</p>	<p>SOUPE AUX TOMATES OU LÉGUMES AYLMER</p> <p>Bte de 10 oz 19¢</p>	<p>BISCUIT GRUAU VIAU</p> <p>Cello de 20 oz 89¢</p>	<p>ARACHIDES EN ÉCALE KRISPY KERNELS</p> <p>Cello de 1 kg. \$1.99</p>	<p>PÂTE SURGELÉE YORK Boeuf - dinde - poulet</p> <p>Pqt de 8 oz 39¢</p>
---	---	--	--	---	---	---

830 BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK
501 AVENUE MONT-ROYAL EST, COIN BERRI
7640 RUE VIAU (Saint-Léonard), COIN METROPOLITAIN

5220 AVENUE VERDUN (VERDUN, COIN DESMARCHAIS
3185 RUE BEAUBIEN EST., ENTRE 9ème et 10ème AVENUE
2323 BOUL. HENRI-BOURASSA E., COIN MARTIGNY

10455 BOUL. SAINT-LAURENT, ENTRE PRIEUR ET FLEURY
1001 RUE SAINT-GEORGES, - (SAINT-JÉRÔME)
1115 BOUL. DÉCARIE, (VILLE SAINT-LAURENT)

A TORONTO DESCENDENT

Une purge prochaine dans l'administration chinoise

PÉKIN (AFP) — Une grande purge dans tous les organes administratifs de l'État précédera la réunion en Chine au printemps prochain de la cinquième Assemblée nationale populaire, le Parlement chinois.

Tel est le sentiment des observateurs après l'intervention du président Hua Kuo-feng dimanche devant une session plénière du comité permanent de l'Assemblée nationale pour proposer, au nom du comité central, de réunir l'année prochaine le Parlement chinois.

Le chef du parti communiste chinois a annoncé devant cette session, selon l'agence Chine nouvelle, que les organes régionaux de l'État seraient profondément remodelés pour achever l'élimination des membres "mauvais" qui y siègent encore nominale-ment mais qui ont perdu leur qualité de représentants du fait des "graves erreurs" qu'ils ont commises.

Les assemblées régionales — au niveau des provinces, des municipalités et des régions autonomes, — a en par-

ticulier souligné le successeur de Mao, n'ont pas siégé depuis longtemps, et les comités révolutionnaires locaux n'ont pas été non plus réélus depuis un certain temps.

Ces organes, qui n'ont pas été renouvelés depuis les profonds bouleversements politiques de l'année 1976 et en particulier la chute du "gang des quatre" de la veuve de Mao, Chiang Ching, et depuis l'accès au premier rang de la hiérarchie de M. Hua Kuo-feng, successeur désigné de Mao, doivent être reconstitués en-

tièrement avant d'être leurs délégués à l'Assemblée nationale populaire.

Simultanément, se réunira le cinquième comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois, organisme du front uni des partis démocratiques patriotes chinois, des "compatriotes" de Taiwan, Hong Kong et Macao et des Chinois d'outre-mer.

Les dirigeants chinois veulent cette fois, apparaît-il aux observateurs, relancer la machine administrative sur des bases entièrement renouvelées.

L'esprit démocratique qui doit régner dans les réunions se déroulant dans tout le pays a été largement évoqué par le président Hua Kuo-feng au

cours de son discours: "Il faut donner pleine latitude à la démocratie" pour la création des nouveaux organes de l'État, a-t-il dit, et mener les discussions à tous les niveaux "par la consultation démocratique".

Cette insistance doit permettre de lancer les critiques contre des membres encore en place des organes administratifs et donner le feu vert à "l'élimination de l'influence des quatre", dans les rouages de l'État où certains problèmes de personnel politique n'ont pas encore été réglés.

La purge, entamée il y a un an à la chute de Chiang Ching pour éliminer dans tout le pays "les partisans et l'influence" du "gang des quatre", a été relancée avec une

vigueur accrue ces derniers temps.

Les dirigeants chinois se sont fixés la date du printemps 1978 pour régler définitivement les problèmes existant encore dans ce domaine. Même aux niveaux supérieurs de la hiérarchie, des personnalités sont encore critiquées à l'heure actuelle. À Pékin notamment, deux membres du bureau politique du parti, M. Wu Teh, maire de Pékin, et le général Chen Hsi-lien, commandant de la région militaire de la capitale, ont été invités récemment à faire leur auto-critique lors d'une réunion du comité du parti de Pékin.

D'autre part, au niveau national, les travaux préliminaires à la tenue de la cinquième Assemblée doivent être effec-

tués d'ici le printemps prochain. L'Assemblée doit notamment amender la constitution de la république populaire de Chine qui avait été promulguée lors de la précédente Assemblée en 1975. La constitution avait été à l'époque présentée au Parlement chinois par M. Chang Chun-chiao, l'un des "quatre" aujourd'hui limogés. Ce texte révisait lui-même la constitution de 1954.

M. Ten Hsiao-ping a indiqué récemment que la constitution serait débarrassée de tous les éléments qui y avaient été introduits par "le gang des quatre". L'Assemblée nationale s'était réunie en 1975 pour la première fois depuis dix ans après les bouleversements de la révolution culturelle.

Un ministre des Émirats est abattu Khaddam échappe à un attentat

ABOU DHABI (d'après Reuter et AFP) — M. Seif Bin Gobash, vice-ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis, a été, hier, à l'aéroport d'Abou Dhabi, victime d'un attentat dirigé contre M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères, lui-même indemne.

L'auteur de l'attentat, que l'on croit être Palestinien, a été arrêté. D'un balcon, il a ouvert le feu sur les deux ministres au moment où ils s'apprêtaient à pénétrer dans le salon d'honneur. Selon des témoins, M. Khaddam a eu le temps de se réfugier sous un escalier mais M. Gobash a été atteint à la poitrine et à l'épaule et a succombé peu après. Sept employés de l'aéroport qui l'auteur de l'attentat avait pris en otages et qu'il retenait sur un avion tchécoslovaque stationné sur l'aéroport ont pu être libérés.

M. Khaddam, que M. Go-

bash accompagnait à l'aéroport, s'était rendu à Abou Dhabi dans le cadre d'une tournée des capitales arabes pour expliquer que son gouvernement s'opposait aux propositions américaines pour la reprise de la conférence de Genève, parce que les Palestiniens seraient exclus des négociations sur le fond. Il a écourté son voyage et regagné Damas où, à son retour, il a précisé que l'auteur de l'attentat venait de Bagdad et qu'il avait tiré 36 balles d'une mitraillette de fabrication polonaise. "La clique que cette capitale arabe a envoyée pour m'assassiner se rend parfaitement compte qu'un tel acte profite tout d'abord à l'ennemi israélien," a-t-il dit.

Après avoir souligné que "de telles tentatives ne pourront nullement empêcher la Syrie à poursuivre sa lutte", M. Khaddam a indiqué que "ceux qui mènent de virulentes

campagnes contre la Syrie sous des slogans fallacieux oeuvrent contre les objectifs de la nation arabe".

De son côté la Ligue arabe a condamné hier soir, cet attentat. Dans un télégramme adressé au gouvernement d'Abou Dhabi, M. Sayed Nofal, secrétaire-adjoint de la Ligue, a manifesté sa consternation devant un tel acte criminel "ne pouvant profiter qu'à l'ennemi", en égarant les efforts arabes de l'affrontement avec Israël, de la libération des territoires occupés et de la récupération des droits nationaux du peuple palestinien, a-t-il souligné.

M. Khaddam avait été la cible de deux précédentes tentatives d'assassinat. En 1975, au Liban, des inconnus avaient ouvert le feu sur lui et, en décembre dernier, près de Damas, un motocycliste avait tiré sur sa voiture, le blessant au cou et à l'épaule.

L'appartement de Sakharov à Moscou a été mis à sac

MOSCOU (Reuter) — M. Andrei Sakharov, prix Nobel de la paix, a déclaré hier que son appartement dans la ban-

lieue de Moscou avait été mis à sac la veille, apparemment à la suite d'une perquisition non officielle de la police.

M. Sakharov, qui s'entretenait au téléphone avec des journalistes occidentaux, a indiqué qu'un ami occupant provisoirement l'appartement de deux pièces avait trouvé celui-ci dans un "désordre complet". La serrure avait été forcée, a-t-il dit.

Le physicien contestataire, qui a invité au début du mois la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe à ne pas transiger sur les droits de l'homme, vit lui-même avec sa belle-mère dans un autre appartement, près du centre de la capitale.

Après avoir communiqué son appel à plusieurs ambassades occidentales le 1er octobre, il avait, a-t-il dit, trouvé le radiateur de sa voiture, parquée devant son domicile, percé. Les serrures du véhicule avaient été bloquées à l'aide de goudron.

Les intrus, qui ont visité lundi son appartement de banlieue, ont, a indiqué M. Sakharov, "retourné tous les tiroirs des armoires et des buffets, jetant leur contenu à terre."

Nouvelle offre de l'OTAN aux MBFR

NEW YORK (AFP) — Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale allemande auraient proposé à l'Union soviétique un plan de réduction mutuelle des forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie en Europe occidentale, rapportait hier le New York Times.

L'influent quotidien new-yorkais, citant des sources de l'administration, précise que le plan aurait été présenté la semaine dernière aux autres membres de l'OTAN. Il aurait pour but de sortir de l'impasse les négociations de Vienne sur le désarmement MBFR, bloquées depuis octobre 1973.

La proposition occidentale prévoirait, selon le journal, que les États-Unis retirent un millier de charges nucléaires et 29,000 soldats stationnés en Europe. Si les Soviétiques en faisaient de même pour cinq divisions (65,000 à 70,000 hommes) et 1,500 — 1,700 chars.

En outre, précise le journal en citant "quelques" hauts fonctionnaires, les États-Unis auraient aussi proposé à Moscou d'arrêter le développement de la bombe à Neutrons pour l'inciter à accepter à un contrôle plus effectif des forces stationnées en Europe.



"Sachez emprunter où c'est profitable pour vous"

À la caisse populaire. Parce que la caisse populaire peut vous prêter rapidement, à l'un des taux les plus bas sur le marché.

Mieux, à la caisse populaire, vous pouvez obtenir un prêt assuré et même discuter d'arrangements flexibles en cas de problèmes.

Quand vous désirez acheter une auto, neuve ou usagée, vous prenez le temps de la choisir! Prenez aussi le temps d'en choisir le mode de financement, avant de l'acheter. Vous pourriez économiser des montants appréciables.

Que ce soit pour l'achat d'une auto, ou simplement pour des réparations, pour des vacances, des meubles, ou pour consolider vos dettes, vous verrez que c'est profitable d'emprunter à la caisse populaire!

LA CAISSE POPULAIRE

C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.



AU ROYAL YORK



Deux ou trois choses qu'il faut savoir d'un des plus grands hôtels du Canada

Facilement accessible. A trente minutes de l'aéroport Malton (par taxi à peu près \$13.00). Service d'autobus sans arrêt à l'entrée de l'hôtel (\$3.25).

Situé au centre-ville. En plein cœur du monde des affaires. Relié à la gare, au métro, à la nouvelle Place de la Banque Royale, et au Centre TD. Près des grands magasins, des théâtres et des divertissements. Tout près de la Tour CN et du stade des Blue Jays.

Stationnement intérieur. \$3.75 pour la nuit. Frais minimes de cueillette et de livraison.

Cartes de crédit acceptées. Canadien Pacifique, Chargex, Master Charge, American Express, Diners' Club, enRoute et Carte Blanche.

Chambres. De \$35 à \$43 pour 1 personne, de \$45 à \$53 pour deux. Appartement studio, \$65 pour 1 personne, \$75 pour deux; avec salle d'attente, à

compter de \$80 pour 1 personne, \$90 pour deux, de \$90 pour 1 personne à \$100 pour deux. Des appartements sont disponibles à compter de \$135. Tarifs de compagnie prévus.

Tarif familial à longueur d'année. Aucuns frais pour les enfants partageant la chambre des parents. Service de garderie. **Dans toutes nos chambres.** Télé. films en circuit fermé, air climatisé. Service aux chambres de 7h du matin à 1h de la nuit. Service "Payer et Emporter" ouvert 24 heures par jour. Retour de la buanderie le jour même. Appels téléphoniques locaux gratuits.

Treize grands restaurants et bars. Y compris un café et un super club. Selon l'endroit où vous vous restaurez, petit-déjeuner à compter de \$2.25; déjeuner à compter de \$3.25; casse-croûte à compter de \$3.25. Déjeuner à compter de \$3.25. Musette sur

demande. **Divertissements.** Super vedettes sur la scène de l'Imperial Room, et spectacles dans les 3 autres salles.

Services particuliers sur place. Boutique hors douane, coiffeurs, salon d'esthétique, club de santé, pharmacie, fleuriste, kiosque à journaux et comptoir des principales lignes aériennes. 80 salles de conférence pour accommoder des groupes de 30 personnes jusqu'à 2,200 personnes, dans la vaste salle "Canadian Room". Equipement audio-visuel disponible.

Adresse: 100 Front St. West, Toronto, Ontario, M5J 1E3. Téléphone local (416) 368-2511. Téléc. 065-23918.

Directeur général: A. Gordon Cardy. **Pour réservations, appeler 1-800-261-9420** ou communiquer avec votre agent de voyages.

CP Hôtels

Banff, Brandon, Calgary, Edmonton, Halifax, Lake Louise, Mirabel, Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, Regina, Sherbrooke, St. Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Winnipeg, A l'étranger: Acapulco, Akumal, Curaçao, Hambourg, Francfort, Jérusalem, Tibériade.

Washington étudie des "sanctions" contre l'Afrique du Sud

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Jimmy Carter a annoncé hier que sa décision était prise quant aux "sanctions" qui pourraient être prises par les États-Unis contre l'Afrique du Sud après les mesures de répression contre des organisations anti-apartheid.

Au cours d'une brève interview, il a toutefois ajouté qu'il souhaitait coordonner son action avec celle des pays européens et des "pays amis" d'Afrique avant d'en publier le détail.

"Nous détestons l'apartheid, a ajouté M. Carter. Ce que nous voulons, c'est que les droits du peuple sud-africain soient protégés". Cette déclaration intervient au lendemain de la prise de position de M. Andrew Young, représentant permanent près de l'ONU, en faveur de "sanctions contre l'Afrique du Sud".

Les États-Unis ont rappelé pour "consultations" à Washington leur ambassadeur à Pretoria à la suite de l'an-

nonce des mesures de répression contre les publications et organisations anti-apartheid d'Afrique du Sud. Bonn et Londres ont fait de même depuis.

Le rappel à Washington de l'ambassadeur à Pretoria, M. William Bowdler a pour but d'envisager une éventuelle modification de la politique américaine à l'égard de l'Afrique du Sud, a indiqué de son côté aux journalistes le porte-parole du département d'État américain, M. John Trattner.

Le département d'État a passé en revue hier les relations entre les États-Unis, et l'Afrique du Sud. L'ambassadeur, qui a participé la veille à des entretiens à la Maison-Blanche, va s'entretenir avec le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance.

Les États-Unis consultent également la France, la Grande-Bretagne et d'autres pays à ce propos, a déclaré le porte-parole tout en mettant les journalistes en garde contre les supputations.

Il est trop tôt pour tenter de prédire les résultats de l'examen et des consultations dont les relations avec l'Afrique du Sud font actuellement l'objet, a-t-il dit.

Cependant, le New York Times affirmait hier que les États-Unis s'apprentent à prendre des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Le quotidien new-yorkais précise que le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, a tenu lundi à ce sujet une réunion à laquelle participaient le vice-président Walter Mondale, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, et M. Andrew Young, ambassadeur des États-Unis à l'ONU.

L'un de ces participants, que le journal ne nomme pas, aurait déclaré à la sortie de cette réunion: "Nous devons évidemment réagir à ce qui s'est passé là-bas la semaine dernière et nous entendons le faire aussi vite que possible. Mais nous devons faire auparavant un tour d'horizon complet de la situation."

Le président Carter a d'autre part affirmé que les autorités sud-africaines l'avaient bien assuré par écrit qu'elles ne se livreraient pas à des expériences nucléaires à des fins militaires.

La Maison-Blanche a d'ailleurs rendu public un extrait d'une lettre adressée par M. Vorster à M. Carter le 13 octobre: "Vous vous souvenez, indique le texte attribué à M. Vorster, que nous avons formellement avisé au mois d'août le gouvernement américain que l'Afrique du Sud ne possédait pas et n'avait pas l'intention de fabriquer une bombe nucléaire dans quelque but que ce soit, que les prétendues installations du Kalahari n'étaient pas un centre d'expérimentation nucléaire, et enfin qu'il n'y aura aucun essai nucléaire en Afrique du Sud".

Le président Carter avait d'ailleurs annoncé au cours d'une conférence de presse le 23 août que le gouvernement sud-africain l'avait informé de cette position et que Washington l'avait "encouragé" à placer toutes les installations nucléaires "sous contrôle international".

Par ailleurs, le leader noir Steve Biko, mort le 12 septembre dernier en prison, a succombé à un traumatisme cérébral dû à des blessures au crâne, selon les résultats de

l'autopsie, apprend-on, de source informée, à Johannesburg.

Le rapport final de l'autopsie a été remis hier au procureur général du Transvaal qui devra décider s'il y a lieu de donner une suite judiciaire à cette affaire en ouvrant une instruction. Les autorités sud-africaines n'ont pas encore rendu public le rapport, mais selon des sources informées, il confirme les récentes informations de presse à ce sujet, indiquant d'"importants dégâts au cerveau".

Le ministre sud-africain de la justice, de la police et des prisons, M. Jimmy Kruger, a refusé de confirmer ou de démentir ces informations, déclarant simplement: "C'est une question très sérieuse". Le rapport, ajoute-t-on de même source, indique que les blessures ayant entraîné la mort de M. Biko ont pu être commises entre huit jours et douze heures avant sa mort, le 12 septembre, dans une cellule d'une prison de Pretoria.

Les lésions cérébrales ont été diagnostiquées après l'arrestation de M. Biko, le 18 août, indique-t-on de même source. Leur gravité n'a toutefois pas été décelée. En effet, les médecins avaient été appelés pour examiner M. Biko qui souffrait de paralysie partielle et de perte de la parole. Toutefois, le premier médecin appelé par la police a constaté que le dirigeant noir pouvait encore parler et a conclu que les troubles dont il souffrait étaient sans gravité.

Son état s'est aggravé par la suite et il fut décidé de le transporter du poste de police de Port Elizabeth à l'hôpital. Là, les tests cérébraux pratiqués n'ont pas montré de lésions graves, bien que leurs résultats n'aient pas été tout à fait normaux.

On décida alors de transporter M. Biko à Pretoria, à 1,200 km de là. Il devait mourir le jour de son arrivée dans la capitale sud-africaine. Les médecins qui ont examiné le cadavre de Steve Biko ont également trouvé des traces de lésions rénales, ainsi que de contusions externes dont les causes n'ont pas été décelées, dit-on de même source.

La mort de M. Biko, considéré comme le "père spirituel" des mouvements de la conscience noire, avait provoqué une vive émotion dans le

monde. En annonçant son décès, M. Kruger avait déclaré que Steve Biko avait entamé une grève de la faim une semaine auparavant dans sa prison de Port Elizabeth, après environ une semaine de détention.

Enfin, Mme Winnie Mandela, opposante nationaliste

noire accusée de sept violations de l'ordre d'assignation à résidence dont elle fait l'objet, a plaidé non coupable hier à son procès.

L'épouse de M. Nelson Mandela, leader du Congrès national africain (ANC) emprisonné à vie au bague de Robben Island, avait été exilée en mai

dernier à Brandfort (État libre d'Orange), à 300 km au sud-ouest de la cité noire de Soweto, près de Johannesburg, où elle vivait et travaillait.

Quatre des accusations lui reprochent d'avoir reçu des visiteurs et trois d'avoir participé à des rassemblements. Elle n'a en principe pas le

droit de rencontrer plus d'une personne à la fois. Son procès se poursuivra dans les prochains jours.

Quatre femmes blanches ont déjà été condamnées à des peines de prison fermes, auxquelles elles ont fait appel, pour avoir refusé de témoigner lors de ce procès.

Importations Signature

25% à 45%

sur nos vêtements pour dames, collections de grands couturiers.

Voilà des rabais que nous offrons en tout temps et sur tous nos vêtements de saison.

Nous ne vendons pas n'importe quoi !

Notre marchandise est exclusive. Les prix sont plus bas que dans tout autre magasin.

En venant nous voir, vous comprendrez que notre but n'est pas de vous éblouir par notre décoration mais de vous faire épargner sur des articles de qualité !

Importations Signature
1410 rue Stanley, suite 509
Édifice "Castle", Tél.: 288-3481
(coin Stanley et Ste-Catherine)

Ouvert au public
Du lundi au vendredi
10 hres à 18 hres
Samedi de 10 hres à 16 hres



THÉRÈSE BERTHERAT
CAROL BERNSTEIN

LE CORPS A SES RAISONS

AUTO-GUÉRISON ET ANTI-GYMNASTIQUE



Pour mieux habiter votre corps

\$9.60
SEUIL

THÉRÈSE BERTHERAT et CAROL BERNSTEIN, auteurs du livre "Le Corps à ses raisons", publié aux Éditions du Seuil, participeront à un débat public jeudi le 27 octobre prochain à 19h30 à l'amphithéâtre Z-110 de l'immeuble principal de l'Université de Montréal.

Assouplissement au Cambodge?

BANGKOK (Reuter) — Le Cambodge a donné à penser qu'il pourrait assouplir sa politique en réponse au désir de la Chine en accordant une reconnaissance de facto au nouveau régime en Thaïlande, et en faisant mention de l'ancien monarque du pays, le prince Norodom Sihanouk.

Radio Phnom Penh a en effet annoncé hier que le prince Sihanouk, qui a perdu ses fonctions de chef de l'État en avril 1976, avait adressé trois lettres dans le courant du mois au premier ministre et chef du parti communiste cambodgien, M. Pol Pot.

Et pour la deuxième journée consécutive, la radio rapporte les événements de Thaïlande, un thème sur lequel elle était restée silencieuse pendant la plupart des deux ans et demi de l'actuel régime de Phnom Penh.

La radio rapporte la prise du pouvoir en Thaïlande par un "conseil révolutionnaire" conduit par l'amiral Sa-Ngud Chalorvoo, et fait état de l'engagement de ce dernier de tenir des élections l'année prochaine.

Les observateurs s'accordent à penser que l'intérêt accordé par la radio nationale aux événements d'un pays voisin avec lequel le Cambodge a eu plus de 400 accrochages frontaliers cette année revient à une reconnaissance de facto de la nouvelle administration thaïlandaise. On estime que cette circonstance résulte de la récente visite à Pékin de M. Pot, la Chine étant préoccupée, croit-on, par la situation qui règne à la frontière khméro-thaïlandaise.

On pense surtout que les dirigeants chinois ont invité M. Pot, l'homme fort du Cambodge, à se montrer plus modéré sur le plan intérieur et à amorcer, d'une manière ou d'une autre, la réhabilitation du prince Sihanouk.

Le fait que celui-ci soit à nouveau mentionné dans les émissions officielles de la radio montre que le prince, qui serait assigné à résidence à Phnom Penh, n'est plus considéré comme une menace à leur autorité par les dirigeants cambodgiens.

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

9 1/2%

Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 10 ans.

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309

• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

MEMBRE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

Oui! Il ne vous reste que cinq jours pour profiter de nos réductions sur:

- tous les meubles pour salon, salle à diner et chambre à coucher
- tous les meubles et bibelots antiques
- tous les tapis de Perse
- tous les chandeliers et lampes
- tous les tableaux, miroirs et accessoires de décoration
- tous les tissus de décoration pour rideaux, tentures et housses
- tous les oreillers et coussins

Ne manquez pas cette offre automnalement épatante!

Achats en personne au centre-ville seulement
Ogilvy, au cinquième

OGILVY

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 17

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL LES PLACEMENTS ICARE LIMITEE - ICARO INVESTMENTS LIMITED Avis est par les présentes donné que la compagnie LES PLACEMENTS ICARE LIMITEE - ICARO INVESTMENTS LIMITED, corps politique incorporé...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL NO: 500-43-001131-76 IN RE EX PARTE ANDRÉ DUBOIS, requérant Le se crétaire A.F. Durso

AFCD LTD. Avis est par les présentes donné que AFCD LTD. se propose de présenter une demande au Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec en vue d'obtenir la permission d'abandonner sa charte...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL NO: 500-43-00062-77 MONSIEUR ET MADAME "X" requérants RE: ADOPTION DE ROGER RACICOT

KAMAL EZZAT KAMEL Avis est donné que Kamal Ezzat Kamel, Député, demeurant au No: 2425 Sigouin, Montréal, s'adressera au lieutenant gouverneur en conseil pour le changement de nom en celui de KAMAL FARAH...

AVIS est donné que la compagnie FLORENZ ENTREPRISES LTD. - LES ENTREPRISES FLORENZ LTEE demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte...

AVIS est par les présentes, donné conformément à l'article 157(10) du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de FORTIN METAL WORKS LTD. ayant sa seule place d'affaires à Mascouche, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 4 février 1976...

AVIS est par les présentes donné que par acte reçu devant Me Gustave Taschereau, notaire le 20 juillet 1977, enregistré à Rouyn le 21 juillet sous le numéro 34758, j'ai accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de mon oncle Eugène Huot...

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES DMY-77-19230 pour 10h30 heure de Montréal le mardi 11 novembre 1977 Région Montmorency NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES AU CENTRE DE SERVICE À QUÉBEC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-02105-779 PRIMESCO INC., un corps politique et d'investissement incorporé selon la loi, et ayant son siège social dans la Cité de Laval, District de Montréal, demanderesse, versus M. Martin Gendron, marchand, autrefois résidant au 4645 Jean D'Arc, app. 4A, dans les Cité et District de Montréal, défendeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEAUCHAMPOIS COUR SUPÉRIEURE NO: 760-05-00094-77 BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation d'investissement ayant son siège social à Toronto, Ontario, et une place d'affaires au 1155 boul. Dorchester, en les Cité et District de Montréal, DEMANDERESSE HENRI PAUL POIRIER et NICOLE POIRIER, présentement d'adresse inconnue, DEFENDEURS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07233-774 DAME REJEANNE FAILLE, Requérante JEAN PAUL HÉBERT, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 12-07284-77 GILLES PLANTE, menuisier, domicilié et résidant à Boulevard des Fleurs, St-Alexis-de-Montréal, district de St-Maurice, Requérant DAME THERÈSE BLOUARD, autrefois demeurant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07281-773 DAME FLORENCE CAPOBIANCO, Intimé L'intimé Filomena Capobianco est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 12-07271-777 DAME MARIE THERÈSE AUDET, Requérante PATRICE DOYLE, Intimé

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Modification de certains tarifs suivant les articles 2, 64 et 65 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régime interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire. Requérant: BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Prenez avis que le requérant soumissionne à l'obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit: Transport spécialisé "Véhicule-Automobiles" Le tarif 2-A ainsi qu'en faveur de Charlton Transport (Québec) Ltd. Augmentation moyenne de 8 1/2%. Cette modification entre en vigueur le 14 octobre 1977.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC Direction des contrats Bureau no 809 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

AVIS est par les présentes donné à Martin Gendron, défendeur, conformément avec un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Québec, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de FORTIN METAL WORKS LTD. ayant sa seule place d'affaires à Mascouche, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 4 février 1976, a été enregistré à St-Jérôme le 24 mars 1976 sous le numéro 482619. Banque Canadienne Nationale Montréal, 24 octobre 1977.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07283-778 WILLIAM HORACE BAKER, requérant MURIEL NELLIE ROWETT, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07282-773 DAME YVONNE BOULIARD, requérante GHISLAIN MOREL, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07282-773 DAME FLORENCE CAPOBIANCO, Intimé L'intimé Filomena Capobianco est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07281-773 DAME FLORENCE CAPOBIANCO, Intimé L'intimé Filomena Capobianco est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07281-773 DAME FLORENCE CAPOBIANCO, Intimé L'intimé Filomena Capobianco est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07281-773 DAME FLORENCE CAPOBIANCO, Intimé L'intimé Filomena Capobianco est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication...

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le secrétaire M.-A. DEMERS Pour renseignements: Téléphone: (514) 285-1711, poste 1464

AVIS est par les présentes donné à Martin Gendron, défendeur, conformément avec un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Québec, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de FORTIN METAL WORKS LTD. ayant sa seule place d'affaires à Mascouche, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 4 février 1976, a été enregistré à St-Jérôme le 24 mars 1976 sous le numéro 482619. Banque Canadienne Nationale Montréal, 24 octobre 1977.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07300-774 HUGHIE EDWARD FAIRFAX, Requérant DAME JEANNETTE CHASSION, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07300-774 HUGHIE EDWARD FAIRFAX, Requérant DAME JEANNETTE CHASSION, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07300-774 HUGHIE EDWARD FAIRFAX, Requérant DAME JEANNETTE CHASSION, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07300-774 HUGHIE EDWARD FAIRFAX, Requérant DAME JEANNETTE CHASSION, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07300-774 HUGHIE EDWARD FAIRFAX, Requérant DAME JEANNETTE CHASSION, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07300-774 HUGHIE EDWARD FAIRFAX, Requérant DAME JEANNETTE CHASSION, Intimé

Société de développement de la Baie James APPEL D'OFFRES S77-4116 pour 10H30 a.m. heure de Montréal mercredi le 9 novembre 1977 PROGRAMME DE 10,350 PIEDS LINÉAIRES DE FORAGES RÉGIONS DE EASTMAIN, MATAGAMIC ET CHIBOUGAMAU

Société de développement de la Baie James APPEL D'OFFRES S77-4117 pour 10H30 a.m. heure de Montréal mercredi le 9 novembre 1977 RELEVÉS TECHNIQUES AÉROPORTÉS (MAGNÉTIQUES ET ÉLECTROMAGNÉTIQUES)

REQUÊTE POUR PERMISSION DE SIGNIFIER PAR LA VOIE DES JOURNAUX (Art. 139 C.P.C.) À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, LA REQUÊTE DE VOTRE REQUÉRANT EXPOSE RESPECTUEUSEMENT: 1. Une requête en divorce est intentée ce jour contre l'intimé: 2. Après avoir effectué plusieurs recherches, le requérant n'a pas été en mesure de découvrir le domicile ou l'adresse de la résidence de l'intimé. PAR CES MOTIFS, PLaise AU TRIBUNAL, AUTORISER l'assignation de l'intimé par la voie des journaux. LUI ORDONNER de répondre à la requête en divorce du requérant. COMPARAÎTRE au Greffe de la Cour dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière des deux insertions d'un résumé de telle ordonnance parues dans un journal publié dans ce district, soit "Le Devoir". DÉPENS RESERVÉS. MONTREAL, le 19 octobre 1977. (S) BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT PROCEUREURS (S) RENALD CHASSE REGISTRAIRE

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT F. REGIMBALD INC. Requérante PERMIS SPECIAL ART 274 - REG 2 (1976) La requérante TRANSPORT F. REGIMBALD INC. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis no 8077-V et ce sur chacune des clauses II, mmm, nnn, vvv, yyy, xxx, oooo, pppp et qqqq; ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC. fait une demande de permis de courtier réciproque. La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 274 du règlement (21976) sous les règles de pratique et de régime interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, - Place du Cercle, Montréal. 1ère publication: 25 octobre 1977 2ème publication: 26 octobre 1977 3ème publication: 27 octobre 1977 SIGNED: Me Benoit Groleau, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU 200 ouest, St-Jacques, Suite 900 Montréal, Québec

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT SASSEVILLE INC. Requérante PERMIS SPECIAL ART 274 - REG 2 (1976) La requérante TRANSPORT SASSEVILLE INC. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis no 8077-V et ce sur chacune des clauses II, mmm, nnn, vvv, yyy, xxx, oooo, pppp, qqqq; ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC. fait une demande de permis de courtier réciproque. La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 274 du règlement (21976) sous les règles de pratique et de régime interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, - Place du Cercle, Montréal. 1ère publication: 25 octobre 1977 2ème publication: 26 octobre 1977 3ème publication: 27 octobre 1977 SIGNED: Me Benoit Groleau, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU 200 ouest, St-Jacques, Suite 900 Montréal, Québec

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT SASSEVILLE INC. Requérante PERMIS SPECIAL ART 274 - REG 2 (1976) La requérante TRANSPORT SASSEVILLE INC. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis no 8077-V et ce sur chacune des clauses II, mmm, nnn, vvv, yyy, xxx, oooo, pppp, qqqq; ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC. fait une demande de permis de courtier réciproque. La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 274 du règlement (21976) sous les règles de pratique et de régime interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, - Place du Cercle, Montréal. 1ère publication: 25 octobre 1977 2ème publication: 26 octobre 1977 3ème publication: 27 octobre 1977 SIGNED: Me Benoit Groleau, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU 200 ouest, St-Jacques, Suite 900 Montréal, Québec

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT SASSEVILLE INC. Requérante PERMIS SPECIAL ART 274 - REG 2 (1976) La requérante TRANSPORT SASSEVILLE INC. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis no 8077-V et ce sur chacune des clauses II, mmm, nnn, vvv, yyy, xxx, oooo, pppp, qqqq; ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC. fait une demande de permis de courtier réciproque. La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 274 du règlement (21976) sous les règles de pratique et de régime interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, - Place du Cercle, Montréal. 1ère publication: 25 octobre 1977 2ème publication: 26 octobre 1977 3ème publication: 27 octobre 1977 SIGNED: Me Benoit Groleau, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU 200 ouest, St-Jacques, Suite 900 Montréal, Québec

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT SASSEVILLE INC. Requérante PERMIS SPECIAL ART 274 - REG 2 (1976) La requérante TRANSPORT SASSEVILLE INC. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis no 8077-V et ce sur chacune des clauses II, mmm, nnn, vvv, yyy, xxx, oooo, pppp, qqqq; ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC. fait une demande de permis de courtier réciproque. La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 274 du règlement (21976) sous les règles de pratique et de régime interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, - Place du Cercle, Montréal. 1ère publication: 25 octobre 1977 2ème publication: 26 octobre 1977 3ème publication: 27 octobre 1977 SIGNED: Me Benoit Groleau, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU 200 ouest, St-Jacques, Suite 900 Montréal, Québec

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement non remboursable de \$50.00 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à la Société de développement de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 9H00 à 16H00, en s'adressant à: Service Approvisionnement, 800 est, boul. de Maisonneuve, Montréal, Québec H2L 4J8. Les soumissions devront parvenir au secrétaire, à l'adresse indiquée ci-haut, avant 10h30 a.m., mercredi, 9 novembre 1977. Un dépôt de soumission au montant minimum de DIX POUR CENT (10%) de la valeur totale de la soumission sous forme soit d'un chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, soit d'un cautionnement de soumission et une convention relative à l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la Société de développement de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société de développement de la Baie James sont admises à soumissionner. Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le Chef du service Approvisionnement à (514) 284-0270. La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le Chef du Service Approvisionnement BRUNO BOISVERT.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement non remboursable de \$50.00 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à la Société de développement de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 9H00 à 16H00, en s'adressant à: Service Approvisionnement, 800 est, boul. de Maisonneuve, Montréal, Québec H2L 4J8. Les soumissions devront parvenir au secrétaire, à l'adresse indiquée ci-haut, avant 10h30 a.m., mercredi, 9 novembre 1977. Un dépôt de soumission, d'un montant égal à dix pour cent (10%) de la valeur totale de la soumission, sous forme d'un chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, le tout payable à la Société de développement de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société de développement de la Baie James sont admises à soumissionner. Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le Chef du service Approvisionnement à (514) 284-0270. La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le Chef du Service Approvisionnement BRUNO BOISVERT.

Travaux publics Canada Public Works Canada APPEL D'OFFRES DES SOUMISSIONS GACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs (Québec), ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 sur versement du dépôt exigible. ENTREPRISE Appel d'offres numéro 77M-366P Modifications aux bâtiments A-1, B-10 et B-11 Institution Laval Service canadien des pénitenciers LAVAL (Québec) On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la construction de Montréal (Québec). Date limite: Le mardi 8 novembre 1977 Dépôt: \$50.00 INSTRUCTIONS Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres. Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. D.B. Norwood Administrateur régional des Services financiers et administratifs Région du Québec

ME BENOIT GENDRON, 400 est, rue Jarry, Montréal, P.Q. Tél: 381-2504 CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-07281-773 DAME FLORENCE CAPOBIANCO, Intimé L'intimé Filomena Capobianco est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, le 19 octobre 1977. (S) MARCEL LAURIN REGISTRAIRE

ME ANDRÉ PAQUETTE, 2501, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal. L'intimé, STANISLA JOVANOVIC, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, le 21 octobre 1977. A. BEAULIEU, PRONOTAIRES-ADJOINTS ROLAND MORIN ET PAULETTE MORIN DÉFENDEURS JEAN-GUY BOLDUC, Intimé L'appelé en garantie M. Jean-Guy Bolduc d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie de la requête, affidavit, avis a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, est, à Montréal. FAUTE PAR l'appelé en garantie, Jean-Guy Bolduc, de comparaître dans ce délai, statue sur la demande et prononcera jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un défaut contradictoire. Montréal, ce 20 octobre 1977. RENAL CHASSE, greffier adjoint Mes Cousineau & Fernandez 3629 Boul. Taschereau St-Hubert

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: JEAN ROUX, Chauffeur Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de: JEAN ROUX INSTALLATION DE PISCINE AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS AVIS est par les présentes donné que JEAN ROUX a fait cession de ses biens le 19ème jour d'octobre 1977 et que la PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS sera tenue le 7ème jour de novembre 1977, à onze heures, trenté (11:30) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est rue Notre Dame, Montréal, Québec. Le 20 octobre 1977. C.A. MICHAUD - SYNDIC BUREAU DE: C.A. MICHAUD - SYNDIC 110 ouest, Place Crémazie, suite 320, Montréal, Québec, Tél: 382-8141

Le Chef du Service Approvisionnement BRUNO BOISVERT.

Le Chef du Service Approvisionnement BRUNO BOISVERT.

D.B. Norwood Administrateur régional des Services financiers et administratifs Région du Québec

P.J. Mackey Directeur des achats 1234, Main Canadien National Moncton, N.-B. E1C 1H7 Toute soumission peut être refusée, si basse soit-elle.

P.J. Mackey Directeur des achats 1234, Main Canadien National Moncton, N.-B. E1C 1H7 Toute soumission peut être refusée, si basse soit-elle.

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 16

La Voie maritime The Seaway
Transports Canada Transport Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT N. 12-1540" relativement à la

**REMISE EN ÉTAT DE LA BERGE OUEST
DU CANAL DU BARRAGE RÉGULATEUR N° 1,
CANAL DE WELAND,
VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST**

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Giendale, B.P. 370, St. Catharines, Ont. L2R 6V8 jusqu'à 15.00 heures, heure normale de l'Est, le 8 novembre 1977. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100.00, montant qui sera remboursable sur réception desdits documents.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat. L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE
MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 25 octobre 1977.

Le secrétaire,
L.E. Béland.



**APPEL D'OFFRES
VILLE DE MONTRÉAL
LOCATION DE BOUTIQUES
D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
"PRO-SHOP"
Arenas municipales**

Arenas	Adresses	Mises à prix mensuelles
Gadbois	5489 Ch. Côte St-Paul	\$225.
Saint-Charles	1055 Hibernia	\$200.
Raymond-Préfontaine	3175 Rouen	\$225.
Maurice Richard	2800 Viau	\$225.
Saint-Donat	6750 Marseille	\$225.
Clément-Jetté	8780 Du Buisson	\$225.

La Ville de Montréal offre en location des boutiques d'équipement sportif "Pro-Shop" dans certaines arénas municipales.

Le dossier de soumission sera remis contre paiement d'une somme de \$20.00 en argent ou sous forme d'un chèque visé, tiré sur une banque ou une caisse populaire et payable à l'ordre du Directeur du service des Finances de la Ville de Montréal. Le soumissionnaire devra avoir résidence ou place d'affaires à Montréal.

Les personnes intéressées pourront se procurer le dossier des soumissions en s'adressant à Monsieur Paul Sauvé, surintendant, division de l'expertise, service des Immeubles, 507 Place d'Armes, suite 300. Pour être valable, les soumissions devront être accompagnées d'un dépôt sous forme d'un chèque visé, mandat ou bon de garantie payable à l'ordre du Directeur du service des Finances pour une somme de \$2,000.00 par concession convoitée.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement entre les mains du secrétaire administratif, à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 7 novembre 1977, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du secrétaire administratif et sera ouverte immédiatement après au bureau du greffier, chambre 120.

La Ville se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Hôtel de Ville
Montréal, le 22 octobre 1977

Le Greffier de la Ville,
Me Marc Boyer, c.f.

**Les droits de l'homme à Belgrade
Les évêques incitent
le Canada à l'action**

OTTAWA (LE DEVOIR) — La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a exhorté hier la délégation canadienne à la conférence de Belgrade à "jouer un rôle de premier plan dans la défense des droits de l'homme, et sans lesquels la vie elle-même est impossible". La CECC, dans une lettre adressée au ministre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, rappelle que ses membres voient le respect total des droits individuels et collectifs comme la base "indispensable pour construire un ordre international où chaque personne pourra jouir de chances égales de développement culturel, social, économique et politique".

Le président de la CECC, Mgr G. Emmett Carter, souhaite dans la lettre adressée à M. Jamieson que la délégation canadienne fasse pression à Belgrade pour obtenir un bilan précis du respect des droits de l'homme depuis la signature des ententes d'Helsinki. "Nous souhaitons que les représentants canadiens soient des chefs de file pour promouvoir des initiatives efficaces dans les cas de violation des droits de l'homme", poursuit Mgr Carter, évêque de London, en Ontario.

"L'impact des interventions canadiennes à Belgrade pourrait être plus crédible, ajoute-t-il, si le gouvernement canadien admettait quelques-unes de nos faillites et de nos déficiences comme nation dans le domaine des droits de l'homme, car de nombreux Canadiens, par leurs luttes pour la justice sociale, démontrent que leurs droits ne sont pas pleinement respectés".

Les évêques catholiques canadiens estiment qu'il est urgent qu'une action concertée soit organisée contre la répression des libertés religieuses et civiles, l'emprisonnement injuste, la torture et l'aliénation de la vie elle-même par les régimes oppresseurs de l'Amérique latine, de l'Afrique, du Sud-Est asiatique ainsi que des pays de l'Europe de l'Est.

Il est également important, disent-ils, d'agir contre les violations des droits sociaux et économiques dans les situations de pauvreté croissante, de faim et de sous-développement résultant de l'inégale répartition de la richesse et du pouvoir entre les peuples et les nations.

Nouveaux records

LONDRES (AP) — Un tiers des rubriques de la 24e édition du guide Guinness des records ont été modifiées pour tenir compte des nouveaux records survenus depuis la précédente édition.

Parmi les records signalés par la 24e édition, figurent:

— Le plus petit nain au monde, le Turc Suleyman Eris, 22 ans, qui mesure 76 centimètres et demi.

— La plus grande femme du monde, l'Américaine Sandy Allen, qui mesure 2 m 32.

— Le record de l'Américain Bob Speca qui, avec un seul domino, en a fait tomber 49,999 en dix minutes.

— Celui du Néo-Zélandais Paul Wilson qui a couru le 100 mètres en 13 s 3... à reculons.

— Le record absolu des bénéfices pour une société: \$17,175,182,000 par la National Iranian Co. en 1976.



**MAÎTRISE
EN ADMINISTRATION
PUBLIQUE**

ÉTUDIANTS A TEMPS PARTIEL A HULL

L'École nationale d'administration publique, en collaboration avec le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Hull), annonce l'ouverture du concours d'admission (1978-1981) au programme de maîtrise en administration publique dispensé à temps partiel.

Le programme s'adresse au personnel des secteurs public, parapublics et péripublics qui détiennent un diplôme universitaire de premier cycle et deux années d'expérience de travail. L'École se réserve le droit d'admettre les candidats qui n'ont pas de diplôme universitaire et dont l'expérience et la compétence font plus que satisfaire aux critères d'admission.

Le programme de sept (7) sessions d'enseignement est d'une durée de trois (3) ans, à raison de deux (2) soirs d'enseignement par semaine en général. L'agencement des cours prévoit des périodes d'étude à temps plein à déterminer. Les cours débiteront en janvier 1978 et se termineront en mai 1981.

L'ENAP recevra les demandes d'admission jusqu'au 11 novembre 1977. Un premier jury de sélection siégera au début du mois de novembre.

Les candidats intéressés sont priés d'écrire ou de communiquer le plus tôt possible à l'adresse suivante:

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Monsieur Sylvio Gagnon
92, rue St-Raymond, Hull, Qué.
Téléphone: (819) 770-3360

Université du Québec

École nationale d'administration publique
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Pleinement informé?
**La presse parlée
de CBF-690**

**Un quotidien
qui vous informe
complètement
immédiatement
à votre heure**

CBF-Bonjour 6h00 à 9h00
Météo, consommation, circulation, spectacles, services à la communauté, revue des éditoriaux, sports, etc.

Les grands bulletins de nouvelles
8h00/12h00/18h00/22h00

Les nouvelles d'heure en heure et plus

Les «Présent»
9h05 édition nationale
12h20 édition métropolitaine
17h30 édition québécoise

Présent à l'écoute 13h00
Ligne ouverte

Montréal-Express
Toutes les nouvelles sur la scène métropolitaine

Au fil des arts. Du lundi au vendredi 18h20 et le samedi 15h00
Actualité culturelle

L'Éconotheque. Samedi 12h15
Magazine économique, politique et social

Présent International. Dimanche 12h15
L'actualité à travers le monde

Les nouvelles du sport
Tout au cours de la journée, CBF-690 vous met à l'heure juste dans le domaine du sport.

**Quand j'écoute
j'écoute CBF-690**



Travaux publics Public Works
Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, ministère des Travaux Publics, Chambre 266, 11ème étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus Postal, Québec G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 266, 21ème étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, G1K 4K2, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

**Appel d'offres 77Q-206P - Reconstruction du quai,
St-François, I.O., Comté Montmorency, P.Q.**

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations des Constructeurs de Montréal, Québec, Rimouski, Moncton (N.B.), St-John (N.B.) et Halifax (N.E.), aussi aux bureaux du ministère à Montréal, Rimouski, Halifax (N.E.), St-John (N.B.) et Charlottetown (I.P.E.), ainsi qu'au bureau de poste de St-François, Ile-d'Orléans, P.Q.

Date limite: le mercredi 30 novembre 1977
Dépôt: \$250.00

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité, doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 375, rue Verdun, Québec, au plus tard à 15 heures, le lundi 28 novembre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

**Appel d'offres 77Q-183P - Réparations au quai,
St-Joseph de la Rive, Comté Charlevoix, P.Q.**

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations des Constructeurs de Montréal, Québec, Rimouski, Baie Comeau, Moncton (N.B.), St-John (N.B.) et Halifax (N.E.), aussi aux bureaux du ministère à Montréal, Rimouski, Halifax (N.E.), St-John (N.B.) et Charlottetown (I.P.E.), ainsi qu'au bureau de poste de St-Joseph de la Rive, P.Q.

Date limite: le mercredi 30 novembre 1977
Dépôt: \$250.00

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité, doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 375, rue Verdun, Québec, au plus tard à 15 heures, le lundi 28 novembre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril, 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Léon St-Arnaud,
Agent des Finances et de l'Administration
District de Québec.

LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION *

Les lundis à 21.00 h.
Les vendredis à minuit

Les Bleus vs les Rouges

Théâtre Expérimental de Montréal
320 est, rue Notre-Dame

LE PATRIOTE EN HAUT

GRAND CIRQUE ORDINAIRE présente

"Les fiancés de Rose Latulipe"

Du 5 octobre au 27 novembre
Réservations: 523-1131 ou 521-6666

JIM Corcoran et BERTRAND Gosselin

Jeudi 27 octobre 21h30
Billets: \$4.50 - 5.50

Théâtre St-Denis
1594 St Denis 849-4211

françoise chartrand présente
accompagné par l'ensemble Balalaika

IVAN REBROFF

Le LUNDI 31 OCTOBRE, 20h30
Billets: \$5.50, \$6, \$7, \$7.50, \$8

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

Baron Otard Le Cognac V.S.O.P.

L'Aristocrate du Château de Cognac

Vendu partout au Canada par
Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

3e SEMAINE TRIOMPHALE!

"Jonathan Livingston le goéland"

LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON

La Dentellière

un film de CLAUDE GORETTA

Le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6000

UN CHEF D'OEUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA

On ne naît pas femme... On le devient.

un film de Agnès Varda

Le PARISIEN 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

GILLES BÉRALT PRÉSENTE UNE SÉLECTION PRIMA FILM

"Tout sonne juste dans cette épopée domestique. Mais plus importante, plus attachante que cette exactitude est la tendresse qui imprègne le récit."

un film de RENE FERET

LA COMMUNION SOLENNELLE

desjardins SALLE 2

Jusqu'au 5 novembre

costumes: gyslaine ouellet
éclairages: maria bourdon

sylvie léonard
guy mignault
madeleine pageau
evelyn régimbald

angèle coutu
yvonne dumont
france levac
renée girard

mise en scène: FERRAND DERY
jacques rossi
mireille thibault
gyslaine tremblay

de JEAN FRIGON

TI JESUS BONJOUR

tnm 861 0563

S.M.C. et Les Productions Galoche présentent

les 27-28-29 octobre à 20.30
en collaboration avec C.K.A.C.

billets \$5.00

Clémence

MON DERNIER SHOW

... EN ... PERSONNE

OUTREMONT 1248 ouest, 277-4145
rue Bernard 277-2001

3,000,000 de personnes frappées par une effroyable catastrophe: L'EAU EST EMPOISONNÉE!

PANIQUE

UN GRAND SUSPENS DE JEAN-CLAUDE LORD

6e SEMAINE!

Le PARISIEN 4 LAVAL 4
VERSAILLES 3 PAPINEAU 1

FESTIVAL de CANNES GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE

AFFREUX SALES ET MECHANTS

AUX 2 CINÉMAS

Le PARISIEN 1 LAVAL 3

J'aime le nouveau Ginéma impérial

1430, RUE BLEURY
PLACE DES ARTS, SORTIE RUE BLEURY

VOYAGEMENT PRÉSENTE

"LES VOYAGEMENTS.."

DE MICHEL GARNEAU

AVEC: VÉRONIQUE LE FRAGAÏS • MARCEL GAUTHIER • JACQUES L'HEUREUX • VINCENT BILDEAU • DÉCOR: NICHÉL DEMERS

4 SOUS

27 OCT. AU 19 NOV.

THÉÂTRE DE QUAT SOUS 100 EST AVENUE DES PINS • GUICHET 845-7277

LES PASSEUSES et la critique

Trois vieux s'affirment, s'émeuvent et nous émeuvent. Adrien Gruslin (Le Devoir)

Les Passeuses laughs at death... alluring vision of the beyond. Lawrence Sabbath (MTI-Star)

Une cure de rires au Port Royal. (Télé-Spec.)

La Compagnie Jean Duceppe 1975 INC.

DENIS DROUIN
ROGER GARAND
JEAN-LOUIS PARIS
MONIQUE JOLY

CRÉATION

PROLONGATION
Jusqu'au 5 novembre

les passeuses

de PIERRE MORENCY

mise en scène de YVAN CANUEL

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS

ADORABLE, EXPLOSIVE, INSUPPORTABLE, elle est un vrai danger public!

Julie pot de colle

un film de PHILIPPE DE BROCA

Mariène JOBERT • Jean-Claude BRIALY

CARREFOUR 1.15-3.15-5.20-7.30-9.30

L'ouvrage est superbe, un des plus divertissants, des plus raffinés, des plus enrichissants, que nous ayons vus cette année.

CASANOVA

Un Adolescent à Venise

UN FILM DE LUIGI COMENCINI

SALLE 1

desjardins 288 3141

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées...

Elles se prêtent à tout...

on les appelle **LES FILLES DE Madame Claude**

après Emmanuelle, le nouveau grand film de Just Jaeckin

3e semaine

Le PARISIEN 2 LAVAL 1
VERSAILLES 2 GREENFIELD PARK 2

LA MARRAÏLLE

Une création collective

La petite grande histoire d'un quartier en rires et en chansons!

À PARTIR DU 15 OCTOBRE À 20 h.00
RÉSERVATIONS: 253-8974

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
4353 EST Ste-CATHERINE

RENÉ MALO présente

Claude Zidi, réalisateur de L'AILE OU LA CUISSE, LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, LA COURSE A L'ÉCHALOTTE, réunit maintenant pour la première fois dans une cascade de rires...

Jean-Paul Belmondo et Raquel Welch

produit par CHRISTIAN FECHNER

L'Animal

dialogue de Michel Audiard

Vendredi!

VERSAILLES 2
Le PARISIEN 2 LAVAL 2
RIVOLI 2 GREENFIELD PARK 2

chronique des ondes

Un crayon dans la bouche...

la clé du meilleur feuilleton

par Gilles Constantineau

"Si tu t'en prends toujours à moins fort que toi, tu ne développes pas tes moyens. Il y a des auteurs québécois qui sont bons, mais il y en a peu d'excellents. On a eu tort de mettre les classiques à la porte, et de s'en tenir aux auteurs québécois. Je note un manque grave de rigueur dans le travail, chez les comédiens de la génération qui monte. Leur talent est comme une maison sans fondations..."

C'est Jean Besré qui parle ainsi. L'un des rares comédiens québécois qui puissent tenir des propos si sévères pour les gens de leur propre métier. Mais l'intransigeance inflexible qu'il a pour lui-même, sur ce plan-là, l'autorise à le faire sans vergogne. Et s'il le fait, c'est avec un grand sourire bienveillant: pas un soupçon d'acrimonie.

Jean Besré, c'est à l'heure actuelle le pivot du seul feuilleton de la nouvelle tournée de Radio-Canada, Jamais deux sans toi, qui semble promis à la réussite. Mieux: qui dès à présent peut croire au succès; mais pas pour les prunes habituelles.

Le comédien Jean Besré, certes, n'est pas né de la dernière averse, même si se refusant à dévoiler son âge exact, il affirme qu'il est des jours "où je raisonne le matin comme un enfant de quatre ans, où je rigole à midi comme si j'en avais 14, et où je me sens, le soir, comme si je portais 90 ans sur les épaules". Sans qu'il soit besoin de le presser, il dira volontiers qu'il gagne depuis 16 ans sa vie à faire le métier de comédien.

Cette rigueur qu'il exerce envers lui-même sans défaillir, et qui lui vaut à elle seule une certaine célébrité dans le milieu (tant elle est rare, sans doute), Jean Besré en parle cette fois sans en rire. Il en définit plus ou moins les cadres: "Je travaille sept jours par semaine, dit-il, moins un jour et demi." Ces 36 heures, ce sont celles qui suivent la mise en boîte d'un épisode de Jamais deux sans toi. Elles commencent le jeudi midi, et vont jusqu'au vendredi soir — parfois jusqu'au samedi matin. Ce sont des heures au cours desquelles le comédien ne tolère pas qu'on lui parle métier. Mais le samedi venu, c'est lui qu'on ne pourra plus joindre. Il circule, il mange, il couche, il dort avec son texte, il répète, il s'arrête, il souligne, note, s'interroge; et s'il a un ami cher chez lui, il le priera de lui donner la réplique. S'il est seul, il récitera son texte un crayon dans la bouche. "Quand je parle de ça, dit-il, le ton du reproche, les gens éclatent de rire..."

Il est presque navré. Mais rira bien qui rira le dernier; et il est d'autres artisans d'autres feuilletons télé, à qui on ne penserait même pas de mettre un piquet de clôture entre les mâchoires, la cause étant perdue d'avance, y compris celle du télérman. Le fait est qu'on prête souvent à Jean Besré une facilité naturelle pour l'expression et la forme correctes: "C'est un Français..."

Non; Jean Besré n'a d'un Français que la consonance du nom — et son



Réputé pour sa rigueur professionnelle, Jean Besré est le pivot de "Jamais deux sans toi", nouveau feuilleton de Radio-Canada.

pere, un Breton orphelin prénommé Adolphe, venu s'installer au Québec en 1919, "parce qu'il ne faisait rien et ne savait rien faire" (sourire narquois), et parce que le Québec était alors prospère. Ce fut chez les employés de Dominion Textile, à Sherbrooke, qu'il trouva la sécurité, et qu'il la conserva toute sa vie. Une vie de salarié, sans éclat. Et Jean Besré, né à Sherbrooke, appelé dès ses premières années "à jouer avec des p'tits Anglais", n'apprit là qu'une seule forme de langage. "Une sorte de slang épouvantable, déclare-t-il, pire que le joute!"

Il mettra des années à se départir d'un vocabulaire et d'un accent aux trois quarts anglais. Avec des heures d'exercices quotidiens de diction. Sous la direction entre autres de M. Raymond Girard, dont quelques bourses obtenues de peine et de misère, à la fin des années 50, lui permirent de suivre les cours à Paris, pendant près de deux ans.

C'est une discipline qu'il n'a jamais abandonnée. "Le métier de comédien, déclare-t-il, c'est un métier qui se prépare comme n'importe quel autre. Et comme c'est avant tout avec sa voix qu'un comédien travaille, pourquoi ne pas l'exercer?" La langue du Québec est une langue molle, c'est vrai; mais elle n'exige qu'un peu plus de maîtrise des techniques vocales. "C'est quand on a une bonne diction, explique-t-il, qu'on peut donner sans crainte dans la mollesse québécoise..."

Le jeune comédien qui s'était installé à Montréal en 1960 ("Pas une cenne, et j'avais peur de la ville...") avait été favorisé par le destin, et avait pu se montrer le bout du nez à la télévision, dans un feuilleton de l'époque, Filles d'Eve. S'il en parle, c'est avec nostalgie déjà. Et il saluera au passage des noms divers, de comédiens ou autres artisans de théâtre, qui lui ont facilité l'entrée dans le métier. Mais il reviendra vite au moment actuel, et déclarera, presque péremptoirement: "Ce que je désire, de plus en plus, c'est faire de belles choses. Et ce que je souhaite de plus en plus, c'est travailler avec des gens qui demandent de la rigueur..."

Roland Guay, à la tête de Jamais deux sans toi, est un réalisateur exigeant, "pour tout le monde et sur tous les plans". On fait équipe autour de

lui, Jean Besré comme les autres. "On veut aller plus loin. On veut aller au bout..." Se dépasser, pour tout dire en un mot. On verra ensuite. Pour illustrer l'intransigeance, l'heureuse et compétente intransigeance du réalisateur, Jean Besré raconte ce qu'il a demandé aux décorateurs: qu'au lieu de faire tous les décors en double grandeur, sous prétexte de faciliter le jeu des caméras et des acteurs, ils les ramènent aux dimensions conventionnelles des pièces d'intérieur classique.

Résultat: les comédiens éprouvent un peu de difficulté, tout comme les caméraman, au départ. Mais chacun reconnaît vite qu'on récupère ainsi une atmosphère ailleurs introuvable. Une atmosphère à laquelle petit à petit chacun accroche sa compétence.

Il n'y a pas d'autre explication à la beauté singulière, mais sans artifices, de plusieurs séquences d'images des deux derniers épisodes. Mais d'autre explication non plus à l'harmonie minimale dans laquelle baignent, depuis le premier épisode, tous les éléments de l'ensemble: les dialogues, les jeux, les images sous leurs rapports de technique — et d'émotion!; et simultanément, le plaisir du téléspectateur, à l'autre bout.

Jamais deux sans toi aura des failles, inévitables. Mais elle a déjà l'assurance que ces faiblesses ne lui nuiront pas. Elles pourraient même aider tous les artisans de l'équipe à ne pas perdre la tête... et à ne pas recourir, en temps d'urgence, aux trucs techniques ou aux gadgets présumément extraordinaires qui servent de soutien à certains autres feuilletons.

Il suffira que tous les Québécois continuent de se retrouver là, ou de croire qu'ils s'y retrouvent, perdus qu'ils sont, à l'heure actuelle, aux quatre coins de la création dramatique, section téléomanes. Sans que nul ne cesse, parmi les membres de l'équipe, de prendre les choses comme elles viennent. Un peu à la façon de Jean Besré, qui même, dit-il, "le train de vie plus irrégulier qu'on puisse concevoir", malgré toute l'austérité à laquelle il prétend, et qui répond, à la question de savoir à quelle heure généralement il s'éveille: "Je me lève quand j'ouvre les yeux..."

Brand X: des virtuoses, certes, mais dépourvus de personnalité

par Nathalie Petrowski

Brand X, un nom inconnu, un groupe pourtant formé des meilleurs musiciens londoniens de l'heure. L'histoire de Brand X est en fait l'histoire de mille autres super-groupes qui un jour, las de la routine quotidienne, décident de se regrouper entre bons et virtuoses musiciens, non pas pour l'argent, mais pour le noble plaisir de faire de la musique ensemble. Al Cooper et Mike Bloomfield ont merveilleusement bien réussi cette expérience il y a de cela très longtemps, Blind Faith, réunissant certains membres des Cream l'ont fait également; Hot Tuna, cellule parallèle, émergeait des Jefferson Airplane dans le même esprit, Bob Dylan avec son Rolling Thunder Review tentait aussi cette sorte de regroupement temporaire. Dans le domaine du jazz et du jazz rock la pratique est encore plus courante et donne souvent lieu, sinon à des tournées, du moins à des disques-mixage.

Brand X formé en 1975 par le renommé batteur de Genesis, Phil Collins, comprend aujourd'hui des musiciens de groupes tels Soft Machine, Curved Air, David Bowie, Bryan Ferry, George Benson. Tous sont de grands virtuoses, un

tant soit peu frustrés par les limites commerciales que leur imposent les groupes connus dans lesquels ils travaillent, tous ont de temps en temps besoin de se laisser aller. Et lorsque toute cette belle bande de "tireux" se retrouvent ensemble un lundi soir au Café Campus sous le nom de Brand X (Phil Collins n'était malheureusement pas de la partie), inutile de dire que les plafonds grondent et que les montées d'adrénaline sont violentes. Mais Brand X, comme la plupart de ces groupes aux musiciens exceptionnels, présente le syndrome typique d'un regroupement d'egos en déroute. Impossible de critiquer la technique audacieuse, énergique des musiciens, de douter de leurs capacités musicales, de leur sens des rythmes et de la frénésie. Mais dans le dévoiement grandiose de leur savoir-faire, surgit un petit doute quant à l'authenticité de leur démarche.

Le fait que ces musiciens se servent de cette plate-forme anonyme et temporaire pour se défaire, en dit beaucoup sur leurs limites personnelles. Tous veulent faire de la bonne musique tout en étant parfaitement incapables de complètement lâcher les gros groupes rentables dans lesquels ils travaillent par manque de détermination ou par peur d'inséc-

rité. Lorsqu'ils se retrouvent ensemble, tout se déroule à un niveau purement individuel, l'élan créatif et collectif est au point mort. Chacun porte en lui les influences marquantes des maîtres (et cela va de Chick Corea jusqu'à McLaughlin), sans ajouter la moindre touche personnelle. Chacun montre comment il est beau et fin, chacun oublie qu'il fait partie d'un groupe. Le résultat de cette explosion d'énergie, c'est que malgré l'exceptionnelle performance de ces super-man la musique ne va nulle part, n'aboutit pas, ne dégage pas la moindre émotion, ni la moindre chaleur. Rien de plus contradictoire d'ailleurs que cette maîtrise technique qui se heurte constamment aux lacunes structurelles et à une absence totale de commentaire. Si les musiciens de Brand X sont de bons techniciens, ils sont par ailleurs de piètres compositeurs, obligés d'emprunter à droite et à gauche des structures qu'ils n'ont certainement pas inventées.

Brand X c'est évidemment mieux qu'Aerosmith au Forum, ou Kiss, et c'est peut-être même mieux que Genesis, mais Brand X passe à côté de l'essentiel: celui d'avoir quelque chose à dire et de le faire par le biais de sa propre personnalité.

Le baryton Gérard Souzay à la PdA

Un retour attendu et apprécié

par Gilles Potvin

Il y a bien une bonne nouvelle quinquennale de ces dernières années que le célèbre baryton français Gérard Souzay ne s'est produit à Montréal. Si la mémoire est fidèle, la dernière fois était au début des années 60 alors qu'il chantait pour les abonnés de Pro Musica. Fort heureusement, le chanteur est venu par la suite au Centre d'art d'Orford à trois reprises, la dernière fois l'été dernier alors qu'avec son collaborateur de longue date, le pianiste Dalton Baldwin, il donnait une mémorable audition du Voyage d'hiver de Schubert.

La Régie de la Place des Arts a certes bien fait les choses en ramenant Gérard Souzay, lundi soir à la salle Maison-Neuve. Un public nombreux a fait un accueil chaleureux à l'artiste, qu'il retrouvait avec un plaisir évident. L'annonce au micro de renseignements sur l'activité lyrique du chanteur qui n'étaient pas inscrits au texte biographique du programme a créé un certain malaise et n'établissait pas un climat particulièrement favorable. C'est sans doute à la demande de l'artiste que ces détails ont été communiqués en extrême à l'auditoire. On n'en voit guère l'utilité, le public présent étant sans doute bien au courant de l'importante carrière lyrique de Souzay à Paris, à Milan, à Vienne et ailleurs.

Dans les quatre mélodies classiques italiennes qui ouvraient le programme, Gérard Souzay semblait incommodé par une certaine tension, de la nervosité peut-être, qui ont quelque peu départi son timbre de sa rondeur et de sa chaleur habituelles. Il a fallu vraiment attendre Prison, la troisième mélodie du second groupe consacré à Fauré, pour que le chanteur

établisse cette communication essentielle qui préside aux grandes interprétations. On n'a pu s'empêcher de penser que toujours du même compositeur aurait créé un impact beaucoup plus grand s'il avait été précédé des deux autres mélodies qui constituent le cycle Poèmes d'un jour.

À ce sujet, plusieurs ont été étonnés et même déçus de l'absence au programme d'un cycle complet, genre qui sied particulièrement à l'art de ce chanteur. Peut-être Gérard Souzay voulait-il sortir de la formule habituelle de ses récitals et compenser par une plus grande variété. Il est difficile de souscrire à cette idée quand on sait qu'il reste l'un des rares chanteurs de notre époque à pouvoir donner aux grands cycles du répertoire toute leur puissance d'évocation et l'intensité de leur continuité dramatique.

Des quatre Schubert qui ont suivi, il faut retenir la belle allure qu'il a donnée à Der Schiffer, la sombre mélancolie de Die Liebe hat gelogen et surtout le caractère profondément dramatique du célèbre Eriksmot qui fut sans doute le sommet du récital. Ce chef-d'œuvre aura rarement trouvé un interprète plus apte à en faire sentir le caractère poignant, Gérard Souzay en a fait un véritable drame en miniature en dégageant ses composantes, les voix du récit, du père et de l'enfant, sans toutefois briser la marche implacable du drame qui s'achève par le désespoir à son comble sous forme d'un bref récitatif. On pourra difficilement entendre d'autres exécutions sans se référer à celle de Gérard Souzay et aussi de Dalton Baldwin dont le jeu au piano épouse en tous points la conception du chanteur.

des rappels nombreux, notamment de Poulenc et de Strauss. Comment, après un tel récital, ne pas souhaiter le retour prochain de ces deux artistes admirables que sont MM. Souzay et Baldwin, mais dans un programme qui comprendra au moins un cycle complet. C'est sans doute le vœu de la majorité du public de lundi.

MUSICART PROMOTIONS PRESENTE PRIMA DONNA SOPRANO RENATA SCOTTO 15 NOVEMBRE 8:30 P.M. SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

BELLADONNA 18 ANS Adultes Une expérience sensuelle unique! Un dessin animé d'une audace érotique incroyable! Une oeuvre d'art moderne qui bouleverse tous les tabous sans jamais céder à la vulgarité! Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE 866 3856

Péloquin Québecor crée une maison d'édition La Société Québecor annonce la mise sur pied d'une maison d'édition du livre qui sera connue sous le nom de "Les Éditions Québecor". Il s'agit d'une maison d'édition de titres populaires qui visera à combler le vide existant dans ce domaine au Québec.

Inoxydables Les Éditions Québecor entendent lancer des volumes regroupés dans diverses collections dont une des premières sera "Témoignage". Il s'agit de textes traitant d'expériences vécues. Les premiers titres paraîtront en librairie vers le début de 1978.

Beauchemin Cette diversification des activités de Québecor dans l'édition du livre est l'aboutissement naturel de ses activités de publication et de distribution dans le domaine des journaux et périodiques, précise un communiqué de la compagnie.

Yvon Deschamps À compter du 5 octobre SEM 20h30 SAM 17h & 20h30 billets \$600 à \$900 CHEZ SALM FRÈRES & CIE 875 St Charles O. Longueuil

télévision

Table with columns CBFT 2, CBMT 3, CFTM 10, CFCF 12 listing TV programs and times.

cinéma

Table listing movie titles and theaters such as ATWATER I, BEAVER, MAJESTIC, etc.

sur scène

Table listing theater performances including L'ENTRAÏNE, CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE, etc.

théâtre

Table listing theater performances including THÉÂTRE MAISONNEUVE, THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE, etc.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être souignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

• Chaque parution coûte \$5.50 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 21

APPARTEMENTS A LOUER

À L'HÉRITAGE

Vous pouvez avoir des courts de tennis, Une piscine intérieure, Des salles d'exercice complètement équipées, Des saunas.

Des suites de 1-2-3 chambres à coucher sont disponibles immédiatement, tous les appartements sont à l'épreuve du feu et climatisés.

Appelez
337-2822

L'HÉRITAGE

10500 Boul. de l'Acadie 9h00 - 21h00 Lun.-Ven.
10h00 - 18h00 Sam.-Dim. 27-10-77



La vraie vie

Venez vivre à LaCité et descendez magasiner à La Promenade, à la sortie de votre ascenseur. Magasins d'alimentation, boutiques de mode et de spécialités: restaurants, bars, cinémas. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont disponibles maintenant. Visitez nos appartements, témoignés, en semaine, 9h à 21h, fin de semaine, 9h à 19h, 350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173

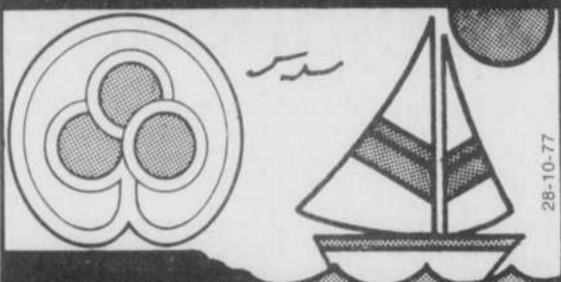


APPARTEMENTS A LOUER

Avez-vous déjà rêvé de vivre sur une île?...

Promenades des îles, c'est un façon nouvelle et passionnante de vivre en appartement — un refuge où les citadins peuvent retrouver sérénité et sécurité.
Ancrez votre bateau à la marina ou taquez le poisson sans sortir de votre propre cour arrière!
Un bon choix d'appartements à 1, 2 ou 3 chambres à coucher, avec:
• système de climatisation et de chauffage individuel
• système d'alarme anti-vol dans chaque appartement
• moniteur vidéo de sécurité
• moquette mur-à-mur
Vous apprécierez nos: saunas, salle d'exercice, piscines intérieure et extérieure, court de tennis et marina.
A proximité de l'autoroute de Mirabel, de magasins, d'écoles et d'églises.
Promenades des îles améliore la qualité de la vie en ville.

Directions: Autoroute Mirabel jusqu'au boul. Samson est, tournez à droite sur Carleton jusqu'au boul. Levesque, tournez à gauche jusqu'à Promenades des îles, tournez à droite.



687-1622
PROMENADE DES ÎLES
2555 HAVRE DES ÎLES, LAVAL, QUÉBEC

APPARTEMENTS A LOUER



315 est, DORCHESTER

Tout près du centre-ville, de l'Université du Québec, du Complexe Desjardins, de Radio-Canada, de l'Hôpital St-Luc
1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2
Tout à l'électricité, vue sur le centre-ville, Saunas. Nous disposons aussi d'espaces à bureaux dans le même édifice.
284-0893
22-11-77

ACHATS

DESIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les Arts, architecture, Bibliographies, Canadiens, Histoire, Livres illustrés etc. Aussi peintures et œuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390. 26-8-77

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

Aide domestique demandée pour résidence de Westmount à famille amicale 2 jeunes enfants, chambres et salle de bain privée condition avantageuse et référence acquise. 933-5351. 31-10-77

ANIMAUX A VENDRE

Boston boule-terrien enregistré ferme chez Bay Charpaighan St-Denis sur Richelieu. 584-3421 31-10-77

AMEUBLEMENTS A VENDRE

Départ immédiatement fauteuils, lit d'eau. Téléphoner 931-9578. 27-10-77

AMEUBLEMENT DE PRESTIGE pour bureau de conférence, comme neuf et à prix raisonnable pour vente rapide. Tél: 937-7751. 29-10-77

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout \$475.00 termes acceptés. 738-4761, J.N.O.

Meubles canadiens en pin, table à plateau basculants Baie St-Paul, fauteuil à la capucine, table réfectoire Frères des Ecoles Chrétiennes 9 pieds 10 tiroirs, armoires, buffet 2-corps bleu-vert coffre bleu, buffet, évier-sec couleur rouge, et autres. 659-2651. 14-11-77

Ensemble salon Provincial Français luxueux. Valeur \$5,500.00 pour \$2,000.00. OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE. REPRODUCTION de peintures sur toiles départ lazy-boy; autres items. Départ Westmount. 933-8235. 31-10-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodités, bureaux doubles et triples, bibliothèques, meubles de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaies. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

Vente d'intéropôt, lits jumelés \$69.00, lits doubles \$99.00, mobilier cuisine 5 morceaux \$89.00 grand sofa et fauteuils \$189.00 sofa lit \$185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de \$475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext., 274-5519 J.N.O.

ANTIQUITES

Liquidation d'antiquités 2270 Mont-Royal Est. 2-10-77

Canapé victorien \$375.00. Téléphone 279-0255 après 18 heures. 31-10-77

ARTICLES A VENDRE

Laveuse essoreuse 10 livres, Kenmore presque neuve. Ajustés 5 heures 653-5474. 29-10-77

Un grand surplus d'articles très vus à vendre à des prix très bas. Idéal pour marchands de gros ou grands magasins 487-7313 ou 487-5233. 28-10-77

AUTOS A VENDRE

MAVERICK, 1973, automatique, 8 cylindres, transmission au plancher, frais peints, en parfaite condition. Conduit par dame. Tél.: 725-8184 soir seulement 28-10-77

Montego MX 1976, 1000 milles balance de garantie. Pneus Michelin 351 po. cu. Anti-rouille toit en vinyle appuyé impecable, bas prix. 632-8577. 29-10-77

Fiat 128, 1973, excellente condition 44,000 milles, peinture neuve, AM/FM, \$1,000.00. Tél.: jour 282-7726, soir: 389-4748. Demander Vincent Godbout. 31-10-77

Bobcat Runabout, 1974, manuelle, couche anti-rouille, radio am, 4 pneus radiaux, 49,500 milles. Prix \$1,650. Madeleine Rhône 671-3545 après 5.30 heures. 28-10-77

AUTOS A VENDRE

Volvo 76 242 DL 5 vitesses over drive 2 portes Stéris AM-FM, air climatisé, 76,000 milles, pneus radiaux et pour l'hiver excellente condition. Conduite par un médecin. Meilleur offre accepter. Téléphone 342-3816, 483-1090. 27-10-77

BUREAUX A LOUER

VIEUX-MONTRÉAL: 2500 p.c. ou plus \$3 à \$4.00 le pied carré. Chauffé. 861-0080 14-11-77

Ahuncstic-St-Laurent et Henri-Bourassa 750 pieds carrés moderne tapis mur à mur chauffé occupation immédiate entre 9am et 5pm. 334-9182. 7-11-77

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS, rénovés, 1200 pieds carrés, rez-de-chaussée, près métro. 557 Cherrier, coin St-Hubert. Tél.: jour 873-5868 ou soir 845-0043 29-10-77

Architecte propriétaire d'une maison d'époque offre en location 2 espaces à bureau de 4 pièces chacun, pour professionnel rue St-Hubert Sud de Mont-Royal. Désigne d'aménagement disponible. Écrire à E.J. Gosse-1960 4451-A, St-Hubert Montréal, 282-1960. 31-10-77

CENTRE-VILLE

Bureaux attrayants, 500 à 40,000 pieds, près du métro. Étages complets au choix. Sous-locations à prix coupés. G.C. Gagnon; F.R.I. 861-8395 GAGNON INC. courtier 27-10-77

CHALET A LOUER

Ste-Agathe, luxueux chalet en montagne, foyer, tapis, t.v., saison seulement. 277-3165 ou 667-8879. 31-10-77

Lac Simon: La Conception - bord du lac: 40,000 pieds carrés; 6 pièces 1/2; électricité: \$17,000.00. Tél.: 389-5001 après 17 heures. 1-11-77

STE-AGATHE appartement moderne meublé, 2 et 3 chambres à coucher tout confort près pente de ski et piste pour randonnée location novembre à avril ou à l'année. Tél.: 483-1466 de 6 heures à 9 heures P.M. 29-10-77

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux Bavarois, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Saison — semaine — fin de semaine. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

Lanoraie, Maison canadienne authentique, pierre des champs, meublées commodité, foyer, propre face aux fleurs, grand terrain idéal montagne, ski de fond, raquette, saison hiver, Marcel Desrosiers 1-887-2240 31-10-77

CHALET A LOUER

STE-ADÈLE
Près du Lac Rond. Vous cherchez une résidence ou un refuge de fin de semaine pour sports été-hiver. Villa, 6 pièces, meublées, foyer, Tél.: sur semaine après 4 p.m. 879-8893 ou fin de semaine 1-229-6452. 29-10-77

CHALET A VENDRE

Lac Schryer 3 milles de Mont-Pellier sur bord de l'eau terrain paysagé mur de soutien, 220 volts eau chaude salle de bains avec douche, remise à bateau meublée, prix modique. 819-423-6682 27-10-77

COMMERCES A VENDRE

Boutique de fleuriste dans centre commercial à Montréal vente \$69,000.00 Prix \$30,000.00 comptant \$5,500.00. Soir 679-5834. 31-10-77

COURS

CUISINE
• Libanaise et
• Méditerranéenne
Apprendez 24 plats en 8 leçons.
Appelez
Thérèse Bould
483-2427
27-10-77

COURS PRIVÉS

Professeurs qualifiés donneront cours privé pour enfant à domicile (niveau primaire début secondaire). Aussi cours privés de langues aux adultes. Renseignement de préférence le matin 731-5198. 31-10-77

DEMANDES D'EMPLOI

Prendrais travail de dactylo à la maison, expérience en droits et thèses universitaires. 527-4675. 31-10-77

DIVERS

Cherche compagnie de voyage Guadeloupe Martinique, Tourbe 20 janvier au 25 avril appelez Florence 737-2541. 27-10-77

Volleyball: amateurs, rendez-vous les lundis, mercredis, ou vendredis entre 18 heures et 20 heures au gymnase de l'école Drummond, coin Lajoie et Dollard, à Outremont. Renseignements 343-6931. 28-10-77

ÉQUITATION

GÉRARD FONTAINE, maître d'équitation de renom, est maintenant directeur du Manège St-Marc sur Richelieu. Faites de l'équitation cet automne. Inscrivez-vous pour une série de cours: \$110, pour 15 cours. Pour rens.: Marcelle ou Guy Messier, 534-3384. 14-11-77

ESPACES COMMERCIAUX A VENDRE

75 cents NET
Entre 13,000 et 40,000 pi. ca. de locaux de choix à louer à Montréal près du centre-ville. Rampe d'accès de camions privée. Stationnement sur les lieux. Téléphoner en journée 879-2287. 29-10-77

à vendre à Montréal près du centre-ville réparé sur 4 étages y compris un sous-sol. Stationnement sur les lieux, rampes de camions, monte-charge, construction en briques et en béton. Prix \$330,000.00. Terme à discuter. Téléphoner en journée 879-2287. 29-10-77

52,000 pi. ca. d'espaces
à vendre à Montréal près du centre-ville réparé sur 4 étages y compris un sous-sol. Stationnement sur les lieux, rampes de camions, monte-charge, construction en briques et en béton. Prix \$330,000.00. Terme à discuter. Téléphoner en journée 879-2287. 29-10-77

GARAGES A LOUER

Garage à louer entreposage seulement 648-6949. 29-10-77

LOGEMENTS A LOUER

LONGUEUIL 4 1/2 chauffé stationnement occupation immédiate \$185.00. 1 mois gratuit. 674-9822. 8-11-77

Agnès logement 4 1/2, 5 1/2, \$151 à \$161, 1-11-77

STE-ROSE, grand 4 1/2, neuf, tout confort, Domaine Champs fleurs, 2635 Boul. des Oiseaux, 625-3661. 1-11-77

C.D.N. Haut duplex 6 pièces, chauffé, eau chaude, poêle, fourni \$275.00. 800 Trans-Island. Visites de 5 pm à 10 pm. 29-10-77

LONGUEUIL 4 1/2 pièces chauffées, stationnement, occupation immédiate \$185. 1 mois gratuit. 674-9822. 7-11-77

PRÉS GALERIES D'ANJOU 7351 Joseph Renaud, réfrigérateur, cuisinière, tout payé, tapis mur à mur, grand balcon, piscine; nouveaux, modernes 4 1/2, \$220. 3 1/2, \$200. Tél.: 353-1074 ou 256-6890. 5-11-77

COTE-DES-NEIGES: près Université, haut duplex en pierre, luxueux, spacieux, 7 1/2, 2 salles de bain redécouvertes, tapis mur à mur, entrée privée. \$450, par mois. Tél.: 731-1012. 29-10-77

ST-LAURENT, bas de duplex, 7 1/2 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, tapis, 2 salles de bain, 2 balcons. Coin de verdure, paisible. Libre immédiatement. \$400. Tél.: 747-2340. 28-10-77

5360 FLORENCE COLLIN, situation exceptionnelle, face au campus de l'Université de Montréal. Haut duplex. Peinture et planchers refaits, 4 chambres à coucher, chauffé, Stationnement. Tél.: 747-6521 poste 249. Soir et fin de semaine 738-1464 2-11-77

Penthouse très avantageux, moyenne grandeur, disponible à la fin de décembre 16e étage, vue splendide sur la montagne, garage chauffé, salle à dîner, grand salon, deux chambres à coucher, deux salles de bain, piscine extérieure, grand balcon etc. S'adresser au concierger M. Laplante, 165 Côte Ste-Catherine (Coin Boul. St-Joseph) 279-3265. Visite sur rendez-vous seulement. 27-10-77

CHATEAUX A LOUER

CHATEAUX A LOUER

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

LOGEMENTS A LOUER

Valois, 3 1/2 neuf, 3e étage. Chauffage électrique, libre 677-3164. 29-10-77

Duplex (haut) 5 1/2 chauffé, Sherbrooke Est. \$250.00, occupation immédiate. 524-6221. 28-10-77

4 1/2 chauffé, Côte-des-Neiges, sous-location, libre 15 décembre. \$170.00 par mois, 738-8874 après 19 heures. 29-10-77

Outremont, avenue Dunlop, 7 pièces chauffées, garage, foyer sous location, bail 2 ans et demi \$350 par mois libre le 15 décembre. 334-1837. 27-10-77

ROSEMONT, logement 6 1/2 sous-louer très propre, garage, cour privée, le bail 1er juillet termine 1er juillet 1978. Appeler après 5 heures 321-7233. 27-10-77

1 grand 4 1/2 eau chaude fournie, \$115.00 par mois. Ontario près Jeanne-mance. Immédiatement 523-7093. 31-10-77

Tétrauville 4 pièces neuves 1 mois gratis 351-0970, 354-7687 moderne, écoles, autobus, la rue Mousseau \$215.00 par mois. 2-11-77

C.D.N. Plantagenet Grand 6 1/2, poêle, réfrigérateur, tapis, garage 653-2974. 1-11-77

St-Léonard près de PI-X haut de duplex, grand 5 1/2 très propre grande cour clôturée stationnement chauffé libre le 1er décembre. \$260.00. 326-2971. 2-11-77

St-Léonard près de PI-X haut de duplex, grand 5 1/2 très propre, grande cour clôturée stationnement chauffé libre le 1er novembre. \$260.00. 326-2971. 2-11-77

Anjou: 6381 Des Jalniss, luxueux, neuf 3 1/2, semi sous-sol, cuisine froide, porte patio dans la chambre tranquille, près autobus \$135. 481-8048 ou 352-7744. 29-10-77

OUTREMONT: 1 1/2 pièces réfrigérateur, lave-vaisselle, poêle, tapis rideaux, chauffé, garage \$700.00. Soir seulement 679-3585. 31-10-77

MAISONS A LOUER

PIERREFONDS 6 pièces sous-sol fini, libre le 1er novembre. 678-0364-soir 678-7325. 1er-11-77

OUTREMONT 9 pièces 4 chambres à coucher chauffée garage double rue Courcellette construction 1970. \$675.00 par mois. Téléphone 271-7329. 2-11-77

IMMOBILIER WESTMOUNT REALTIES COURTIER

SENNEVILLE

Facade sur l'eau
7 acres de terrain ayant facade sur Lac des Deux-Montagnes. Totalemt privé. 4 foyers, 5 chambres à coucher, salon 23' x 14'; salle à manger 20' x 18'. Résidence pour jardinier, le personnel à l'année longue. Garage détaché, écurie pour 2 chevaux. Philippe Daoust: 684-6857 ou 697-8820.

IMMOBILIER A.E. LAPAGE & WESTMOUNT INC. courtier 27-10-77

MAGASINS A LOUER

LOCATIONS DE CHOIX
Ste-Catherine: 5,000 pieds.
Westmount: 1,000 pieds.
Plusieurs autres endroits, appelez:
861-8395
GAGNON INC. courtier 27-10-77

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

INSPECTEUR EN ZONAGE

Fonctions:
— Voit à l'application des règlements de zonage et contrôle les tracés de rues et l'utilisation du sol.
— Fournit une assistance technique aux localités du territoire sur ladite réglementation.
— Émet les permis de zonage, de lotissement et de construction.
— Participe à l'inventaire de la cartographie et du cadastre des localités du territoire de la Baie James.
— Visite et examine toutes les propriétés de la Municipalité de la Baie James.
— Assiste à la préparation du rôle d'évaluation.
— Entretient des relations avec les bureaux d'enregistrement exerçant une juridiction sur le territoire.
— Participe aux réunions du service de gestion locale.

Exigences:
— Formation collégiale en techniques de génie civil ou l'équivalent.
— Deux (2) ans d'expérience dans le secteur municipal pour un service d'urbanisme et/ou d'évaluation.
— Une certaine connaissance du Nord-ouest québécois serait un atout.

Lieu de travail:
TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES.
Salaires intéressants incluant une gamme complète d'avantages sociaux.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145

• Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 20

OFFRES D'EMPLOIS

Caissière bilingue avec expérience dans Supermarché Cartier-Ville St-Laurent. Tél.: 336-6560. 27-10-77

Nous recherchons SECRÉTAIRE préposée aux comptes avec expérience pour centre de physiothérapie. Rendez-vous Mme Gramby 527-4155. 28-10-77

Conciergerie d'expérience, couple seulement, 4 1/2 fournis, 31 unités. Téléphone 487-7313 ou 487-5233. 28-10-77

Secrétaire pour étude d'architectes, expérience dans le domaine de la construction requise. Tél.: 866-2085. 28-10-77

OFFRES D'EMPLOIS

Contracteur pour manufacture de vêtements pour dames travail à l'année longue. Appelez Eddy 382-3624. 31-10-77

Mannequin ou manufacturier, vêtement sport pour dames taille 9-10, grandeur 5'5 à 5'7 libre de voyager dans la province expérience non nécessaire appelez: 526-9135. 28-10-77

CHERCHE SECRÉTAIRE MÉDICALE avec expérience. Temps plein de 10h à 6h. Tél.: 527-4155 pour rendez-vous. 31-10-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
Bilingue, possédant expérience légale ou l'équivalent. L'emploi pour une étude ayant ses bureaux à la Place Victoria, Montréal. S.V.P. communiquer avec M. Robert Smith. 878-4311. 28-10-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
21 ans ou plus d'expérience, sténo, bilingue, étude, située Place du Canada. 878-9381. 1-11-77

DICTA-DACTYLO
Complètement bilingue, demandée pour étude légale Place Ville-Marie. Doit avoir acquis bonne dactylographie et dicta dans les deux langues. Atmosphère amicale. Salaire selon expérience. Tél.: 879-1353 27-10-77

GAINS SUPPLÉMENTAIRES
Nous avons un urgent besoin d'un vendeur à commission couvrant présentement les Maritimes et Terre-Neuve qui représente actuellement une Compagnie de draperies et qui pourrait en même temps présenter un choix complet de quincailleries de draperies. Clientèle déjà établie. 486-4401. (Le Devoir) Agence Valrain C.P. 117, Brossard, Québec. Dossier A-101 31-10-77

ADMINISTRATEUR
Pour la location et la gestion d'un édifice de 99 logements pour personnes âgées de 50 ans et plus. L'édifice est situé au cœur de Chomedey (Laval) et pourra être habité à compter du 1er fév. 1978. L'engagement doit se faire avant le 1er novembre 1977. Pour application à ce poste écrire à:
Manoir Cardinal
C.P. 142
Succursale St-Martin
H7V 3P4 29-10-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
D'expérience pour travail en droit corporatif, parfaite bilingue, de 9h à 5h. 281-1766. 31-10-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE AVEC EXPÉRIENCE
Bureau d'avocats de Longueuil. Expérience en droit corporatif serait un avantage. 679-7280 28-10-77

CAISSIER(ÈRE)
Bilingue demandé(e), minimum un an d'expérience avec banque ou Cie de Fiducie, entre 20 et 25 ans.
Trust Commerce Capital
M.R. Labelle
Tél.: 861-9446 27-10-77

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Le poste
Au sein d'une compagnie d'assurance-vie dynamique, assister le Directeur des Ressources Humaines en effectuant les tâches régulières de secrétaire dans un service orienté principalement vers les relations de travail, le recrutement du personnel, la formation et l'administration des avantages sociaux.

La personne
— Cours secondaire complet
— Très bonne connaissance de la langue française
— Dexterité à la machine à écrire
— Expérience pertinente dans un service du personnel.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:
La Compagnie d'Assurance sur la Vie La Sauvagarde
a/s Direction des Ressources Humaines
1 Complexe Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E2 27-10-77

PRETS HYPOTHÉCAIRES
PRETS & HYPOTHÉQUES: Bac intérêts 1ère et 2ème \$5 000, \$25 000.00 et plus. Jour-soir. Mlle R. Laberge, courtier. 486-1106. 15-11-77

SERVICES DIVERS
IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O. 8-10-77

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: 282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

REMBOURRAGE
Lutèce Rembourseur
• Spécialité dans la réparation de meubles antiques;
• Fait aussi le moderne, travail d'artisan, ouvrage garanti.
Paul Chotard: atelier: 843-5409 ou rés.: 325-2633. 19-10-77

TERRAINS À VENDRE
St-Bruno grand terrain boisé 116 x 155, orienté au Sud-Ouest rue en cul de sac avec services. Taxe basse. Tél.: 653-7780. 26-10-77

CANTONS DE L'EST, Sutton. Splendide terrain boisé avec ruisseau, 3 acres ou plus. 679-3320. 2-11-77

A LAVAL, terrain 300 x 356, (106,950 pi.ca.) commercial, industriel, 725-2421. 3-11-77

TRANSPORT
A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél.: 525-6872 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ST-LAMBERT
ST-LAMBERT: 146 appartements luxueux 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, air climatisé central, piscine, sauna, etc. Revenu \$590 000.00. Revenu Hypothèque \$2 245 000. à 9% EXCELLENT REVENU comptant requis \$500 000.00. Pres du canal 10 Alexandre de Seve. 36 appartements, construit 1967. Revenu annuel \$67 400.00. Excellent placement pour acheteur sérieux, comptant discutable.
Immeubles Acton
courtier
844-2595 soir 678-5764 29-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS
3 x 16 logements, Ste-Thérèse, chauffage électrique. Catégorie classe 32, avec certificat, Marcel Lamarché 430-1400 soir, 435-1937. 29-10-77

Côte-des-Neiges près de l'Université, luxueux duplex détaché en pierre 8-9 pièces, 3 foyers, 3 salles de bains, 2 salons de beauté, grande cuisine moderne, 4 chambres, boudoir, 3 garages, occupation à discuter. Rolland Audette, Audette & Audette 273-3653 soir 334-0119. 27-10-77

SILLERY, QUÉBEC RUE NOURY
Maison de 2 étages, 9 pièces, 5 chambres, salon avec foyer, salle à manger, cuisine avec dinette, bibliothèque, 2 et demi salles de bain, salle de jeu fini, garage, terrain boisé de 9,775 pieds carré.
Tél.: 1-418-651-2631 1-11-77

Montreal Trust
CARTIERVILLE
Maison paliers multiples, 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, garage, piscine chauffée. Condition impeccable. Départ pour l'étranger. M.L.S. Denise Meloche, 735-2281, 738-0375. 27-10-77

OUVERT AUX VISITEURS
Mercredi de 7 à 9 h
717 DUNLOP
OUTREMONT
Face au parc, maison en pierre, Condition AAA, boiserie et planchers en chêne, salon foyer naturel, salle à manger séparée, cuisine moderne, salle de séjour superbe, garage 2 autos. \$139 000. Mrs. Terrie Michaels, 735-2681 ou 342-9863. 27-10-77

OUTREMONT
Beau cottage, face au parc Joyce, 8 belles grandes pièces plus 2 solariums chauffés, fenêtres plombées - acier inoxydable extérieur. Maison rénovée très propre, magnifique pièce au sous-sol, entrée sur le côté. Exclusivité de.
Mme L.C. Simard
738-8575
Mme M.-A. D. Préfontaine
731-3158
IMMEUBLES TREMBLAY
courtier
735-5588 27-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Ville St-Laurent, à sacrifier - Doit vendre - DUPLEX, Split-level, 5 1/2-5 1/2, sous-sol fini, garage 2 autos, jardin.
Snowdon - CDN - ave Dorval, 5 1/2-6 1/2, duplex, occupation deux logements, garage façade, jardin.
N.D.G. Duplex, 6 1/2, 7 1/2, Boiserie & parquets en chêne, logement au sous-sol, Bons revenus. Garage, jardin. EXCLUSIF.
A. Trudeau 733-1871
R. Enker 332-4080
courtiers 27-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Maison québécoise, en pierre, restaurée, 35 milles de Montréal. Le jour à 285-3550 et le soir 467-7889 31-10-77

ABONNEMENTS
Abonnement duplex semi-détaché 2 x 5 1/2, sur une grande allée près du métro Sauvé. Tél.: 389-7124. 31-10-77

FABREVILLE: cause départ bungalow pierre brique sous-sol fini impeccable prix intéressant: 625-0512. 31-10-77

ST-LAMBERT: bungalow 3 chambres sous-sol fini, garage jardin, résidentiel \$39 500.00 pas d'agent. 672-7922. 31-10-77

BOUL. DOLLARD, cottage semi-détaché en brique, à proximité collège Stanislas. Rez-de-chaussée salon, solarium, cuisine moderne, "powder-room", ter plancher, 4 chambres à coucher, salle de bains complète, sous-sol: salon, cuisine à coucher, salle de bains, cuisinière. Beau jardin, propriété en excellente condition. M.L.S. Stella Mongeau 849-4553 ou 342-5747. Sherbrooke Trust, courtier. 29-10-77

OUTREMONT: rue Maplewood, propriété de 5 chambres à coucher, 4 salles de bains complètes, 1 powder room, 2 salons, sous-sol fini. Jardin et piscine. Rénovations récentes. Stella Mongeau 849-4553 ou 342-5747. Sherbrooke Trust, courtier. 29-10-77

DUVERNAY: Rue des Pommiers, résidence en brique, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, salle familiale, très belle serre, grand jardin avec piscine. Maison rustique à caractère bien spécial. M.L.S. Stella Mongeau, 849-4553 ou 342-5747. Sherbrooke Trust, courtier. 29-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-JULIE (Domaine des Haut-Bois)
Canadienne, typique, toit en métal, salon 25 x 14, foyer, 3 chambres à coucher, magnifique terrain boisé 80 x 125. \$59,000. 649-0693 6-11-77

MONTEBELLO
Superbe maison entièrement rénovée, 3,000 pi.ca. de plancher, foyer, cuisine ultra-moderne, 4 salles de bains, 3 chambres à coucher, garage triple avec 24 acres de terrain boisé. \$130,000. Information: 1-819-423-6383. 423-6383. 27-10-77

MAISON MODÈLE 1977 BUNGALOW
Au prix spécial pour occupation immédiate, foyer, 2 salles de bains, grande salle de séjour, garage attaché, finition de grand choix. Terrain 7,500 pi. ca. sur un cul de sac. 481-1725 ou 661-8952. 2-11-77

Montreal Trust
CARTIERVILLE
Maison paliers multiples, 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, garage, piscine chauffée. Condition impeccable. Départ pour l'étranger. M.L.S. Denise Meloche, 735-2281, 738-0375. 27-10-77

OUTREMONT
Beau cottage, face au parc Joyce, 8 belles grandes pièces plus 2 solariums chauffés, fenêtres plombées - acier inoxydable extérieur. Maison rénovée très propre, magnifique pièce au sous-sol, entrée sur le côté. Exclusivité de.
Mme L.C. Simard
738-8575
Mme M.-A. D. Préfontaine
731-3158
IMMEUBLES TREMBLAY
courtier
735-5588 27-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Maison de pierre bi-centenaire à vendre à l'Épiphanie près de la rivière l'Achigan avec 11 arpents de terre. Offre considérée à partir de \$46,000.00. Pour information 589-4686-839-2436 14-11-77

Lorraine townhouse, 5 1/2 pièces, tapis sous-sol, semi-fini, clôture, arbres, près écoles, autobus, parcs, particulier, occupation immédiate, à vendre ou à louer. 435-1585. 31-10-77

Montebello, maison spacieuse, 2 étages, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, chauffage central à l'huile, Franklin encastré, 9 pièces, tapis mur à mur, occupation immédiate. 819-423-6682. 27-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Maison québécoise, en pierre, restaurée, 35 milles de Montréal. Le jour à 285-3550 et le soir 467-7889 31-10-77

Abonnement duplex semi-détaché 2 x 5 1/2, sur une grande allée près du métro Sauvé. Tél.: 389-7124. 31-10-77

FABREVILLE: cause départ bungalow pierre brique sous-sol fini impeccable prix intéressant: 625-0512. 31-10-77

ST-LAMBERT: bungalow 3 chambres sous-sol fini, garage jardin, résidentiel \$39 500.00 pas d'agent. 672-7922. 31-10-77

BOUL. DOLLARD, cottage semi-détaché en brique, à proximité collège Stanislas. Rez-de-chaussée salon, solarium, cuisine moderne, "powder-room", ter plancher, 4 chambres à coucher, salle de bains complète, sous-sol: salon, cuisine à coucher, salle de bains, cuisinière. Beau jardin, propriété en excellente condition. M.L.S. Stella Mongeau 849-4553 ou 342-5747. Sherbrooke Trust, courtier. 29-10-77

OUTREMONT: rue Maplewood, propriété de 5 chambres à coucher, 4 salles de bains complètes, 1 powder room, 2 salons, sous-sol fini. Jardin et piscine. Rénovations récentes. Stella Mongeau 849-4553 ou 342-5747. Sherbrooke Trust, courtier. 29-10-77

DUVERNAY: Rue des Pommiers, résidence en brique, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, salle familiale, très belle serre, grand jardin avec piscine. Maison rustique à caractère bien spécial. M.L.S. Stella Mongeau, 849-4553 ou 342-5747. Sherbrooke Trust, courtier. 29-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
Courtier

CÔTES DES NEIGES
Demeurez dans un 6 1/2 moderne et profitez d'un foyer de \$700. Fenêtre aluminium, 220 w. Prés d'Université de Montréal, grand jardin. M.L.S. Julia Daniels 937-0167, 489-5321.

NOUVEAU ROSEMONT
Duplex semi-détaché, secteur de choix. Sous-sol fini. Garage double. M.L.S. Paul Nohbert 354-0360, 353-9017.
Luxueux triplex détaché, très grandes pièces, sous-sol, salle de séjour et bureau avec salle d'attente et entrée privée. Occupation discutable. Prix dans les \$100,000. J.C. Goyer 354-0360, 351-9625.

TERRASSE MAISONNEUVE. LUXUEUSE RÉSIDENCE 7 pièces avec foyer, système d'alarme, chauffage électrique, pièces spacieuses, salon 26 x 13. Occupation 60 jours. Mlle Carol Gilbert 354-0360, 274-4667.
Près Hôpital Santa Cabrini, luxueux duplex, bachelors, garage 2 voitures, occupation immédiate. Jeannine Bergeron 354-0360, 353-6765.

ANJOU
Duplex semi-détaché, chauffage électrique, hall en marbre, porte panoramique, sous-sol complètement fini. Secteur Champchevier. J.C. Goyer 354-0360, 351-7695.
Split level impeccable, décoration récente, 5 pièces, salle de jeux attrayante, 4ème chambre, porte patio. Luxueux tapis. Garage, piscine creusée, chauffage comptant environ \$16,000.00. Prix demandé \$68,000.00. Thérèse Côté 351-9625.

ROXBORO
\$41,900.00. Prés du train. Piscine creusée. Belle décoration. Beaucoup d'extras. Boises. M.L.S. Marcelle Daigle 695-0640, 684-5297.

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Tétreauville: triplex luxueux, neuf, rue Mousseau. 351-0970 — 354-7687. 2-11-77

MAGNIFIQUE résidence à la campagne, pour professionnel ou exécutif de compagnie. Située dans les Cantons de l'Est à 40 milles du pont Champlain. Maison en pierre des champs construite en 1813 et restaurée avec beaucoup de goût, comprend 14 pièces dont 3 1/2 salles de bain et foyers, 2 patios grillagés et vitrés. Très belle piscine de 42 pieds par 22. Ecurie pour 6 chevaux, enclos et pistes pour équitation. Sur une étendue de 15 acres. Prix \$250,000.00 (négociable). Hypothèque. Téléphonez 514-248-2010. 31-10-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS DEMANDES

Trust Royal
Courtier

J'ai des acheteurs sérieux de l'extérieur qui sont intéressés à acheter des propriétés de 30 à 100 appartements. S.V.P. communiquer avec moi.
Syd Buckman 735-2501

Centre D'Achat
Ville Mont Royal
2340 Lucerne, Ste 29
Ville Mont Royal 26-10-77

le bridge

Analysons bien
par Charles-A. Durand

Donneur: Nord
Vulnérables: Tous
NORD
♦ A 4
♦ 9 6 4 2
♦ A 8 7
♦ A 9 3

OUEST EST
♦ V 9 6 5 ♦ 7
♦ RD 10 ♦ V 8 7 5
♦ 5 2 ♦ D 6 4 3
♦ R 7 5 ♦ D 10 4 2

SUD
♦ RD 10 8 3 2
♦ A 3
♦ V 10 9
♦ 8 6

Les échères:
Nord Est Sud Ouest
1 ♦ passe 1 ♦ passe
1 SA passe 3 ♦ passe
4 ♦ passe passe

L'entame: le Roi de coeur par Nord.

Lorsque tout semble impossible à la réalisation d'un contrat, l'oeil du bon joueur doit savoir utiliser une carte moyenne et la promouvoir afin de se départir d'une perdante. L'équipe Nord-Sud fut par des enchères discutables se rendre au contrat de 4 piques. Et en plus, le jeu du déclarant contenait des faibles dues à la division capricieuse des atouts.

Le défenseur Ouest entame du Roi de coeur et Sud, analysant ses cartes et celles du mort croyait bien, sans aucune difficulté, remporter les 10 levées convoitées. Il prit ce Roi avec son As et fit 2 rondes d'atout croyant qu'il en épuiserait les adversaires très facilement, mais le joueur Est ne fournit pas la deuxième ronde; la répartition était de 4-1 et le déclarant désappointé voyait la perte d'une levée dans chacune de ses couleurs.

Pour éliminer l'une d'elle la prise d'une impasse à la Dame de carreau s'offrait à son jeu. Mais si elle ne réussissait pas et que le joueur Ouest détenteur de l'atout maître ne possédait que deux carreaux, il coupera le troisième pour la levée de chute et le contrat du déclarant ne s'accomplirait pas. En effet, la Dame de carreau étant prise par Est, celui-ci saura jouer trèfle; l'As prendra la levée et le deuxième perdant dans cette couleur ne saura être éliminé sur la coupe d'Ouest.

Cette simulation comportait trop de hasard, le déclarant trouva une autre voie mieux élaborée et dont le succès était de meilleur augure même si Ouest ne possédait que 2 carreaux. Les 3 premières cartes jouées étant les mêmes; l'As de coeur gagné par le déclarant, l'As et le Roi d'atout encaissés et aussi la Dame, celui-ci joua l'As et le Roi de carreau qu'il fit suivre du 7. Est prit la levée avec sa Dame et joua trèfle. L'As du Mort s'empara de la levée et le quatrième carreau affranchi fut joué. Est donna le 6, et Sud écarta sa perdante en trèfle sur la coupe du joueur Ouest. C'était une perdante éliminée sur une levée inévitable des défenseurs. Ceux-ci encaissèrent un autre coeur; ce fut leur troisième et dernière levée pour le succès du déclarant.

L'on dit souvent que le plan du jeu doit être souple. La donne ci-dessus le démontre avec éclat. En effet, après le débiteur d'une mauvaise répartition des atouts le déclarant sut ériger une nouvelle stratégie. Éliminant les hasards d'une impasse et en dépit du doubleton en carreau trouvé chez Ouest, ce second plan ingénieux rapporta la victoire au déclarant.

CARRIÈRES EN ADMINISTRATION

ANALYSTE/PROGRAMMEUR
jusqu'à \$20,000.

Une firme québécoise en pleine expansion a présentement quelques postes d'ouvriers pour des programmes expérimentés en COBOL/OS. Les candidats(es) idéal(es) auront CICS/VS en plus d'une expertise en télécommunications.

Veuillez appeler **ROBERT BOUCHER** à 849-7791.

Place Sherbrooke
Suite 205
1010 Sherbrooke O.
Montréal Que. H3A 2R7

(514) 849-7791



CARRIÈRES EN ADMINISTRATION

ANALYSTE SENIOR EN SYSTÈME
jusqu'à \$28,000

Une firme Québécoise est activement à la recherche d'un(e) individu ayant 6 ans et plus d'expérience sur les systèmes de grandes envergures. L'environnement actuel de notre client est composé de IBM 370/148 OS, CICS, V/S. Le(la) candidat(e) devrait avoir l'expérience de traitement de données en direct ainsi qu'une forte connaissance en système.

Veuillez appeler **ROBERT BOUCHER** à 849-7791

Place Sherbrooke
Suite 205
1010 Sherbrooke O.
Montréal Que. H3A 2R7

(514) 849-7791



CARRIÈRES EN ADMINISTRATION

GÉRANT DU M.I.S.
\$25,000

Notre client, une firme manufacturière, requiert les services d'un(e) gérant(e) dynamique pour diriger son département d'EDP (système III, mod. 15). Le(la) candidat(e) devrait avoir acquis, au préalable, des qualités en gestion.

Veuillez appeler **GAIL GOYER** à 849-7791

Place Sherbrooke
Suite 205
1010 Sherbrooke O.
Montréal Que. H3A 2R7

(514) 849-7791



CARRIÈRES EN ADMINISTRATION

CHEF DE PROJET
\$25,000

Une firme internationale en pleine expansion requiert les services d'un chef de projet possédant de 8 à 10 ans d'expérience. Le(la) candidat(e) idéal aura à faire preuve de ses qualités de dirigeant, ainsi que de ses aptitudes à communiquer et ce, autant verbalement que par écrit. Une connaissance du RPG II et du COBOL et une expérience sérieuse dans le domaine financier seraient nécessaires.

Veuillez appeler **ROBERT BOUCHER** à 849-7791

Place Sherbrooke
Suite 205
1010 Sherbrooke O.
Montréal Que. H3A 2R7

(514) 849-7791



Carrières
et
Professions

INGÉNIEURS LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

BELT INC., un bureau d'études de lignes de transport d'énergie, requiert les services d'ingénieurs spécialisés dans la conception de pylônes et de lignes en général.

TÂCHES

- Développer et optimiser des concepts de pylônes
- Calculer les structures
- Préparer les épures
- Détailler les connexions
- Vérifier les dessins

EXIGENCES

- Diplôme d'ingénieur et formation appropriée
 - Expérience pertinente, variable suivant les différents postes ouverts.
- Les postes offrent plusieurs avantages sociaux et un salaire intéressant. Lieu de travail: Montréal, Centre ville ou à l'étranger.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à: Monsieur J. Albert Clément, ing., 1130 ouest, rue Sherbrooke, 10^{ième} étage, Montréal, Québec - H3A 2R5. Tél.: (514) 288-1740, poste 191

VÉRIFICATEUR

Pour reviser les dossiers et procédés de vérification des membres.

Qualifications requises:

Diplôme C.A. et bonne connaissance du français et de l'anglais. Préférence accordée aux candidats avec expérience de la vérification dans le domaine des valeurs mobilières.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

John J. Kolosky
Vérificateur de la Bourse
Bourse de Montréal
C.P. 61
Montréal, H4Z 1A9

VENTES DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Si vous avez:

- de solides aptitudes pour la vente
- un niveau d'éducation universitaire.

Nous vous offrons:

- un salaire proportionnel à votre expérience;
- d'excellents avantages sociaux;
- une voiture fournie et dépeçée;
- des chances d'avancements;
- un programme de formation.

Lieu de travail:

- Le Nord de Montréal et Laval.

Vous devez pouvoir communiquer aisément en français et en anglais.

Veillez faire parvenir votre résumé, à titre confidentiel, à:

Mme L. Miller
Agent du Personnel

BURROUGHS WELLCOME LTD

B.P. 500,
Québec



Lachine
H8S 4B1

Wellcome

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nature du travail

Le Directeur Général a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes, des services et des ressources du collège dont il est le principal administrateur.

Qualifications requises

- posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
- posséder une certaine expérience dans les milieux de l'administration et de l'enseignement;
- posséder une expérience dans le milieu collégial;
- manifester des capacités pour le travail en équipe, la gestion consultative et la communication;
- faire preuve de préoccupations prospectives concernant le développement du collège;
- manifester une habileté à résoudre les problèmes administratifs et techniques.

Entrée en fonction

Janvier 1978

Traitement

Selon la Politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 31 octobre 1977 à

Monsieur Jacques Desmarais,
Président du Conseil d'administration,
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu,
C.P. 310, Saint-Jean, Qué.
J3B 5Z5

INSTRUCTEURS & MONITEURS

COURS "MONTEUR DE LIGNES"

FONCTION: Instructeurs et moniteurs - cours "monteur de lignes" (transport et distribution d'énergie).

LIEU DE TRAVAIL: Pavillon de la Formation professionnelle aux adultes, St-Henri, Cité Lévis.

ATTRIBUTIONS: Sous l'autorité de son supérieur immédiat, l'instructeur et/ou moniteur sera appelé à:

- assumer auprès d'un groupe d'élèves des tâches relatives à l'apprentissage du métier "monteur de lignes";
- collaborer avec d'autres spécialistes à l'organisation, à la supervision ainsi qu'au contrôle des activités d'apprentissage;
- assister un groupe d'élèves dans l'exécution de travaux pratiques sur le chantier-école;
- assumer la responsabilité disciplinaire d'un groupe d'élèves;
- accomplir toute autre tâche connexe.

EXIGENCES: Une expérience pratique pertinente en distribution et/ou en transport d'énergie électrique d'au moins cinq (5) ans. Une facilité de communication orale et écrite.

RÉMUNÉRATION: Selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

HORAIRE: Quarante (40) heures par semaine.

INSCRIPTION: Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de concours 77-22 et ce, avant le 7 novembre 1977 (17,000 heures), à:

Le Directeur des services au personnel
Commission scolaire régionale Louis-Frêchette
30 ouest, rue Champagnat, Lévis, Qué.
G6V 2A5

LE C.L.S.C. ST-HUBERT RECHERCHE UN (UNE)

coordonnateur (trice)

DU MODULE SOCIAL À MI-TEMPS

Fonctions:

- Coordonner un module intégré psycho-social et communautaire.
- Participer au comité de gestion.

Exigences:

- Diplôme universitaire de 2^e cycle en sciences humaines, de préférence en intervention sociale.
- Capacité d'animer une équipe multidisciplinaire.
- Adhésion aux objectifs du C.L.S.C.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 5 novembre 1977 à:

Serge Mongeau
3120, Montée St-Hubert
St-Hubert, P.Q.
J3Y 4H9



Canadian
Broadcasting
Corporation

Société
Radio-
Canada

SUPERVISEUR

DE LA
GESTION DES FRÉQUENCES

Responsable de la gestion des fréquences des ondes courtes pour Radio-Canada International et assiste le chef du Service de l'Ingénierie dans l'opération et l'administration du département.

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Préparer les horaires de fréquences à partir des prédictions ionosphériques et des rapports de réception. Coordonner et préparer les horaires opérationnels pour la station émettrice située à Sackville, N.B.

EXIGENCES

Diplôme universitaire en Sciences ou en Génie ou l'équivalent.

Le candidat doit posséder une compétence en gestion et l'habileté de négocier dans une conférence internationale et aussi une connaissance avancée des techniques de propagation des ondes courtes et leurs notifications.

SALAIRE

Proportionnel aux qualifications.

CE POSTE EST ACCESSIBLE AUX CANDIDATS QUALIFIÉS DES DEUX SEXES.

Les candidats pourront adresser leur curriculum vitae à:

Superviseur des Ressources Humaines
Radio-Canada International
C.P. 6000
Montréal, Québec
H3C 3A8

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 23 et 24



LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
VAUDREUIL-SOULANGES

REQUIERT LES SERVICES DE:

UN DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL

CONCOURS NO-11-104 21 OCTOBRE 1977

LIEU DE TRAVAIL: Centre Culturel
Campus de la Cité
des Jeunes
Vaudreuil, Cité Vaudreuil,
P.Q.

ATTRIBUTIONS:

L'emploi de directeur des services du personnel comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel et comprend habituellement le recrutement et la sélection du personnel, les relations de travail, l'évaluation et le perfectionnement.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:
 - relations industrielles
 - administration (option-personnel).
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

Les demandes écrites doivent être adressées avant le 11 novembre 1977 au:

**SERVICE DU PERSONNEL:
CONCOURS NO: 77-104
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
VAUDREUIL-SOULANGES
C.P. 190, DORION, CTÉ VAUDREUIL, P.Q.**



Université de Montréal

Faculté de l'éducation permanente

Responsable de programme (Relations industrielles)

Fonctions:

Le candidat est responsable des programmes d'enseignement pour adultes en relations industrielles et doit entre autres:

- organiser, coordonner et évaluer des activités pédagogiques créditées;
- animer des comités de travail et des comités pédagogiques;
- conseiller les étudiants adultes;
- évaluer des besoins nouveaux en vue de la mise sur pied d'activités éducatives pour les adultes;
- évaluer les moyens d'enseignement, mettre en place les correctifs requis et, au besoin, en suggérer de nouveaux;
- assurer les liens nécessaires avec le milieu professionnel concerné et l'École de relations industrielles.

Qualifications requises:

- diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en relations industrielles;
- minimum de deux années d'expérience en relations de travail ou en administration du personnel;
- connaissance des problèmes relatifs à la formation et au perfectionnement;
- ou tout autre profil de formation et d'expérience pertinente avec les exigences du poste;
- expérience en éducation des adultes souhaitable.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 novembre 1977 au:

Directeur
Service du Personnel
Université de Montréal,
C.P. 6128, Montréal

PROFESSEURS EN ARTS PLASTIQUES

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ), recherche des professeurs en arts plastiques.

Exigences: Être détenteur d'un diplôme de 2^e cycle ou posséder une expérience valable dans le domaine de l'enseignement universitaire ou de la direction de programmes en arts. Démontrer une compétence reconnue dans le domaine artistique et avoir fait preuve d'activités personnelles de création.

Traitement: Selon les normes en vigueur.

Date d'entrée en fonction: Hiver 1978 (ou avant)

Lieu de travail: Hull

Date limite: Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature au plus tard le 24 octobre 1977 à l'adresse ci-dessous et y annexer les copies ou photos des œuvres qu'elles ont produites:

Directeur des études et de la recherche
Université du Québec
Centre d'études universitaires dans
l'Ouest québécois
335, boulevard Cité des jeunes
Hull, Québec
J8Y 6M4

77-78-044



Université du Québec
Centre d'études universitaires
dans l'Ouest québécois



ctcum

DESSINATEUR INDUSTRIEL MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Exigence:

- Formation technique en dessin de mécanique d'ajustage et de machinerie (machine design), ou D.E.C. en dessin de conception mécanique.
- Quelques années d'expérience.

Rémunération:

- Salaire selon la compétence.
- Avantages sociaux substantiels.
- Emploi stable.

Faire parvenir votre curriculum vitae au

Service du Personnel
121 ouest, rue St-Antoine
Montréal, H2Z 1H3

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

DAWSON COLLEGE



CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

Nous recherchons des PROFESSEURS DE FRANÇAIS, langue seconde, à TEMPS PARTIEL, pour enseigner au personnel de l'industrie.

Nous demandons une formation en AUDIO-VISUEL, une très bonne connaissance des méthodes du CREDIF (DE VIVE VOIX) et une expérience d'au moins 2 ANS dans l'enseignement du français, langue seconde, aux adultes.

Téléphoner: 931-2861
931-6024

Vous voulez un DÉFI?

Si vous avez de
3 à 5 années d'expérience,
une bonne connaissance de
FORTRAN

Si vous êtes

ANALYSTE/ PROGRAMMEUR

Joignez-vous à une
équipe dynamique.

Veillez communiquer avec
Ginette Madore
866-5841, poste 276



AQUILA (1974)
L'ÉLÉATO

637 OUEST, ST. ANTOINE W.
MONTREAL, QUEBEC H3C 1A3

CONSEIL DES LOISIRS - RÉGION DE QUÉBEC

Le Conseil des loisirs - région de Québec est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour le poste de:

CONSEILLER EN LOISIRS

Les principales tâches du conseiller en loisirs consistent à assister le milieu, dans les différentes phases de son développement, notamment, dans les domaines suivants:

- conception de programmes,
- coordination de projets,
- animation et soutien au milieu,
- assistance professionnelle et technique,
- recherche.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

LIEU DE TRAVAIL:

Secrétariat zonal (Montmagny).

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective en vigueur.

TRAITEMENT:
\$13,300.00 à \$18,900.00.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 4 novembre 1977 à:

CONSEIL DES LOISIRS - Région de Québec,
1990 boul. Charest ouest, suite 225,
Sainte-Foy, G1N 4K8.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS:
(418) 681-0621.

INGÉNIEUR

Notre usine de transformateurs de haut voltage située sur la Rive sud, à Varennes, requiert les services d'un ingénieur mécanicien possédant de 2 à 4 années d'expérience au domaine de la conception mécanique d'équipement lourd. Sous les directives du directeur technique, les principales fonctions seront la conception et le développement des éléments mécaniques de transformateurs.

Nous offrons un salaire correspondant à l'expérience et aux qualifications du candidat, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" au:

Service du personnel
ASEA INDUSTRIES LIMITÉE
 1600 Montée Ste-Julie,
 Varennes,
 JOL 2P0



COMMISSION SCOLAIRE
 SAINT-JÉRÔME

Offres d'emploi

ORTHOPÉDAGOGUE

- Pour dénombrement flottant;
- à l'école élémentaire St-Hippolyte;
- entrée en fonction: immédiatement.

Communiquez avec:

Jean-Claude Lauzon (514) 563-2022

PROFESSEUR DE MUSIQUE

- À demi-temps pour l'école Prévost;
- niveau élémentaire, 6, 7, 8, 9 ans
- méthodes: Martenot ou Cornéloup
- 2.5 jours/semaine (13½ heures)
- entrée en fonction: immédiatement

Communiquez avec:

Gérald Lane (514) 438-5603

LE C.L.S.C. KATERI

(Centre local de services communautaires)
 recherche

1 DIRECTEUR(TRICE) MODULE SANTÉ

(curatif-préventif)

Sommaire des responsabilités:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le directeur du module santé doit:

- organiser, diriger et contrôler toutes les activités du personnel affecté aux soins et services de première ligne et de santé préventive.
- collaborer au processus de gestion du personnel affecté au module santé.
- contrôler et évaluer les services donnés dans son module.
- assumer la responsabilité d'un ou des programmes spéciaux.
- participer au comité de règle.
- dispenser des soins.

Exigences du poste:

- être médecin omnipraticien reconnu par le collège des médecins.
- minimum de deux ans d'expérience dans le domaine des soins de santé.
- expérience dans un poste similaire qui suppose du travail de coordination, de supervision et d'organisation.
- être apte à travailler et à diriger une équipe.
- intérêt et aptitudes à la polyvalence des tâches.
- bonne connaissance du milieu et du domaine des Affaires sociales.
- être intéressé à une approche globale des problèmes de santé.

Salaires et conditions de travail:

Selon les normes et politiques du Ministère des Affaires sociales pour la rémunération des cadres (à discuter).

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae aux soins du:

Directeur général
 C.L.S.C. Kateri
 124, Boul. Marie-Victorin
 Ville de Ste-Catherine
 Comté de Laprairie

Le C.L.S.C. KATERI

Centre local de services communautaires

requiert les services de

2 MÉDECINS

Curatif, préventif

- Consultations
- Urgences mineures
- Programme de prévention
- Travail d'équipe

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae aux soins du:

Directeur général
 C.L.S.C. Kateri
 124, boul. Marie-Victorin
 Ville de Ste-Catherine
 Comté de Laprairie

Carrières
 et
 Professions

Directeur des ventes

Région Est

Notre client est l'un des leaders mondiaux de l'industrie de la papeterie; il distribue également d'autres produits semi-durables hautement réputés. Il désire engager un cadre pour prendre charge de la gestion et du développement des ventes au Québec, aux Maritimes et dans la région est de l'Ontario. Lieu de travail: Montréal.

Nous sommes à la recherche de candidats bilingues, possédant une solide expérience de la gestion des ventes dans l'industrie de la papeterie dans un secteur connexe. Centré sur les résultats, il peut entretenir des relations efficaces avec des cadres supérieurs de sociétés clientes et former une équipe de représentants bien motivés. La rémunération comprend un traitement de base de \$25,000, un boni et une allocation de voiture. Ce concours s'adresse également aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à André Filion, en référant au dossier 985.

Rourke,
 Bourbonnais
 & Associés

Montreal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
 Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

Directeur commercial Mini-ordinateurs

Rémunération:
 jusqu'à \$50,000 plus auto

Notre client jouit d'une excellente réputation internationale grâce à l'innovation technologique constante d'une gamme variée de mini-ordinateurs et à la qualité du service à la clientèle.

Le défi du poste: diriger la croissance des opérations régionales au Québec tout en consolidant la part substantielle du marché gagnée à la concurrence. Vous serez responsable de créer l'esprit de corps au sein d'une équipe d'environ 40 professionnels au niveau des ventes, du logiciel et de l'entretien. Vous travaillerez étroitement avec la haute direction à l'élaboration des stratégies et programmes de mise en marché et verrez à atteindre les objectifs régionaux.

Votre carrière à ce jour reflète votre compétence à diriger une équipe de professionnels du marketing et de la vente, préférentiellement dans le domaine des ordinateurs ou des équipements périphériques. Vos aptitudes de gestionnaire et votre ambition personnelle vous favorisent dans l'atteinte de résultats exigeants. Soucieux de réaliser des profits, vous recherchez l'occasion de mettre en valeur vos talents au sein d'une entreprise de renom. Ce concours s'adresse également aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Guy N. Djandji.

Rourke,
 Bourbonnais
 & Associés

Montreal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
 Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

Commission canadienne du lait / Canadian Dairy Commission

La Commission, Société de la Couronne, applique la politique fédérale en matière de stabilisation des prix des produits laitiers et le programme des prix de soutien, impliquant l'achat et la vente des produits laitiers sur le marché intérieur et le marché mondial. L'un des buts de la Commission est d'accroître l'exploitation des produits laitiers sur le marché local.

LA COMMISSION INVITE LES CANDIDATS À PRÉSENTER UNE DEMANDE POUR CES DEUX EMPLOIS BILINGUES:

Les personnes unilingues peuvent postuler des postes bilingues, mais elles doivent consentir à s'engager dans un programme de formation linguistique.

Directeur de la mise en marché intérieure et de la promotion des produits laitiers.

Fonctions

Sous l'autorité du Vice-président: effectuer des recherches, élaborer et recommander les objectifs, politiques et stratégies pour la mise en marché et la promotion des produits laitiers sur le marché intérieur; administrer et superviser les programmes visant à une meilleure exploitation des marchés et de la publicité; coordonne les programmes de recherche sur les produits laitiers; établit et contrôle les importations de produits laitiers et leurs succédanés; administre un budget d'environ \$4 millions; fournit de l'information et participe aux réunions et conférences.

Compétence

Une expérience des affaires et une connaissance technique de l'industrie alimentaire et de ses produits seront des critères de sélection.

Traitement

Le traitement à la nomination dépendra de la compétence et de l'expérience du candidat choisi.

DEMANDE D'EMPLOI ET DE RENSEIGNEMENTS

Les candidats sont priés de présenter un curriculum vitae circonstancié. Les demandes d'emploi seront tenues confidentielles et devront parvenir, sous pli confidentiel, à l'adresse suivante:

AGENT D'ADMINISTRATION
 COMMISSION CANADIENNE DU LAIT
 2197 PROMENADE RIVERSIDE
 OTTAWA, ONTARIO
 K1A 0Z2
 998-9490 (613)

Agent de transport

Fonctions

Sous l'autorité du Directeur de la commercialisation: met sur pied et maintient à jour un système d'information complet sur l'industrie du transport au Canada et à l'étranger; recommande l'échelle des tarifs de transport des divers produits, suivant les besoins de la Commission; négocie les tarifs, les itinéraires et les termes les plus économiques et efficaces; assume d'autres responsabilités.

Compétence

Une expérience dans le domaine des transports (établissement des tarifs et analyse des coûts) et une connaissance approfondie des tarifs et des classes des transporteurs locaux et internationaux, ainsi que des itinéraires des frets de toutes sortes.

Traitement

Le traitement à la nomination dépendra de la compétence et de l'expérience du candidat choisi.

INGÉNIEURS/DESSINATEURS

Notre compagnie d'experts-conseils recherche ingénieurs et dessinateurs pour projets ambitieux.

MÉCANIQUE

INGÉNIEURS:

(minimum 10 années d'expérience)

DESSINATEURS

(minimum 5 années d'expérience)

Lieu de travail: Montréal.

Salaires et avantages: compétitifs.

Langue de travail: français

POSTULER À:

ARCHER, SEADEN ET ASSOCIÉS INC.

CONSULTANTS

2050, rue MANSFIELD, MONTRÉAL H3A 1Z2/Tél. (514) 845-0238

Traducteur-rédacteur

qui veut travailler en publicité

On demande un traducteur (homme ou femme) de fort calibre pour travailler au service de création d'une grande agence de publicité.

Le traducteur fera, non pas de la traduction littérale, mais de l'adaptation de l'anglais au français en tenant compte des caractéristiques du marché québécois. Graduellement, on l'initiera aux techniques de la création originale pour la télévision, la radio, les journaux et les affiches. Ce poste débouche sur une carrière enrichissante en publicité.

À la base, le candidat doit posséder une bonne connaissance écrite et parlée des deux langues, mais exceller en rédaction française.

Nous exigeons une scolarité universitaire et au moins cinq années d'expérience en traduction.

Ce poste est important et bien rémunéré dès le départ. Les défis à relever sont nombreux dans le milieu publicitaire.

Veuillez préciser, dans votre curriculum, vos années d'études et les emplois occupés dans l'ordre chronologique.

DOSSIER 2770

Le Devoir

C.P. 6033,

Montréal H3C 3C9

Bell Canada

SPÉCIALISTES EN LOGICIEL

BELL CANADA est à la recherche de spécialistes en logiciel prêts à relever les défis d'une entreprise à la fine pointe du progrès en informatique.

Les secteurs pour lesquels nous recrutons présentement exigent les qualifications suivantes:

SECTEUR CDC

CDC 6400 avec système d'exploitation SCOPE 3.4.3 (NOS/BE)

- un à deux ans d'expérience avec l'équipement CDC;
- connaissance du système d'exploitation NOS/BE ou NOS;
- connaissance des langages et utilitaires FORTRAN, COMPASS, PP COMPASS, UPDATE, EDITLIB;
- une expérience en analyse de "dump" serait un atout.

SECTEUR IBM

IBM 370/168 avec système d'exploitation MVS/JES3

- minimum de trois ans d'expérience en support de logiciel,
- excellente connaissance de l'"Assembleur";
- connaissance des fonctions internes de MVT ou MVS;
- connaissance de HASP, ASP, JES2 ou JES3;
- connaissance de COBOL et PL1;
- excellente connaissance en analyse de "dump";
- familiarité avec les systèmes 370 à grande capacité, le TP et le logiciel du TP;
- une expérience avec TSO et VSAM serait un atout.

Le candidat doit avoir une connaissance pratique du français et de l'anglais.

La compagnie offre un éventail complet d'avantages sociaux et un salaire de base en rapport avec l'expérience.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

Micheline Brouillette

BELL CANADA

Personnel Informatique

5e étage

1155 Metcalfe

Montréal, Québec H3C 3G5

Toute correspondance reçue sera considérée strictement confidentielle.

Un emploi chez Bell,
 c'est une question de compétence.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES

REQUIERT LES SERVICES DE:

UN DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

CONCOURS NO: 77-105

21 OCTOBRE 1977

LIEU DE TRAVAIL: Centre Culturel, Campus de la Cité des Jeunes, Vaudreuil, Cté Vaudreuil, P.Q.

ATTRIBUTIONS: L'emploi du directeur comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et à la gestion de l'équipement.

DOSSIER FINANCIER: Trésorerie, préparation du budget et des états financiers, contrôle budgétaire et financier, vérification interne, opérations comptables, analyses financières.

DOSSIER ÉQUIPEMENT: Entretien préventif, physique et ménager, protection des biens, meubles et immeubles, approvisionnement, mise en place de l'équipement, services auxiliaires (transport, alimentation) les équipements communautaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:

- sciences commerciales
- administration
- génie
- architecture

— Huit (8) années d'expérience pertinente.

(Une préférence sera accordée à la qualification en génie et/ou au candidat ayant déjà une expérience pratique des dossiers de l'équipement dans les milieux scolaires).

Les demandes écrites doivent être adressées avant le 21 novembre 1977 au:

SERVICE DU PERSONNEL:
 CONCOURS NO: 77-105
 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
 VAUDREUIL-SOULANGES
 C.P. 190, Dorion, Cté Vaudreuil, P.Q.

Profitons du mois des fromages

Octobre est identifié comme le mois des fromages au Canada. Dans un test d'associations de mots, celui de fromage amènerait sûrement la réponse "cheddar" chez la plupart des consommateurs. Pourtant, bien que le cheddar soit le fromage le plus populaire au Canada, il n'est qu'un exemple de plus de 60 variétés de fromages fabriquées au pays.

Toutefois, le consommateur n'a pas entièrement tort puisque traditionnellement au Québec, le cheddar a été le principal fromage fabriqué ici et la production annuelle se situe encore entre 75 et 100 millions de livres. Durant de nombreuses années, la plupart des variétés de fromages consommés ici étaient importées principalement d'Europe.

le panier à provisions

par RENÉE ROWAN



Aujourd'hui, la situation a bien changé. La fabrication québécoise de fromages fins dépasse les 45 millions de livres annuellement alors qu'elle était à peine de 4.5 millions de livres en 1961. On considère comme "fromage fin" tout fromage qui n'est pas cheddar, fromage à la pie (cottage cheese) ou fromage fondu.

En 1961, la consommation

de fromages fins était de 1.5 livre per capita, dont la provenance était à part égale importée et produite localement; aujourd'hui, la consommation per capita est de 5 3/4 livres, dont les deux tiers sont des fromages québécois.

Des variétés de fromages fabriquées au Canada, environ 25 variétés de fromages fins sont fabriquées au Québec. Toutes, y compris le cheddar,

sont des variantes canadiennes de fromages originaires d'autres pays.

Profitons donc des derniers jours du festival des fromages pour en déguster parmi les moins connus en prenant soin de s'assurer qu'ils sont fabriqués localement. Goûtez au Baron (fines herbes), à la Bonne Mère (au poivre), à la Belle-Crème (type boursault), au Fondu au kirsch Oka, à la Tomme, au Grubec, au Capucin, pour ne nommer que ceux-là.

Plusieurs chaînes de magasins d'alimentation ont des fromages en "spécial" cette semaine. Ainsi, dans les marchés Dominion, 17 variétés de fromages du Québec sont offertes à prix d'automne.

Le fromage, comme on le sait, est riche en protéines.

Pour un repas sans viande, bien équilibré, voici une intéressante recette fournie par le Bureau canadien des produits du lait.

Lasagne aux légumes d'automne
1/3 tasse de beurre (ou de margarine) — 1 aubergine moyenne coupée en cubes — 2 tasses de champignons frais tranchés — 1 gros oignon haché — 2 gousses d'ail émincé — 1 boîte de 19 onces de tomates — 2 tasses de courgettes (zucchini) en tranches — 2 c. à thé d'origan — 1 c. à thé de basilic — 1 c. à thé de sel — 1/4 c. à thé de poivre — 9 pâtes à lasagne — 2 tasses de fromage à la pie (cottage) — 1/2 tasse (six onces) de mozzarella locale, râpé, 3/4 tasse (trois onces) de parmesan (croisilles). Faire fondre le beurre ou la



De 1961 à 1977, la consommation de fromages fins est passée de 1.5 livre à 5.75 livres per capita.

margarine dans une grande casserole. Faire revenir l'aubergine, les champignons, l'oignon, l'ail jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Ajouter les courgettes, les tomates, l'origan, le basilic, le sel et le poivre. Amener à ébullition. Réduire la chaleur, couvrir et

faire mijoter 30 minutes. Découvrir et réduire à cinq tasses en faisant bouillir. Cuire les lasagnes selon les instructions sur le paquet. Graisser un moule de 9 x 13 x 2. Étaler le quart de la sauce dans le fond. Étendre trois lasagnes, se chevauchant les unes les autres, puis un tiers du fromage à la pie, du mozzarella et du parmesan; répéter les couches — sauce, lasagne, fromage en terminant avec de la sauce. Cuire dans un four préchauffé à 350°F, de 40 à 45 minutes. Laisser reposer 10 minutes, couper et servir. Donne huit portions.

À propos des fromages, Leméac publiait récemment dans sa collection "Tradition du geste et de la parole", un petit ouvrage intitulé *Le fromage de l'Île d'Orléans*. L'auteur, entouré d'une équipe de collaborateurs, a redécouvert avec les gens de l'île des secrets sur le mode de fabrication de ce fromage artisanal, des anecdotes et des chansons. C'est à lire.

A bas les coupons...
Dans son dernier bulletin hebdomadaire, Cooprix nous livre des détails fort révélateurs sur les coupons. On les retrouve dans la boîte aux lettres, sous la porte, dans les journaux, sur et dans les emballages, même dans la douzaine d'œufs. Combien de coupons distribués au Canada en 1976? 2,400,000,000 représentant 250 millions de dollars, dont environ 10% sont remboursés. Une chose est certaine au sujet de cette tactique de vente à l'efficacité fort discutée: c'est encore le consommateur qui en assume les coûts. Mais il lui en coûte probablement encore plus cher d'acheter quantité de produits dont il n'a pas besoin sous prétexte qu'il économise. Pourquoi acheter un pot de café de marque nationale coûtant 40 cents de moins avec un coupon, quand le produit de marque maison que vous achetez régulièrement coûte encore moins cher? Il est facile de se laisser prendre. Aux États-Unis, l'an dernier, il s'est distribué 88,000,000,000 de coupons.

les bons achats

Rien d'affriolant, cette semaine, au chapitre des aubaines: vous trouverez des "spéciaux" un peu partout, au gré des différentes chaînes. Faites vos choix.

À moins d'indication contraire, les prix donnés sont à la livre.

A & P: rôti de boeuf premières côtes, \$1.48; bifteck de côte, \$1.88; rôti de palette, 88 cents; filet de sole congelé, \$1.59. Fruits et légumes: laitue Iceberg de la Californie (Cal.), 43 cents l'unité; navet du Québec, 11 cents; piments verts de la Cal., 49 cents; raisins rouges Empereur, 55 cents; pommes Cortland du Québec, sac de cinq livres, 99 cents.

AVA: boeuf haché ordinaire, 48 cents; côtes levées de porc, \$1.25; filet de perche surgelé, boîte de trois livres, \$3.89. Fruits et légumes: tomates rouges, 39 cents; bro-

coli frais, 59 cents le gros paquet; raisins rouges Tokay, 49 cents.

Cooprix: coupe inflation (boeuf), 77 cents; côte de boeuf, \$1.57; jambon dans l'épaulé, 99 cents. Fruits et légumes: laitue Iceberg, 45 cents l'unité; tomates de la Cal., 39 cents; oranges Sunkist, 11 cents l'unité; bananes, 21 cents; pommes Lobo, sac de cinq livres, 75 cents.

Dionne: rôti de porc, bout des côtes, 79 cents; bout du filet, 99 cents; quart de longe de porc, tranche, environ neuf tranches, \$1.39 la livre; filet de perche surgelé, boîte de trois livres, \$3.89.

Dominion: rôti d'entrecôte avec os du dos, \$1.78; dinde congelée, cat. A, six à 12 livres, 78 cents; fesse de porc frais, un bout ou l'autre, 98 cents; Fruits et légumes: chou vert du Québec, prix coupé de la moitié par rapport à la se-

maine dernière, soit 16 cents chacun; petits oignons jaunes du Québec, sac de 10 livres, 64 cents au lieu de \$1.29; pommes Cortland du Québec, sac de cinq livres, 79 cents. Café Chase & Sanborn, 16 onces, \$2.99 au lieu de \$3.84. Fruits et légumes: laitue pommée Iceberg, gros, 24, 39 cents; tomates roses de l'Ont., 79 cents; champignons frais, 1/2 livre, 69 cents (ce qui est un excellent prix par rapport à la semaine dernière, ou la même quantité se vendait 89 cents).

Hypermarché: boeuf haché ordinaire, deux livres pour \$1.00; fesse de veau frais, un bout ou l'autre, \$1.29; jambon dans la fesse, prêt-à-manger, un bout ou l'autre, \$1.19; filet d'aiglefin frais, \$1.89; pétoncles déjà congelés, \$2.99; brochet frais, 99 cents la livre. Fruits et légumes: pamplemousses blancs de la Floride (Flor.), gros, 48, 10 pour \$1.00;

33 cents l'unité.

Provigain: gigot d'agneau, congelé, un bout ou l'autre, importé de N-Zélande, \$1.29; oeil de ronde de boeuf, \$2.59; côtes levées de porc frais, \$1.25. Fruits et légumes: pommes de terre du Québec, sac de 10 livres, 59 cents; tomates mûres sur tuteur, de l'Ontario, 69 cents; oranges Tangelo de la Flor. gros, 125, 69 cents la douzaine.

Provibec: bifteck de ronde, tranche complète, \$1.28; rôti de croupe, partie du bas ou Silverside, \$1.28; bifteck ou rôti de surlonge, \$1.68. Fruits et légumes: pamplemousses blancs de Flor., gros, 24, 49 cents; pomme McIntosh du Québec, cello de cinq livres, 89 cents. Jus d'orange surgelé, 100% pur, marque Proviso, boîte de 6 1/2 onces.

Richelieu: longe de porc, bout des côtes, environ trois livres, 88 cents la livre; bout du

filet, \$1.08; coupe du centre, \$1.78; foie de boeuf de choix, tranché, décongelé, 49 cents. Fruits et légumes: laitue Iceberg, gros, 24, 33 cents; pommes de terre du Québec, sac de cinq livres, 59 cents; champignons frais, 1/2 livre, 79 cents; citrouille, 69 cents l'unité; pommes de terre, produit du Québec, sac de cinq livres, 59 cents.

Steinberg: petits poulets congelés, moins de quatre livres, cat. A, 49 cents la livre; jambon "mignon" marque Steinberg, \$1.88; bacon, marque Steinberg, \$1.35; crevettes surgelées, Carabian Queen, boîte de 1 K ou 2.2 livres, \$4.89; truite arc-en-ciel, congelée, paquet de 10 onces, \$1.59. Fruits et légumes: laitue Iceberg, 39 cents l'unité; piment vert de la Cal. 48 cents; échalottes, 23 cents le paquet; raisins verts Almeria de la Cal., 68 cents.

33 cents l'unité.

Steinberg: petits poulets congelés, moins de quatre livres, cat. A, 49 cents la livre; jambon "mignon" marque Steinberg, \$1.88; bacon, marque Steinberg, \$1.35; crevettes surgelées, Carabian Queen, boîte de 1 K ou 2.2 livres, \$4.89; truite arc-en-ciel, congelée, paquet de 10 onces, \$1.59. Fruits et légumes: laitue Iceberg, 39 cents l'unité; piment vert de la Cal. 48 cents; échalottes, 23 cents le paquet; raisins verts Almeria de la Cal., 68 cents.

Richelieu: longe de porc, bout des côtes, environ trois livres, 88 cents la livre; bout du

Les prix ont baissé

OTTAWA (PC) — Grâce principalement à des baisses du prix des pommes et du poulet, l'indice des prix des aliments a diminué de 0.5 pour cent entre la mi-septembre et la mi-octobre, a indiqué hier la Commission de lutte contre l'inflation (CLI).

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22 et 23

CLSC

Chef du Module Social

Le CLSC Hochelaga-Maisonneuve recherche pour diriger son service social un professionnel capable d'en assumer l'entière responsabilité.

Relevant du directeur général, et secondé par une équipe d'une vingtaine de personnes, le titulaire assurera la coordination et le contrôle de toutes les activités du service social, particulièrement de l'aspect clinique et communautaire. De plus, il verra à la structuration des programmes tels l'encadrement professionnel, l'animation et l'évaluation et conseillera le directeur général quant à la préparation des contrats de services.

Appelé à siéger au Comité de régie du CLSC, la personne recherchée devra avoir de bonnes connaissances du réseau des Affaires Sociales. Un diplôme universitaire de premier cycle en sciences sociales ou humaines ainsi que 5 années d'expérience pratique dans sa profession sont aussi essentiels.

Salaires: conformément aux normes du Ministère des Affaires Sociales.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 novembre à:

M. Michel Lemay
Directeur du personnel
CLSC Hochelaga-Maisonneuve
1620 rue De LaSalle
Montréal, P.Q. H1V 2J8

Université de Montréal

Département de science politique

Postes de professeurs (2)

Le Département de science politique annonce l'ouverture de deux postes de professeur plein temps: Un en **Relations internationales** et un autre en **Analyse politique**.

Exigences:
Doctorat en science politique ou l'équivalent.

Date d'entrée en fonction:
1er octobre 1977

Date de clôture des candidatures:
31 octobre 1977

Les candidats intéressés doivent joindre à leur curriculum vitae une photocopie de leurs diplômes, la liste de leurs publications et trois lettres de recommandation.

Adresser toute candidature à:
Monsieur Robert Boily
Directeur
Département de science politique
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal, Québec
H3C 3J7

assurance le groupe commerce

L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurances générales au Québec recherche les services d'un:

PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE

Fonctions:
La personne sera appelée à élaborer des programmes de type commercial pour les différents services de notre groupe de compagnies.

Qualifications:
— DEC en Informatique;
— Expérience de deux (2) ans comme programmeur dans un environnement IBM/370 serait un avantage;
— Connaissance du système d'exploitation "DOS/VS";
— Connaissance du système d'exploitation "VSAM";
— Connaissance du langage de programmation "ANS COBOL";
— Des connaissances complémentaires de "CICS" et "DMS" seraient un atout.

Traitement:
À déterminer selon les qualifications et les années d'expérience.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
Le Groupe Commerce, Assurance
2450, rue Girouard
SAINT-HYACINTHE
Québec J2S 3B3

Hydro-Québec

Bureau d'emploi
C.P. 6106
Montréal, Qué.

— Posséder une bonne expérience dans l'analyse, le calcul et l'ingénierie des équipements mécaniques suivants: ponts roulants, grues portiques, appareils de levage, mécanisme, vannes, etc.

— Parler et écrire le français et connaître l'anglais.

Lieu de travail: Montréal, Place Dupuis.

Instructeur en électronique

CONCOURS: 77-0847-10-J-1

Fonctions:
— Dispenser l'enseignement nécessaire à la formation technique et professionnelle du personnel des centrales nucléaires.
— Effectuer des travaux de recherche pour l'enseignement de l'électronique de base et industriel.
— Programmer, rédiger et dispenser les cours et leçons sur l'électronique industrielle.

Exigences:
— Posséder une vaste expérience en électronique de préférence quelques années dans le domaine nucléaire.
— Posséder au moins un diplôme de technicien en électronique.
— Posséder les aptitudes andragogiques requises pour dispenser l'enseignement.
— Être prêt à suivre des cours de perfectionnement.
— Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.
— Être apte à conduire un véhicule de l'entreprise.

Lieu de travail: Gentilly

Ingénieur - normes et calculs

CONCOURS: 77-0846-10-J-1

Fonctions:
— Etablir des normes d'entretien et des procédures d'essais pour les circuits de voies téléphoniques.
— Effectuer des études en vue d'améliorer la fiabilité des réseaux de câbles téléphoniques.
— Donner des cours de formation technique sur les circuits de voies téléphoniques.

Exigences:
— Détenir un diplôme en génie électrique et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.)
— Posséder de préférence une bonne expérience en téléphonie.
— Accepter de se déplacer dans tous les endroits de la province.

Lieu de travail: Montréal.

Ingénieur

CONCOURS: 77-0838-10-J-1

Fonctions:
— Participer à la conception d'un équipement mécanique lors tel que: ponts roulants, grues portiques, appareils de levage, mécanismes, vannes, etc.
— Participer à la préparation et à la vérification des plans et devis des équipements mécaniques lourds nécessaires aux aménagements de production électrique en tenant compte des conditions et des spécifications fournies par les autres secteurs et aider au contrôle de leur réalisation.

Exigences:
— Détenir un diplôme en génie mécanique et être membre en régie de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Lieu de travail: Gentilly.

Instructeur en radioprotection

CONCOURS: 77-0849-10-J-1

Fonctions:
— Dispenser l'enseignement nécessaire à la formation technique et professionnelle du personnel des centrales nucléaires de l'Hydro-Québec.
— Effectuer des travaux de recherche pour l'enseignement de la radioprotection, programmer, rédiger et dispenser, à longue échéance, les cours et leçons en radioprotection.

Exigences:
— Détenir un brevet de technicien supérieur en radioprotection ou l'équivalent avec une vaste expérience en radioprotection d'au moins quelques années dans le domaine nucléaire.
— Posséder les aptitudes andragogiques requises pour dispenser l'enseignement.
— Être prêt à suivre des cours de perfectionnement.
— Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.
— Être apte à conduire un véhicule de l'entreprise.

Lieu de travail: Gentilly.

Agent de contrats

CONCOURS: 77-0852-10-J-1

Fonctions:
— Étudier la documentation pertinente à la rédaction d'appels d'offres telle que: devis techniques, dessins, listes de matériel, programmation des travaux, etc.
— Communiquer avec les services concernés par l'appel d'offres afin de préciser certains points, discuter de modifications et apporter les changements requis.
— Rédiger les parties composantes du cahier des clauses particulières et de la formule de soumissions du document d'appels d'offres.
— Coordonner l'analyse des soumissions avec les différents services concernés afin de préparer la recommandation pour l'adjudication des contrats.
— Analyser les réclamations en regard de l'appel d'offres et des pièces justificatives, enquêter auprès des responsables afin d'obtenir les données pertinentes et en déterminer le montant.
— Préparer des mémoires et des changements de commande pour l'approbation de nouveaux prix ou d'additions au contrat, des addenda avant la fermeture des soumissions, etc.

Exigences:
— Posséder des connaissances dans la lecture des plans et des devis techniques.
— Posséder des connaissances générales des étapes des travaux de construction de centrales, de l'aspect légal et commercial des contrats et de l'administration de contrats.
— Pouvoir rédiger des textes français et anglais.
— Être apte à voyager sur les chantiers de construction, occasionnellement.

Instructeur en radioprotection

CONCOURS: 77-0849-10-J-1

Fonctions:
— Dispenser l'enseignement nécessaire à la formation technique et professionnelle du personnel des centrales nucléaires de l'Hydro-Québec.
— Effectuer des travaux de recherche pour l'enseignement de la radioprotection, programmer, rédiger et dispenser, à longue échéance, les cours et leçons en radioprotection.

Exigences:
— Détenir un brevet de technicien supérieur en radioprotection ou l'équivalent avec une vaste expérience en radioprotection d'au moins quelques années dans le domaine nucléaire.
— Posséder les aptitudes andragogiques requises pour dispenser l'enseignement.
— Être prêt à suivre des cours de perfectionnement.
— Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.
— Être apte à conduire un véhicule de l'entreprise.

Lieu de travail: Gentilly.

N.B. Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur numéro d'assurance sociale ainsi que le numéro du concours avant le 8 novembre 1977.

MASONITE CANADA LTD. LTÉE

filiale de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA

INGÉNIEUR DE PROJETS

demandé pour ses usines à Gatineau, P.Q. (région Ottawa/Hull)

Poste
Relevant de l'ingénieur en chef, le titulaire sera responsable des projets, tels que la modernisation ou l'agrandissement des usines. Il devra donc approuver les plans, estimer les coûts, dresser des programmes d'ingénierie et de construction, préparer les budgets, répartir les tâches, etc.

Qualifications
Le candidat choisi devra être titulaire d'un diplôme en génie mécanique ou civil et avoir de trois à cinq ans d'expérience en génie des projets.

Avantages
Poste de défi, ambiance de travail agréable, salaire intéressant et excellentes chances de promotion avec Masonite ou à travers la CIP.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en donnant des détails sur votre expérience et le salaire demandé. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Services du Personnel
Masonite Canada Ltée
Case Postale 1020
Gatineau, Québec J8P 6K2

François Lemenu



Roger Neilson à Toronto: une bonne initiative des Leafs



Roger Neilson: un entraîneur qui joint la technique à la pédagogie... (Téléphoto CP)

Les dirigeants de la Ligue nationale de hockey s'adonnent au jeu de la chaise musicale depuis tellement longtemps, qu'on a peine à croire que les Maple Leafs de Toronto ont eu l'audace de sortir des sentiers battus. Il est en effet de tradition de choisir un entraîneur qui a déjà œuvré dans la LNH avec plus ou moins de succès, plutôt que de confier le poste à un homme dont le cheminement pratique et théorique diffère de l'approche traditionnelle propre à l'industrie du hockey professionnel. Certes, il y a des exceptions, mais elles ne sont pas nombreuses.

Cette année par exemple, neuf équipes ont changé d'entraîneurs et seulement les Sabres de Buffalo et les Maple Leafs de Toronto ont résisté à la tentation d'engager un entraîneur ayant déjà fait ses armes dans la LNH, au AMH. Les autres, pour diverses raisons, ont préféré utiliser l'ancien moule. Le cas des Maple Leafs est assez intéressant. Mécontente du travail accompli par Red Kelly, accusé à tort ou à raison de manquer de fermeté, la direction de l'équipe a décidé d'engager un homme qui a acquis une réputation enviable dans les rangs juniors et dont l'expérience chez les professionnels se limitait à une seule saison à la tête des Black Hawks de Dallas de la Ligue centrale. Les Maple Leafs savaient toutefois ce qu'ils faisaient en confiant l'équipe à Roger Neilson.

"C'est curieux que Neilson soit venu si tard à la Ligue nationale, parce qu'il a tous les attributs d'un bon entraîneur," a noté hier le centre Doug Jarvis qui, comme Bob Gainey, sont les deux seuls joueurs du Canadien ayant fait leur apprentissage chez les juniors avec les Petes de Peterborough.

"J'ai beaucoup appris en trois ans et je serais un joueur différent aujourd'hui si je n'avais pas bénéficié de l'enseignement de Neilson, a ajouté Jarvis. Il était en fait l'unique entraîneur du circuit ontarien à accorder autant d'importance à la défensive qu'à l'attaque.

Neilson est d'abord un pédagogue qui enseigne le jeu. Ainsi, nous étions la seule équipe à posséder un véritable système où le jeu collectif prenait le pas sur le jeu individuel". Il ne fait pas de doute que Neilson a eu une influence certaine sur les deux joueurs du Canadien. Jarvis et Gainey évoluent au sein d'une équipe constellée d'étoiles, et pourtant l'entraîneur Scotty Bowman ne les échangerait pas contre un marqueur de 50 buts. Et il aurait parfaitement raison.

Les Maple Leafs de Toronto subissent-ils de la même façon l'influence bénéfique de Neilson? La saison nous le dira, mais déjà, l'équipe fait preuve de beaucoup d'enthousiasme qui lui a du reste permis de vaincre les Flyers de Philadelphie à deux reprises au cours du week-end. Certes les Leafs ont le numéro des Flyers depuis deux ans, mais ces deux victoires demeurent très convaincantes et riches d'enseignements.

Les Leafs subissent ce soir un autre test alors que le Canadien envahira le Maple Leaf Garden, privé, il est vrai, du défenseur Guy Lapointe, légèrement blessé à l'aîne. Neilson aura néanmoins l'occasion rêvée de mettre son enseignement à l'épreuve, puisque le Tricolore joue présentement du hockey presque parfait.

Le défenseur Borje Salming anime toujours l'offensive des Leafs avec le même brio, et les succès de l'équipe dépendent de son jeu dans une large mesure. Il est cependant bien secondé par le jeune défenseur Ian Turnbull, et surtout par les vétérans Darryl Sittler, Lanny McDonald et Errol Thompson. D'autres noms s'ajoutent toutefois à cette liste. Ainsi, Jack Valiquette, un gaillard aux allures parfois gauches, a déjà inscrit neuf points cette saison et il confirme enfin le talent qu'il avait manifesté chez les juniors. Pat Boutette assume également un rôle de plus en plus important à Toronto, où l'on retrouve un heureux mélange de joueurs d'expérience et de jeunes.

La défensive demeure néanmoins imprévisible et le gardien Mike Palmateer ne manquera pas de travailler cette saison. Les Leafs lui témoignent cependant toute leur confiance puisqu'ils n'ont pas hésité à soumettre Wayne Thomas au repêchage.

La Ligue nationale, par tradition, est enveloppée d'un esprit conservateur où les nouveautés sont généralement accueillies avec beaucoup de scepticisme, quand ce n'est pas avec une certaine hostilité. L'embauche de Neilson, quoique logique, s'inscrit dans une volonté de renouveau, qui n'a pourtant jamais inspiré le propriétaire des Leafs, Harold Ballard. C'est un premier pas, qui sera peut-être imité dans la mesure où la LNH a déjà ouvert ses horizons depuis la première confrontation avec l'Union soviétique en 1972.

L'annonce d'une série entre quatre équipes de l'URSS et de la Tchecoslovaquie, et les 18 formations de la LNH peut par ailleurs réjouir l'amateur de hockey. La formule idéale n'a pas encore été trouvée, mais ce genre de matchs a au moins l'avantage de présenter des parties d'un niveau très relevé. Le directeur de l'Association des joueurs de la LNH, Alan Eagleson, et le président du circuit, John Ziegler, n'ont pas pour autant écarté la possibilité d'organiser un tournoi calqué sur le modèle de la coupe Canada, et qui serait présenté tous les trois ou quatre ans. La formule n'a pas encore été arrêtée, mais le dialogue presque permanent entre les Européens et les dirigeants du hockey professionnel devrait définir un cadre qui rencontrera les exigences des deux parties et qui aplanira une fois pour toutes les difficultés qui empêchent encore la conclusion d'un accord à long terme.

La LNH et l'URSS abordent des possibilités d'échanges

TORONTO (d'après CP) — Alexander Yakushev à l'aile avec le Canadien de Montréal, pendant que Guy Lafleur électrifie les foules au sein du Dynamo de Moscou? C'est devenu une possibilité — en autant que Montréal laisse aller Lafleur — pour peu que les puissances qui président au hockey international canadien éliminent certaines contraintes.

C'est en tout cas l'opinion de Me Alan Eagleson, président du comité international de Hockey-Canada, opinion qu'il a exprimée à son retour de pourparlers en Tchecoslovaquie et en URSS, en compagnie de M. John Ziegler, président de la Ligue nationale de hockey.

"Nous avons jeté un coup d'oeil à un programme de longue durée à Moscou, a déclaré l'avocat. Et nous n'avons pas seulement parlé de parties hors-concours, mais aussi d'un programme d'échange comprenant des arbitres, des entraîneurs et même des joueurs.

"En tout cas, dit-il, j'ignore combien de Canadiens aimeraient jouer en Union soviétique, mais j'aimerais certainement voir un joueur tel que Yakushev dans la Ligue nationale."

Les amateurs canadiens pourront au moins voir Yakushev cet hiver, quand le Spartak de Moscou et les Ailes soviétiques entreprendront une tournée de huit matchs contre des équipes de la LNH, pour autant que leur visite au Ca-

nada reçoive le feu vert de l'ambassade soviétique à Ottawa.

"Nous avons établi les modalités de cette tournée en accord avec les officiels soviétiques, déclare Eagleson. Il reste à mettre certains détails au point, et j'espère que les autorités de l'ambassade approuveront la tournée lors de notre rencontre de vendredi."

Les visiteurs nord-américains ont conclu une entente avec les autorités tchécoslovaques, en vertu de laquelle deux équipes de ce pays, le Kladno et le Pardubice, effectueront une visite au Canada. Les deux équipes disputeront 10 matchs entre le 26 décembre et le 5 janvier 1978.

Eagleson a d'autre part déclaré qu'il a tenu des rencontres fructueuses avec M. Gunter Sabetski, président de la Fédération internationale de hockey, rencontres pendant lesquelles les deux parties ont mis au point des plans de travail touchant la collaboration entre la Fédération, la Ligue nationale et Hockey-Canada.

"S'il nous reste un problème, c'est au Canada qu'il faudra le régler, ajoute Eagleson. Je crois qu'il est temps que Hockey-Canada soit enfin mis en charge du hockey international dans ce pays. Ça ne nous fait rien d'accorder un siège au conseil à l'Association canadienne de hockey amateur, mais nous ne voulons pas la voir trop se mêler de nos affaires".

Le comité international de Hockey-Canada tenait hier une réunion, au cours de la-

quelle seront sans doute débattus les rapports de Me Eagleson. Le comité siègera encore aujourd'hui à Toronto.

HAMILTON (PC) — Le rapide demi Jimmy Edwards, des Tiger-Cats, semble assuré de remporter le titre dans la Ligue canadienne de football, pour les gains au sol. Avec encore deux matchs à disputer, il a gagné un peu plus de 1,300 verges, une centaine de plus que Jim Washington, des Blue Bombers de Winnipeg, qui n'a qu'un seul match à jouer.

TOKYO (AP) — Le lutteur japonais Antonio Inoki, qui

avait obtenu un match nul avec le champion mondial Mohammed Ali, il y a 16 mois, a triomphé du boxeur lourd américain Chuck Wepner, au sixième round du combat qui les opposait à Tokyo. Wepner avait soulevé la foule en expédiant Inoki au tapis pour huit secondes, au quatrième assaut, avec une série de gauches et de droites au visage. Inoki a finalement immobilisé Wepner avec une double prise de jambes au sixième round.

Après la rencontre, le gérant d'Inoki a rappelé que Mohammed Ali avait promis de se mesurer de nouveau à son protégé, en janvier 1978.



Alan Eagleson: "Combien de Canadiens voudraient jouer pour les Soviétiques?..." (Téléphoto CP)

Sparky Lyle: premier releveur de l'Américaine honoré du Cy-Young

NEW YORK (d'après AP) — Sparky Lyle n'a jamais débuté un match en 11 saisons en tant que lanceur de baseball, mais le grand moustachu, idôlatre à New York, est devenu hier le premier lanceur de relève à recevoir le trophée Cy-Young dans la Ligue américaine.

Lyle a reçu 56 1/2 points au scrutin commandité par l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique, dépassant de huit points et demi Jim Palmer des Orioles de Baltimore, trois fois lauréat. Le roi du traitait sur trois pri-

ses, Nolan Ryan, des Angles de la Californie, a terminé troisième avec 46 points, précédant Dennis Leonard, du Kansas City, 45 points.

Lyle, un gaucher qui a établi un record des ligues majeures avec 201 sauvetages, a reçu neuf votes de première place, trois de deuxième et deux et demi pour la troisième. Les votes de première place donnent cinq points au bénéficiaire, les votes de deuxième place trois et ceux de troisième une, point.

Lyle, 33 ans, a mené les Yankees au championnat de

leur section pour une deuxième année consécutive, après avoir cumulé un dossier de 13-5, 26 parties sauvées et une moyenne de points mérités de 2.17, la meilleure de la Ligue américaine. Ses victoires en quatrième et cinquième matchs de la série de championnat, contre les Royals de Kansas City, ont permis aux Yankees d'accéder à la Série mondiale, dans laquelle il a remporté le match d'ouverture contre les Dodgers de Los Angeles.

Six lanceurs ont reçu des votes de première place des 28 membres du comité de sélection, mais Lyle a dominé avec ses neuf, Palmer, 20-11 en saison, et Ryan (19-16 et 341 retraits sur trois prises), en ont reçu six chacun. Leonard (20-12) en a eu six et Dave Goltz (20-11) de même que Bill Campbell, releveur étoile des Red Sox de Boston, en ont

recu chacun un. Neuf lanceurs ont reçu des votes, mais aucun n'a été mentionné sur tous les bulletins. Même Lyle n'a pas reçu cet honneur, ne figurant que sur 15 bulletins. Aucun de ses prédécesseurs lauréats n'avait pourtant été ignoré par 13 voteurs.

Le seul autre lanceur de relève à jamais recevoir le trophée Cy-Young a été Mike Marshall, qui lançait pour les Dodgers de Los Angeles en 1974.

Lyle, dont le très spécial et presque unique lancer est une glissante rapide, a encore deux ans à faire avec un contrat de trois ans chez les Yankees. Il détient un record en ce qui a trait au nombre d'apparitions uniquement en relève, avec 621.

Lyle a participé à 35% des victoires des Yankees, ces deux dernières années.

L'accident du mont Fuji

L'enquête policière exonère Villeneuve et Ronnie Peterson

TOKYO (d'après AFP et AP) — L'enquête policière instituée à la suite de l'accident qui a fait deux morts et dix blessés dimanche, au

Grand Prix automobile du Japon, a établi hier que les deux coureurs impliqués, Gilles Villeneuve et le Suédois Ronnie Peterson, n'ont commis au-

cune infraction aux règles de la Fédération internationale automobile.

Il reste que Villeneuve doit prolonger son séjour au Japon, où il devra encore témoigner lors de l'enquête, dont les résultats définitifs ne seront livrés que dans quelques semaines.

Un porte-parole de la police a fait savoir hier que les enquêteurs ont engagé des recherches pour savoir si les organisateurs de la course pouvaient être tenus responsables de l'accident, le deuxième en deux ans à survenir dans cette portion du circuit du mont Fuji.

Le vainqueur du GP du Japon, le Britannique James Hunt, a déclaré qu'il avait demandé aux organisateurs de faire évacuer les spectateurs de la zone interdite où a percuté le bolide de Villeneuve, au premier virage de la piste.

Après avoir heurté la roue arrière de la voiture Tyrrell de Peterson, quand il la doublait, Villeneuve a perdu le contrôle de sa Ferrari, qui a alors effectué un vol plané de 70 mètres, avant de retomber en plusieurs morceaux dont certains ont causé la mort des deux

personnes, qui se trouvaient dans la zone interdite.

La police a par ailleurs entrepris le démontage pièce par pièce de la Ferrari, afin d'examiner les pneus, les freins, le moteur, risquant ainsi de rendre publics les secrets techniques de la voiture, même si cette 312-T doit être remplacée l'an prochain par un nouveau modèle, la 312-T-3.

Un autre son de cloche de l'incident émane des officiels de la piste, selon lesquels les spectateurs auraient, une fois avant l'accident, été évacués de l'endroit dangereux; certains y seraient revenus.

Le champion du monde de cette année, l'Autrichien Niki Lauda, qui n'a pas participé au GP du Japon, a déclaré dimanche, à un journal viennois, que "Villeneuve va avoir de la difficulté à surmonter l'accident. J'imagine comment ils doivent se sentir chez Ferrari à l'heure actuelle".

On lui a imputé la déclaration suivante: "Aucune piste ne peut offrir de protection efficace aux spectateurs. On devrait pour ce faire clôturer les aires longeant la piste. Le pire est qu'on ait laissé des gens s'installer dans la courbe où Villeneuve a atterri; c'est de la folie."

Les Braves congédient le gérant Dave Bristol

ATLANTA (AP) — Les Braves d'Atlanta ont congédié leur gérant Dave Bristol, bien que son contrat ne prenne fin qu'en 1978. Un porte-parole de la direction a expliqué que le poste d'adjoint au directeur du personnel des joueurs, Bill Lucas, avait été offert à Bristol. Ce dernier avait fait des Reds de Cincinnati une équipe championne, mais il n'a pu faire mieux que de conduire les Braves au dernier rang

dans la division Est, les eux dernières saisons.

RICHFIELD, Ohio (AP) — Mike Christie, des Barons de Cleveland, souffre d'une fracture au pied gauche et il sera au repos pour au moins trois semaines. Le défenseur des Barons, avait subi une première blessure au pied dans le match inaugural à Los Angeles.

hockey

Ligue Nationale				Association Mondiale			
Lundi				Lundi			
Montréal 5, Washington 1				Aucun match à l'affiche			
Hier soir				Hier soir			
Rangers NY à Cleveland				Indianapolis à Birmingham			
Atlanta à St. Louis				Ce soir			
Los Angeles à Vancouver				Winnipeg à Indianapolis			
Boston à Denver, Col.				Edmonton à Houston			
Ce soir				Québec c. N.-Angleterre			
St. Louis à New York (Rangers)				Les meneurs			
Islanders NY à Los Angeles				b p pts			
Philadelphia à Chicago				K. Nilsson, Wpg 6 8 14			
Washington à Atlanta				Hull, Wpg 9 4 13			
Montréal à Toronto				Leduc, Cin. 8 4 12			
Detroit à Pittsburgh				S. Bernier, Qué. 3 9 12			
Boston à Bloomington, Minn.				Webster, NA 8 3 11			
Les meneurs				Hedberg, Wpg 4 7 11			
(Matchs d'hier non compris)				U. Nilsson, Wpg 2 9 11			
b p pts				Forek, Cin. 6 4 10			
Saleski, Phi. 8 3 11				Tardif, Qué. 4 5 9			
Lafleur, Mtl 5 5 10				G. Howe, NA 1 8 9			
Clarke, Phi. 2 8 10				Ligue Majeure du Québec			
Salming, Tor 1 9 10				Lundi			
Kindrachuk, Phi. 0 10 10				Montréal 7, Laval 2			
Leach, Phi. 4 5 9				Hier soir			
Valiquette, Tor 2 7 9				Québec à Hull			
Trotter, Isl. 2 7 9				Sherbrooke à Trois-Rivières			
Esposito, Ran. 2 7 9				Ce soir			
Gare, Buf. 5 3 8				Shawinigan à Verdun			
Walton, Van. 4 4 8							
Lapointe, Mtl 3 5 8							

LIGUE NATIONALE									
Section James Norris									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
MONTREAL	7	6	0	1	32	11	13		
PITTSBURGH	7	3	3	1	18	30	7		
LOS ANGELES	5	2	2	1	10	9	5		
DETROIT	5	1	2	2	13	14	4		
WASHINGTON	4	1	3	0	8	15	2		
Section Charles Adams									
BUFFALO	6	4	1	1	21	14	9		
CLEVELAND	6	4	2	0	19	14	8		
TORONTO	5	3	1	1	22	16	7		
BOSTON	6	2	2	2	16	15	6		
Section Lester Patrick									
PHILADELPHIE	6	4	2	0	35	15	8		
ATLANTA	5	2	1	1	15	12	6		
ISLANDERS	6	2	2	1	17	13	6		
RANGERS	6	2	3	1	17	26	5		
Section Connie Smythe									
VANCOUVER	5	2	1	2	18	18	6		
CHICAGO	6	2	2	2	10	13	6		
COLORADO	5	1	2	2	19	19	4		
MINNESOTA	6	0	6	0	14	32	0		
ST. LOUIS	6	0	6	0	8	26	0		

ASSOCIATION MONDIALE									
Section Lebel									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
CORNWALL	16	10	5	1	100	63	21		
MONTREAL	14	8	5	1	67	64	17		
VERDUN	16	7	8	1	102	85	15		
LAVAL	15	7	8	0	93	90	14		
HULL	16	6	9	1	84	96	13		
Section Dilio									
TROIS-RIVIERES	15	12	3	0	85	53	24		
SHERBROOKE	15	9	6	0	97	89	18		
CHICOUTIMI	15	8	6	1	85	85	17		
QUEBEC	15	5	9	1	63	76	11		
SHAWINIGAN	15	1	14	0	60	135	2		

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien Viau, C.A.
André Robin, C.A.
Serge Gervais, C.A.
Wagdy Boune, C.A.

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Belanger
Montréal 729-5226

4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Edouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est.
51e Théorie JTE 1L4
769-3871 - 435-4891

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BOHAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTREAL
TEL. 861-2687

NOUS ACHETONS DES FILMS "RAYON X" d'hôpitaux, d'industries ou lithographiques

NOUS INSTALLONS DES RECUPERATEURS D'ARGENT PAR L'ELECTROLYSE DE SOLUTIONS
514-481-8191

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous!
Association des Taxis Diamond Liée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

POURQUOI CHAUFFER L'EXTÉRIEUR ?

Pour votre maison, cottage ou salle de jeux, les foyers norvégiens Jotul sans aucune installation spéciale.

VOICI UN APERÇU DU CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL PAR ANNÉE 100,000,000 B.T.U.

Si vous chauffez votre coût du chauffage totalement à:

	par année sera
électricité	\$586. 180. \$406.00 par année
huile	\$440. 180. \$260.00 par année
au bois standard	\$270. 180. \$90.00

JOTUL 1
Performance maximale de la capacité de chauffage 8300 pieds cu. BTU 41,825 M. Un foyer attractif tout en étant efficace avec portes fermées, un poêle à bois de plus sécuritaires.

ÉQUIPEMENT DE LUXE INC.
(Importateurs exclusifs au Canada)
8026 Jarry est, Montréal, 354-1155
330, St-Roch, Québec 529-2911

toronto

Chute des cours

Un afferissement général du marché a précipité la Bourse de Toronto à son point le plus bas depuis 10 ans au terme d'une séance animée, 3,1 millions d'actions ayant changé de main.

L'indice composé a dégringolé de 107,16 à 96,04 et les quatre principaux compartiments ont subi des revers: les hydrocarbures ont reculé de 20,95 à 1,888,93, les produits industriels de 16,39 à 828,80, les métaux de 6,83 à 834,24, et les services financiers de 7,81 à 881,54.

Sur 633 titres transigés, 116 étaient en recul, 309 en avance et 208 stables et, sur le marché des options 271 contrats ont été négociés. TransCanada Pipeline a été la valeur la plus transigée au cours de la journée.

Parmi les valeurs industrielles, General Motors a reculé de 1,34 à 75,78, Husky Oil de 1,44 à 22,38, Hudson Bay Oil de 1,44 à 43, Algonquin Steel de 1,44 à 22,38 et Pacific Petroleum de 1 à 33,34. Par contre, Asbestos a fait un bond de 3,34 à 32,78, HCL a monté de 20 cents à 83,15, National Sea Products de 3,4 à 10,34, York Lambert de 3 cents à 41 cents et N.B. Cook de 10 cents à \$1.

Dans le secteur minier, Denison a baissé de 1,18 à 52,14, Rio Algonquin de 1,23 à 23,95 et Eagle de 1,23 à 23,95. United Keno Hill a monté de 1,23 à 9 et Agnico-Eagle de 1,4 à 6,12.

Enfin au pétrole, Canadian Superior a retrahi de 1,34 à 54,12, Prairie Oil Royalties de 1,5-8 à 16,78 et Amalgamated Bonanza de 1,2-3 à 33,33. Sيبens a progressé de 3-8 à 18,12 et Bridger de 1-8 à 11,5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including Albitol, Albitol 700, Albitol 800, etc.

NOMINATIONS À LA REYNOLDS-CANADA. Photos of J. Louis Reynolds, Arthur Simard, and André Piché. Text describing their roles in the company.

La Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée annonce que monsieur J. Louis Reynolds a été élu président et Me Arthur Simard, vice-président du conseil d'administration. Monsieur André Piché, qui a occupé un poste de direction dans la société depuis plus de 30 ans, a été élu président.

Monsieur Reynolds est président du conseil d'administration et chef de la direction de Reynolds International, Inc. et vice-président exécutif de Reynolds Metals Company, Richmond, Va.

Me Simard est président du conseil d'administration de Branch Lines Ltd. et du Trust Général du Canada.

Monsieur Piché est administrateur de Reynolds International, Inc., de Wabasso Ltée. et de Westeel Rosco Ltd.

Table of stock prices for various companies, including Fed Ind A, Fidelity Tr, Fidelity Tr, etc.

montréal

Asbestos touche \$34

Les cours étaient généralement à la baisse à l'issue d'une séance modérée hier à la Bourse de Montréal où 376,251 actions ont changé de main.

L'indice composé a perdu 1,82 à 166,60. Les titres industriels ont reculé de 2,06 à 158,02, les services publics de 1,24 à 157,49, les banques de 1,41 à 218,40 et les papeteries de 0,45 à 88,95. Sur 178 valeurs traitées, 23 étaient en hausse, 105 en baisse et 50 n'ont pas varié.

Asbestos Corp. a gagné 3-8 à \$32,78 dans un échange de 9,248 actions, après avoir atteint un haut de \$34 au cours de la matinée. D'autre part, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a laissé entendre que la loi sur l'acquisition du contrôle d'Asbestos Corporation serait émise en décembre.

Le gouvernement du Québec possède un bloc représentant 5 à 5,5% de actions en circulation d'Asbestos.

La valeur industrielle la plus traitée fut Canon, qui a terminé en perte de 1,4 à 23,12 dans un volume de 24,000 actions. La valeur minière la plus traitée fut Fort Norman Explorations, qui a terminé avec un gain de 1-8 à \$6-18 et 46,000 actions de cette dénomination ont changé de main.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including Albitol, Albitol 700, Albitol 800, etc.

new york

Le DJ sous les 800

Journée noire hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a baissé en cours de séance au-dessous de la barre des 800 points pour la première fois depuis octobre 1975. Il s'est redressé néanmoins peu avant la clôture et a terminé la journée pratiquement inchangé sur la veille, à 801,54. Le marché a été assez actif, 22,6 millions d'actions ont changé de mains.

Les analystes mentionnent parmi les causes provoquant cette chute de cours, la hausse des taux d'intérêt, la faiblesse du dollar et l'incertitude à propos de la politique économique du gouvernement fédéral. Ils notent aussi de nombreuses ventes après la baisse, lundi, de l'indice des transports en dessous du seuil des 208,85 points qui marque, selon les avocats de la théorie Dow Jones une période dépressive à long terme du marché.

En clôture, le nombre de baisses l'emporte de très loin sur les hausses: 1,152 contre 327 et 397 titres inchangés. L'indice industriel Dow Jones, qui a tourné autour de 790 presque tout au long de la séance, a réussi à remonter juste avant la fermeture et à réduire sa perte à 0,78.

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Dome Mines a reculé de 3-4 à 59,34, McIntyre de 1-4 à 34, Campbell Red Lake de 3-8 à 3,4 et Hiram Walker de 3-8 à 24,78. Bell est tombé de 1-4 à 47-58 et Hudson Bay de 1-4 à 1,4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including ACF Inc, Adresso, Alcan, etc.

Table of stock prices for various companies, including Warn Can, Warrin, Warrin, etc.

les devises

Table of exchange rates for various currencies, including Afrique du Sud, Allemagne, Antilles anglaises, etc.

Le dollar canadien

Le dollar des Etats-Unis a clôturé hier en baisse de 9-100 et cotait \$1,1117 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1-4 à \$1,0788.

A New York, le dollar canadien a monté de 7-100 et valait \$0,8995 et la livre a progressé de 37-100 à \$1,7782.

Cours de l'or

Voici les cours de l'once d'or, en devises américaines, à la clôture des principaux marchés mondiaux, hier: Londres 163,50; Paris 164,73; Francfort 163,69; Zurich 162,875; Hong Kong 160,80.

les options

Table of option prices for various companies, including Albitol, Albitol 700, Albitol 800, etc.

dividendes

Dominion Bridge, 26 cents, hausse de 3,5 cents, 30 déc., inscrit le 2 déc.

dawson college

Dawson College est heureux d'annoncer la nomination du Dr Ross Paul comme Doyen du collège et du Dr George Bryniawski comme directeur de la section Education des affaires et de la gestion.

Le Dr Paul, qui s'est joint au collège en 1973, a oeuvré dans plusieurs domaines au collège et il était dernièrement Coordinateur de la section Arts. Il est gradué de l'Université Bishop et il détient une maîtrise de McGill et un doctorat en Education comparée de l'Université de London.

Le Dr Bryniawski a travaillé à la Commission Scolaire Catholique de Montréal et à l'Université du Massachusetts comme assistant-professeur en Administration et co-directeur de la "Clinique pour l'amélioration de l'enseignement de l'anglais". Une de ses responsabilités sera la mise en marche d'un programme de formation de personnel hautement qualifié pour l'industrie et les affaires dans la région de Montréal. Il est déjà reconnu comme un expert en ayant conseillé des compagnies sur leurs besoins en formation ainsi qu'en organisant des programmes en fonction de ces besoins.

Journée noire à Wall Street

La Fed augmente son taux d'escompte

(AFP — Reuter) — À Washington, le conseil de la réserve fédérale a annoncé une nouvelle augmentation de son taux d'escompte qui passe de 5 3/4 à 6 pour cent.

Le taux d'escompte de la réserve fédérale avait déjà été relevé de 5 1/2 à 5 3/4 pour cent le 29 août dernier.

Comme les précédents changements du taux d'escompte au cours des dernières années, cette augmentation ne fait que refléter les conditions du marché du crédit aux États-Unis et notamment la hausse du taux d'intérêt privilégié des banques (prime rate).

Cette hausse a franchi une nouvelle étape lundi dernier quand la plupart des banques

américaines ont augmenté leur taux d'intérêt privilégié pour la sixième fois dans l'année, le faisant passer de 7 1/2 à 7 3/4 pour cent, soit le taux le plus élevé depuis deux ans.

En relevant son taux d'escompte, la réserve fédérale risque de rentrer en conflit avec la Maison Blanche. Celle-ci avait en effet pris la semaine dernière l'initiative inhabituelle de publier une "notice à la presse" déclarant qu'une continuation de la hausse des taux d'intérêt à court terme pourrait compromettre la reprise économique.

Les divergences entre l'administration et les autorités monétaires, totalement indépendantes aux États-Unis, ne sont pas inhabituelles. Dans ce

cas précis toutefois elles se produisent alors que le président Jimmy Carter ne dispose plus que de quelques semaines pour prendre une décision sur le maintien en fonctions ou le remplacement de M. Arthur Burns dont le second mandat de président du conseil de la réserve fédérale vient à expiration fin janvier.

À New York, pour la première fois depuis le 2 octobre 1975, l'indice "Dow Jones" des industrielles est tombé mardi, peu après l'ouverture à Wall Street, en-dessous de la barre des 800 points.

De plus, un nouveau signe est venu avertir lundi les investisseurs à Wall Street que la chute des cours peut se poursuivre longtemps et que

le plus avisé est par conséquent de vendre. L'indice "Dow Jones" des transports, qui avait beaucoup baissé au cours des dernières semaines, est tombé lundi en-dessous du seuil fatidique de 203,85 points qui marque, selon les avocats de la théorie "Dow Jones", la confirmation que le marché est entré dans une phase dépressive à long terme.

Après avoir évolué autour des 205 points la semaine dernière, l'indice des transports, calculé d'après les variations d'un mélange de titres de compagnies aériennes, chemins de fer et autres transports, est tombé lundi à 201,74.

Cette chute de l'indice des transports, dont l'évolution est

d'habitude moins suivie que celle de l'indice des industrielles, a accentué les inquiétudes à Wall Street. En effet, les défenseurs de la théorie "Dow Jones" notent que celle-ci a prédit tous les changements importants du marché depuis 1920.

La baisse de l'indice des Transports n'est inquiétante que dans la mesure où elle est accompagnée d'une forte chute de l'indice des industrielles. Celui-ci est tombé lundi à 802,33 — son plus bas niveau depuis deux ans — alors qu'il avait dépassé la barre des 1.000 points le 31 décembre 1976.

La plupart des analystes financiers s'accordent à estimer que cette baisse de Wall Street n'est pas uniquement imputable à l'augmentation des taux d'intérêt à court terme, qui ont atteint cette semaine leur plus haut niveau depuis deux ans.

Le dollar canadien remonte légèrement à 89.95 cents

Le dollar canadien valait, hier encore, moins de 90 cents américains, croturant à 89.95, soit une hausse de 7-100 par rapport à lundi, à la bourse de New-York.

Au cours de la matinée, le dollar canadien était descendu à 89.64 cents américains, dans un marché qui demeurait nerveux. La situation économique du Canada est l'un des facteurs généralement admis pour expliquer cette baisse. Devant la chambre de commerce de Montréal, le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a refusé de voir l'annonce de la nationalisation d'Asbestos Corporation par le gouvernement québécois comme cause essentielle à la baisse historique du lundi.

Tant de raisons sont données pour expli-

quer pourquoi le dollar canadien a tant de vendeurs et si peu d'acheteurs qu'il est difficile d'être catégorique. En théorie, il n'y a même aucune limite technique à la baisse du dollar canadien dans un marché flottant. La principale pression à la baisse vient des marchés nord-américains, seuls gros détenteurs de dollars canadiens; pourtant le marché financier y est étroit à l'heure actuelle puisqu'il y a peu d'emprunts à l'étranger. La banque du Canada, qui selon certains observateurs interviendrait discrètement pour freiner la baisse, serait devant un dilemme: soit donner priorité à la stabilité de la monnaie, soit donner priorité à la croissance économique. Il semble que la banque choisisse la croissance et n'adopte donc pas une politique restrictive sur le crédit, et une hausse des taux d'intérêts.

Inco: un plan de "travail partagé" pour éviter les 3,450 mises à pied

La première rencontre entre la direction d'Inco, les syndicats et les représentants du ministère fédéral de l'emploi et de l'immigration hier à Toronto n'a amené aucune décision quant au sort des 3,450 travailleurs du nickel menacés de licenciement à Sudbury (Ontario) et à Thompson (Manitoba), en février prochain.

Le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a annoncé devant la Chambre des communes à Ottawa que le gouvernement fédéral avait proposé à la direction et aux syndicats d'Inco que les travailleurs se partagent le temps de travail, ce qui aurait entraîné une "pe-

tite perte de revenu". À cet effet, le gouvernement pourrait par exemple utiliser les articles de la loi sur l'assurance-chômage prévoyant des prestations supplémentaires pour les travailleurs dans le cas de "travail partagé". Dans le projet de loi, l'article consacré au travail partagé portait le numéro 37. Les règlements permettant l'application de cet article devaient être approuvés par le gouverneur en conseil. Dans chaque cas, la commission canadienne de l'emploi et de l'immigration devait donner des directives précises, indiquant notamment la nature des allocations supplémentaires, le nombre de semaines accordées, le taux de prestations hebdomadaires

ainsi que le régime de rémunération venant de l'employeur. Car l'assurance-chômage viendrait en partie compenser la perte de salaire résultant de la diminution des heures de travail.

Cet article 37 pourrait servir de base à un accord entre direction, syndicats et ministère fédéral. M. Trudeau, répondant à une question posée par le NPJ à la Chambre, a dit son espoir de voir les parties accepter cette solution pendant une période transitoire. M. Trudeau a précisé à M. Ed Broadbent, chef du Parti Néo-démocrate que le ministre de l'emploi, M. Bud Cullen, pourrait participer, si nécessaire, aux rencontres de Toronto. Par contre, il a catégorique-

ment rejeté la suggestion de M. Broadbent sur l'augmentation des stocks de nickel. M. Trudeau a dit que la principale société mondiale de nickel a stocké déjà assez de nickel pour les prochains douze à quatorze mois. L'estimation précédente du gouvernement fédéral faisait état d'un stock de sept mois. Le leader du NPJ suggère au gouvernement d'insister auprès de la compagnie Inco, pour qu'elle continue à stocker le nickel et supprime les mises à pied. D'après lui, la compagnie doit \$378 millions de taxes différées et pourrait encore bénéficier de \$10 millions en vertu des mesures fiscales annoncées la semaine dernière par M. Chrétien.

Il pensent que l'indécision qui semble caractériser la politique économique de l'administration Carter est en grande partie responsable de ce marasme boursier. Le programme énergétique du président s'est enlisé au congrès. Le projet de réforme fiscale ne sera pas présenté dans l'immediat et l'on ne sait, ni quelles réductions d'impôt il proposera, ni si ces stimulants seront prévus pour 1979 ou dès 1978. Dans ce climat, nombreux sont ceux qui préfèrent s'abstenir en attendant des précisions.

Le dollar américain s'est marginalement raffermi dans le courant de la journée de mardi à la suite d'interventions sur le marché des Banques centrales d'Allemagne fédérale, de Suisse, du Japon et, semble-t-il, de Grande-Bretagne.

La B. Provinciale poursuivie

La Swiss Corporation for Canadian Investment a tenté hier après-midi une poursuite de \$510,600 contre la Banque Provinciale du Canada, à la suite d'une série d'opérations de "kiting" réussies par l'Interchange Rare Coins, en 1975.

À l'époque, la succursale de la B.P. située au 5355 Sherbrooke ouest aurait accordé

plusieurs comptes de banque à l'Interchange, et la Swiss Corporation, pour sa part, aurait été amenée à faciliter la conversion des fonds canadiens de cette firme en devises étrangères, et vice versa.

La "faute" de la banque, selon la requérante, aurait été de donner un rapport de crédit favorable à l'Interchange,

alors que les très gros chèques de celle-ci devaient se révéler sans provisions suffisantes, à plusieurs occasions.

La Swiss Corporation réclame donc la restitution complète du demi-million et un peu plus qu'elle aurait perdu dans cette aventure de chèques post-datés.

cuisine française traditionnelle

menu d'hommes d'affaires à partir de \$325

ouvert tous les jours de midi à minuit

CHEZ QUEUX

158 E. Rue St-Paul
866-5194 — 866-5988

1947 — 1977

A l'occasion de notre 30ième Anniversaire nous désirons remercier tous nos clients et amis de leur appui

CASGRAIN & COMPAGNIE
LIMITÉE

HEC

Ecole des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

Gestion financière pour non-financiers

Stage intensif à l'intention de: tous les cadres (sauf les professionnels de la comptabilité ou de la finance) qui sont à un niveau de responsabilité les amenant à tenir compte de la dimension financière dans l'exercice de leur fonction;

et

tous les propriétaires, directeurs généraux de petites et moyennes entreprises ainsi qu'à leurs principaux collaborateurs.

Les 23, 24, 25 novembre 1977
de 9 heures à 17 heures

Thèmes

- Langage comptable et financier
- Détermination et contrôle des coûts d'opération
- Planification et prévision financière
- La rentabilité des projets d'investissement et les types de financement

Date limite d'inscription: le 11 novembre 1977

Renseignements: (514) 343-4497

Ecole des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5780 avenue Decelles, porte 420
Montréal H3S 2C7

Un sommet agro-alimentaire au printemps

par André Tardif

À l'instar de quelques autres ministères à vocation économique, l'Agriculture québécoise tiendra le printemps prochain un sommet qui réunira tous les intervenants du domaine agro-alimentaire, depuis le producteur jusqu'au consommateur.

En sollicitant leur participation active à ce sommet, le ministre Jean Garon a dit hier aux membres du Conseil de l'industrie laitière du Québec réunis en congrès dans la métropole, que le MAQ entendait désormais prendre les moyens nécessaires pour que l'agriculture québécoise puisse nourrir la population.

"Nous avons entrepris une réévaluation systématique des méthodes d'intervention du ministère et une redéfinition de son rôle selon une vocation économique importante, a-t-il dit. Dans ce sens, les objectifs à court terme doivent faire place à un plan d'action à plus long terme.

"On s'est également rendu compte de la nécessité de s'occuper des différentes fonctions entre le producteur et le consommateur, ce qui nous amène à prendre les moyens nécessaires pour que les agriculteurs du Québec puissent nourrir la population québécoise."

Rappelant aux délégués qu'ils représentaient, tant au niveau industriel qu'à celui de la production, au-delà de 40% des revenus bruts de l'agriculture québécoise, M. Garon a dit que leur participation au sommet, avec toutes les autres sections de la chaîne alimentaire, devait être soigneusement préparée pour le mieux-être de l'agriculture.

"La seule présence des représentants des divers agents n'est pas suffisante pour s'assurer le succès d'un sommet de cette nature. Les problèmes sont souvent constitués d'éléments différents et combinés de telle sorte que les solutions sont difficiles à trouver. Il est donc important que la participation soit très bien préparée de façon à ce que les

interlocuteurs puissent dialoguer en connaissance de cause et exprimer des points de vue qui soient le résultat de réflexions, sérieuses."

Outre les producteurs et représentants des consommateurs, les transformateurs, les transporteurs, les conditionneurs, les commerçants, les entreposeurs, les distributeurs ainsi que les spécialistes en recherche seront invités à participer à ce sommet.

"Car l'achat chez nous devient ainsi le facteur fondamental du développement agro-alimentaire. Les achats de Dominion, de Steinberg, des prisons, des hôpitaux et des consommateurs guideront plus que les programmes du ministère le sens de l'orientation de l'agro-alimentaire québécois. Il faut donc s'assurer de la concertation des efforts de tous. Cette concertation sera possible en produisant à bas coût des produits de haute qualité. Dans ce sens, la productivité et la transformation de la structure industrielle seront les critères les plus souvent en vedette."

Notant que des progrès considérables ont été réalisés au niveau de la production, M. Garon prétend qu'il reste encore beaucoup à faire, "car notre agriculture montre des faiblesses qu'il faut corriger le plus tôt possible".

"Qu'il suffise de signaler le faible rendement de certaines productions agricoles et le rendement provincial moyen en lait par vache. La remarque vaut pour un certain nombre d'entreprises, qui ne parviennent pas à suivre le progrès et se voient vouées à une régression continue."

Rappelant les efforts de son ministère pour promouvoir les activités de transformation, M. Garon a dit que les produits laitiers, comme les autres produits alimentaires d'ailleurs, ont besoin tantôt d'un conditionnement plus poussé, tantôt d'une transformation plus sophistiquée ou plus diversifiée, ou encore, d'une présentation mieux adaptée aux exigences du consommateur avant d'être offerts à la clientèle.

"L'adaptation constante alors exigée ne peut se réaliser que dans un bon réseau de communications par où peut

passer régulièrement l'information. Les programmes gouvernementaux n'échappent pas à cette règle. Ils doivent être repensés, redéfinis et réadaptés selon les besoins.

Selon le ministre, dans certains secteurs et parfois ceux où les marchés sont en pleine croissance, les usines de transformation sont soit complètement absentes, soit trop petites ou incapables de se moderniser pour atteindre un volume leur permettant des économies d'échelle suffisantes pour soutenir la concurrence des entreprises de l'étranger.

"Parfois, c'est l'initiative ou la créativité qui font défaut, et des usines autrefois prospères sont graduellement dépassées parce que les dirigeants n'ont pas su, au moment opportun, s'adapter à l'évolution de leur industrie. Comme les produits transformés se vendent de plus en plus au détriment des produits à l'état frais, lorsque les usines sont absentes ou inefficaces, les produits agricoles du Québec ne se vendent pas ou se vendent moins bien."

Il a enfin donné comme exemple le secteur de la pomme de terre, où la production suit une courbe dangereusement descendante alors que la consommation augmente graduellement, surtout sous forme de frites congelées et de pommes reconstituées à partir du déshydraté, domaine où le Québec ne possède aucune usine de transformation.

La plus prestigieuse

Entreprise de développement résidentiel du Québec métropolitain À VENDRE

RAISON DE RETRAITE

- 25 ans de renommée
- Excellente situation financière
- Profit net avant impôt \$100,000

Prix \$200,000, comprenant la machinerie, équipement de construction et de bureau, recherches exceptionnelles, plans, achalandage etc, excepté les comptes payables et recevables.

Pour renseignements Écrire à: **Raymond L'Italien inc.** 1208 Beauport, Ste Foy, P.Q.

FORMATION PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE

PAR CONTROL DATA
(Fabricant des plus puissants ordinateurs au monde)
Choix de cours intensifs

- Programmation — Cours niveau collégial — Informatique — Programme, 420.00 durée: 9 mois.
- Technicien d'ordinateur — Cours niveau collégial — Electronique — Durée: 9 mois
- Opérateur d'ordinateur — Cours professionnel niveau secondaire, durée 3 mois
- Keypunch cours professionnel niveau secondaire, durée 2 mois.
- Langage de programmation — Cobol, R.P.G. II, Fortrand, etc.

SÉANCE D'INFORMATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

LUNDI 24 oct. à 19h30

FILMS - DÉMONSTRATION TEST D'APTITUDE

Ministère de l'Éducation permis #749747

INSTITUT CONTROL DATA
Service de formation de contrôle data Canada ltée.
2020 rue University
suite 1600
Montréal, Québec H3A 2A5
284-8484

PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES AVANT DE CHOISIR UN CENTRE DE FORMATION

- Regardez autour
- Comparez les différentes écoles
- Obtenez tous les renseignements
- Ne vous inscrivez pas à votre première visite.

École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

cours de 2e cycle en **administration**

offerts en cours du soir dans le cadre du programme de

diplôme en sciences administratives

à l'intention:

- des diplômés d'un 1er cycle universitaire
- de ceux qui détiennent un dossier jugé équivalent

objectifs:

- connaissance des principes scientifiques de la gestion des affaires
- acquisition d'aptitudes à solutionner des problèmes administratifs

le programme (30 crédits):

- 15 crédits obligatoires
- 15 crédits optionnels

la durée:

- de deux à trois ans en moyenne
- six ans au maximum

Demander la brochure
Centre de Formation et de Perfectionnement en Administration

École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal
Tél.: 343-4440

Inscription au trimestre d'hiver du 1er au 30 novembre 1977

Privilege de conversion échéant le 1^{er} novembre 1977

Investissements Canadien Pacifique Limitée
Actions Privilégiées 4 3/4 % Convertibles

Chacune de ces actions privilégiées peut être convertie en deux (2) actions ordinaires de Investissements Canadien Pacifique Limitée le ou avant le 1^{er} novembre 1977. Après cette date le cours des actions privilégiées risque de fléchir brusquement.

Ces actions privilégiées devraient être converties le ou avant le 1^{er} novembre 1977 afin d'augmenter le revenu annuel de dividendes et d'éviter une perte appréciable de capital.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires ou si vous avez besoin d'aide, veuillez consulter l'un de nos bureaux.

WOOD GUNDY

Wood Gundy Limitée
Bureaux dans les principales villes canadiennes.

Scheel prie la famille Schleyer de pardonner au gouvernement Schmidt

BOON (d'après AP, AFP et Reuter) — Toute l'Allemagne officielle, le président Walter Scheel et le chancelier Helmut Schmidt en tête, ainsi que l'opposition, ont assisté hier au obsèques de M. Hanns-Martin Schleyer, le patron des patrons ouest-allemand, célébrées dans l'église catholique Saint-Eberhard, à Stuttgart.

Aux côtés du gouvernement au complet et des personnalités de l'opposition, on remarquait de nombreuses autres personnalités, notamment des représentants du patronat. M. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, représentait la France.

Au cours de cette cérémonie, le président Walter Scheel s'est adressé directement à la veuve, Mme Waltrude Schleyer, assise au premier rang entre le chancelier Schmidt et ses quatre fils.

"Au nom de tous les citoyens allemands, je vous sup-

plie, parents de Hanns-Martin Schleyer, de pardonner", dit-il. Il s'agit de pardonner au gouvernement qui a refusé d'assurer la libération de M. Schleyer en échange des 11 terroristes emprisonnés. Le président a averti les gouvernements que ce qui a été "certains des pires semaines" de l'histoire de l'Allemagne depuis la fin de la guerre "s'étendra comme un feu de brousaille à travers le monde entier", s'il n'est pas éteint à temps. Il a appelé "tous les hommes politiques responsables dans le monde à s'entendre sur des conventions internationales contre le terrorisme dès que possible".

Au début de la cérémonie, le chancelier Schmidt avait conduit lui-même à son banc Mme Schleyer. La messe a été célébrée par Mgr Georg Moser, évêque de Rottenbourg, qui a prononcé une homélie. De son côté, le chancelier

Schmidt a déclaré que les terroristes avaient montré "... de quel mal peut être capable l'humanité", ajoutant: "Ils ont jeté à la poubelle toutes les valeurs d'une culture de 3,000 ans". Mais il a mis en garde les Allemands contre tout excès dans la lutte contre le terrorisme.

Une polémique s'est élevée à Stuttgart sur le point de savoir si les trois terroristes morts à la prison de Stammheim seront enterrés jeudi dans un cimetière de Stuttgart. M. Manfred Rommel, bourgmestre de la ville et fils du maréchal, a rejeté les protestations de conseillers municipaux contre l'inhumation des trois hommes dans un cimetière où repose notamment le président Theodor Heuss.

L'enquête de la police pour tenter de retrouver la trace des assassins de M. Schleyer se poursuit en Alsace. Les nombreux témoignages de

personnes qui affirment avoir vu en Alsace neuf des 16 membres de la "Fraction Armée rouge" sont méticuleusement triés selon leur crédibilité.

"Si les recherches n'ont donné aucun résultat pour le moment, c'est parce que la plupart des extrémistes se trouvent à l'étranger", a expliqué M. Horst Herold, président de l'Office fédéral de la police criminelle (BKA), dans une interview au journal à grand tirage Bild Zeitung.

"Ces derniers tenteront bientôt de s'infiltrer à nouveau en RFA en possession de

faux papiers et ayant changé leur apparence physique", a-t-il dit. "C'est pourquoi, il est très difficile d'enregistrer des résultats immédiats de nos recherches." Le BKA, a-t-il poursuivi, doit procéder à une patiente analyse des documents qui sont en sa possession. M. Herold, a indiqué que les "contrôles ayant actuellement lieu en RFA avaient non seulement l'avantage d'aider dans la lutte contre les criminels de droit commun, mais d'empêcher également la préparation d'un nouvel attentat terroriste important".

CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE
Bilinguisme Fonctionnel

SESSION AUTOMNE II 1977

FRANÇAIS et ANGLAIS

Méthodes directes et pratiques

Choix de: **Samedis; 2 après-midi ou soirs**

Chaque programme: **7 semaines - 6 hrs par sem. \$89**

Commencant le 31 oct., le 1er et 5 novembre 1977

TESTS DE CLASSEMENT

#3

LE JEUDI 27 OCTOBRE

16H À 19H

Aussi: Rédaction française et anglaise
"Carrefour" - programme de perfectionnement en français ou en anglais.
Cours de culture québécoise
Cours de conversation espagnole



YMCA CENTREVILLE

1441 rue Drummond 849-5331, poste 721

France: le conflit PS-PC au point de non retour?

PARIS (AFP) — A moins de cinq mois des élections législatives, le conflit au sein de la gauche française a peut-être atteint déjà un point de non-retour.

Entre socialistes et communistes, en effet, le fossé ne cesse de s'élargir, le ton de se durcir, et, devant le procès d'intention que leur intentent les dirigeants du parti communiste, les socialistes semblent en passe de renoncer à "l'obligation de réserve" qu'avait initialement édictée leur premier secrétaire, M. François Mitterrand.

Hier, le parti communiste a lancé officiellement sa "grande campagne d'informations et d'explications". Le débat "national" qu'il se propose d'organiser avec un budget de départ de 10 millions de francs — un record en la matière — vise essentiellement à convaincre, à l'atelier, dans les entreprises, dans les rues, l'électorat populaire de la réalité de ce fameux "virage à droite" socialiste, devenu le thème dominant de la propagande du parti.

Dimanche soir, M. Roland Leroy, considéré par beau-

coup, bien qu'il s'en défende avec énergie, comme "l'élément dur" du bureau politique du PCF avait dressé contre les socialistes un réquisitoire particulièrement virulent.

Aux côtés de beaucoup d'autres, répétés avec insistance depuis des semaines, trahison du "programme commun" de 1972, volonté de "gérer la crise" dans le cadre capitaliste, etc., figurait un nouveau reproche: celui "d'europhéisme". La présence dimanche à la "convention européenne" de Versailles, aux côtés de représentants de la majorité, du numéro deux du parti socialiste, M. Pierre Mauroy, en constitue la base. "Roland Leroy, a aussitôt rétorqué la lettre de l'Unité, organe officiel du parti socialiste, déforme les faits", puis qu'il ne s'agissait, pour M. Mauroy, "que de rappeler les thèses socialistes sur une Europe des travailleurs opposée à celle du grand capitalisme".

Mais c'est notamment que René Andrieu, rédacteur en chef et éditorialiste de l'Humanité, organe central du parti communiste, s'en est pris hier à François Mitterrand, accusé en substance d'avoir partie liée avec "les forces de droite" pour mener l'assaut contre le parti communiste.

Tout se passe comme si, dans l'optique communiste, le parti socialiste, ayant tiré un trait sur le programme commun, animé de préoccupations purement électoralistes, avait déjà succombé à la tentation sociale-démocrate et centriste, l'union de la gauche n'ayant été qu'un épisode éphémère dans la longue histoire de ses reniements.

Dans les mois qui viennent, et en tout cas jusqu'à la réunion en janvier prochain de la "conférence nationale" du parti communiste, c'est donc en ordre dispersé, et chacun pour soi, que les trois formations de l'ex-"gauche unie", socialistes, communistes et radicaux de gauche, vont procéder à leurs "explications".

Dans l'immédiat, pas plus M. Marchais que M. Mitterrand n'est disposé à prendre l'initiative — et surtout la responsabilité — d'une rupture définitive.



En ville
Fairview
Les Galeries d'Anjou
Le Carrefour Laval

élégantes créations
"Ciao" pour porter
en tout temps

Vous serez le point de mire de toutes vos sorties mondaines lorsque vous porterez ces ravissantes tenues d'un chic incontestable. Magnifiques robes en doux tricot pure laine soigneusement tissée et doublée rayonne... des modèles du

Salon Vendôme

De gauche à droite:

Souple robe genre blouson froncée à la taille et rehaussée d'une ceinture frangée assortie. Modèle en laine dans les tons de brun avec garniture avoine ou beige avec garniture noire. 6-16. **\$140**

Seyante robe-chandail à col dégage. Modèle en laine à motif torsadé et jupe délicatement froncée. Blanc neige ou avoine 4-14. **\$135**

Seduisante robe en tricot laine avec fente latérale et bande de taille suédée. Ton de framboise, brun ou avoine. 4-16. **\$125**

Rayon 733, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement

Problèmes d'entreposage ?

Automobile, roulotte, tente-roulotte, motocyclette, motoneige, matériel divers etc...

Le Parc olympique met à votre disposition une aire de stationnement totalisant 81,225 pieds carrés destinée à l'entreposage.

Cet endroit clôturé vous offre espace et sécurité.

Pour \$25 par mois, vous disposez d'une surface de 6 pieds sur 12 pieds pour tout genre de véhicule. Pour ce qui est du matériel, le loyer mensuel est fixé à \$3 le pied carré.

Les procédures sont très simples: téléphonez au 252-4665, le bureau reste ouvert tous les jours de 9 heures à 21 heures. Une fois le tout entreposé, un bail sera passé entre le locataire et la R.I.O. Veuillez noter qu'une journée de pré-avis nous est nécessaire.

En toute saison, il faut savoir où s'arrêter... et entreposer.

Régie des Installations Olympiques



maintenant en plein essor LES AUBAINES SPECTACULAIRES SIMPSONS

Consultez la circulaire Simpsons de 36 pages remplies d'Aubaines Spectaculaires Simpsons et de bons achats pour votre foyer et votre famille. Venez chercher votre copie au magasin Simpsons le plus près de chez vous et commandez dès maintenant — composez 842-7221 jour et nuit. Cet événement se poursuit jusqu'au 5 novembre.